LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, SAMEDI 2 OCTOBRE 1954 — PRIX: SEPT CENTS

L'Eglise unie rend h[ommage] à la tolérance du Qué[bec]

SACKVILLE, N.-B. — La commission des libertés civiles et religieuses de l'Eglise unie du Canada a fait savoir que, "dans la majeure partie" de la province de Québec, les Eglises catholique et protestante entretiennent "des relations amicales et tolérantes".

C'est M. Ernest E. Long, de Toronto, élu secrétaire permanent, qui a déposé le mémoire de cette commission au 16e Conseil général de l'Eglise unie, auquel prenaient part quelque 375 délégués laïcs et religieux.

Le mémoire passe en revue les conditions q... existent au pays et à l'étranger. Au chapitre intitulé "La situation dans la province de Québec", on lit ce qui suit:

Rapport réconfortant

"Le rapport de cette commission, rendu public l'année dernière, signalait l'intolérance religieuse dans la province de Québec, intolérance qui avait dégénéré en incidents et en violence populaire.

"Il est réconfortant de noter que des incidents semblables ne se sont pas répétés, au cours des deux dernières années, et qu'à la vérité, dans la majeure partie de la province, des relations amicales et tolérantes existent entre l'Eglise catholique et l'Eglise protestante, et entre les personnes de langue française et celles de langue anglaise."

Conceptions erronées

Le révérend Ernest E. Long, un des principaux dirigeants de l'Eglise unie du Canada, a assuré que les protestants n'aspirent pas à détacher les Canadiens français de l'Eglise catholique ni à bouleverser la culture du Québec.

Dans un rapport présenté au 16e congrès annuel de son Eglise, le révérend Long dit que deux fausses conceptions mènent aux malentendus entre Canadiens d'origine française et Canadiens d'origine anglaise et entre catholiques et protestants.

L'une de ces fausses conceptions, dit-il, c'est de voir dans le Québec "des forces politiques et culturelles si réactionnaires qu'elles confinent au fascisme" et dans toute la province "une région où ne peut s'exprimer aucun courant de pensée libérale".

30 prêtres-esclaves travaillent à la construction d'un canal

BERLIN — Quelque 30 prêtres catholiques se trouveraient parmi des centaines d'ouvriers-esclaves qui travaillent actuellement à l'aménagement d'un canal de soixante milles, en Pologne orientale.

Le régime communiste aurait entrepris ces travaux afin de faciliter le trafic maritime avec l'Union soviétique.

Les prêtres en question et d'autres manoeuvres ont été pris dans des "camps de correction" de la région de Lublin. En tout, on trouverait 50 prêtres dans ces camps. La plupart d'entre eux ont été chassés de leur paroisse de Pologne orientale peu après l'arrestation l'an dernier de S. E. le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne.

Mgr Gustave Prévost, de la Société des Missions Etrangères du Québec, arrivé à Vancouver le 23 septembre, a passé 2 ans et demi dans les prisons communistes de Chine. On peut voir, par les photos ci-dessus, comment pareil traitement fait changer la figure d'un homme. A gauche, **Mgr G. Prévost** avant son emprisonnement; au centre, pendant qu'il était interné; et à droite, après un séjour bienfaisant dans un hôpital de Hong-Kong, où il est arrivé de Chine le 1er mai dernier. Avant de devenir préfet apostolique de Lintung, Mgr Prévost avait déjà été interné par les Japonais, durant près de 4 années au cours de la dernière grande guerre. (CCC)

L'hon. M. Duplessis réaffirme sa politique: "Coopération dans le respect des droits"

(Spécial)

VALLEYFIELD — Le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, a exposé les raisons fondamentales de son attitude envers Ottawa, lors de la bénédiction et de l'ouverture du pont Mgr Langlois, ici, dimanche dernier. M. Duplessis parla à l'auditorium du séminaire de Valleyfield devant une foule de 5,000 personnes.

"Abdication: jamais"

Répondant évidemment aux propos tenus par le très hon. L. St-Laurent au Club de Réforme de Québec, M. Duplessis affirma que la province de Québec avait attendu patiemment pendant huit ans une solution acceptable au problème fédéral-provincial, sans recevoir d'offre sérieuse de la part d'Ottawa. Après l'imposition de la taxe provinciale sur les revenus, il déclara avoir accepté à trois reprises de rencontrer les autorités fédérales, sous les auspices d'organisations d'affaires, mais ces projets furent sans suite. "Notre position est simple", conclua-t-il: "coopération toujours, coopération d'égal à égal, coopération dans le respect des droits de chacun, coopération qui n'est pas une rue à sens unique. Abdication de droits fondamentaux: jamais."

Modération remarquable

Le discours de M. Duplessis, d'une modération remarquable, fit ressortir cinq points.

Il rappela d'abord qu'aux origines de l'histoire du Canada, les pouvoirs de taxation appartenaient au gouverneur, sans que le peuple ait son mot à dire. Le mécontentement populaire conduisit à la formation de l'union de Québec et de l'Ontario, qui montra une fois pour toutes l'incompatibilité de vie de ces deux groupes. C'est à la suite de cette expérience que la confédération a été créée, tenant compte de la nécessité d'un gouvernement central responsable sans nuire à la diversité des différentes parties du pays.

M. Duplessis fit observer, en second lieu, que l'étendue et la diversité du Canada même en ces temps modernes exigent une politique de décentralisation, parce que seuls les gouvernements provinciaux peuvent connaître leurs problèmes particuliers à fond et y trouver des solutions appropriées. La centralisation conduit à la bureaucratie et nuit à l'évolution démocratique du pays. Dans ce sens, dit-il, toutes les provinces ont intérêt à défendre la décentralisation.

En troisième lieu, M. Duplessis insiste sur le caractère propre de la province de Québec, qui a des raisons spéciales de craindre la centralisation, parce qu'elle n'est pas une province comme les autres. "C'est pour cela, s'écria-t-il, que les Pères de la Confédération ont jugé que la province de Québec aurait son système d'écoles, qu'elle aurait son système d'hospitalisation, qu'elle serait reine et maîtresse dans le domaine du droit civil et du droit de propriété, dans le domaine des ressources naturelles, en un mot, dans le domaine réservé aux provinces".

Le premier ministre de la province de Québec attaqua ensuite vigoureusement la politique actuelle du Fédéral qui prélève 17 p. 100 de trop dans le domaine de l'impôt sur les revenus sous prétexte d'aider les provinces pauvres, en privant ainsi la province de Québec des fonds dont elle a besoin pour ses propres écoles.

Il décrit ensuite les conférences fédérales-provinciales et la politique de "tutelle" proposée par Ottawa dans ces rencontres. Toutefois, malgré ces insuccès, M. Duplessis se dit prêt, comme par le passé, à coopérer avec le Fédéral mais toujours "dans le respect des droits de chacun".

Le Club des 100 (120?) (150?)

La réponse enthousiaste des Franco-Manitobains à l'appel de l'Association d'Education prouve leur patriotisme vivant et leur magnifique générosité. Elle est un témoignage de leur volonté de survivre en terre manitobaine comme groupe religieux et ethnique fidèle à ses traditions.

Grâce à cet enthousiasme patriotique, le "gousset" de l'Association se gonfle déjà de quelques milliers de dollars, et le Club a atteint son objectif de 100 membres.

Mais devant la marée montante de ses obligations envers notre jeunesse et forte de la pensée que d'autres veulent se joindre à son Club, l'Association invite une fois encore tous ceux qui le peuvent à suivre l'admirable exemple de leurs compatriotes en devenant membres du Club, qui peut certes compter 125 membres ou même plus . . .

On émet les chèques à l'ordre de l'Association d'Education, au montant de $25 ou plus, et on les fait parvenir aux bureaux de **La Liberté et le Patriote** ou à ceux de l'Association d'Education, 577, rue des Meurons, St-Boniface.

Nous publions ci-dessous les noms des généreux amis de l'Association qui se sont fièrement inscrits dans le Club des 100 depuis les débuts. Qu'on n'oublie pas que ces contributions au Club seront créditées aux paroisses des donateurs, aidant celles-ci à atteindre leur objectif.

L'Association d'Education réitère ses remerciements à ceux qui ont répondu si spontanément à son appel. Elle espère aussi pouvoir publier bientôt, dans cette même colonne, les dons des communautés religieuses enseignantes du Manitoba français.

★ ★ ★

TROISIEME LISTE

RR. PP. Jésuites, Collège St-Boniface	50.00
M. l'abbé E. Levesque, commandant d'escadre CARC	50.00
M. le magistrat Henri Lacerte, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, Notre-Dame de Lourdes	25.00
Le plan de semences Roch Vuignier, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Joseph Bazin, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Meinrad Roch, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Pierre Charrière, cultivateur, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Marcel Boulic, prop., Crèmerie N.-D. de Lourdes	25.00
M. Arthur Leclerc, prop., Pharmacie Leclerc, 354, rue Marion, St-Boniface	25.00
Dr A.-E. Bourgeois, dentiste, Clinique St-Boniface	25.00
M. Z. Audette, cultivateur, Otterburne	25.00
M. Aurèle Desaulniers, marchand, Ste-Elisabeth	25.00
Dr A.-C. Laurin, dentiste, 141, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. l'abbé A. Boulet, curé de la basilique, St-Boniface	25.00
M. Clément Lachance, cultivateur, St-Eustache, Man.	25.00
M. Antoine Préfontaine, cultivateur, St-Pierre, Man.	25.00
M. J.-Hilaire Lachance, cultivateur, St-Eustache, Man.	25.00
M. Albany Gallant, marchand, Letellier, Man.	25.00
Anonyme, Lorette, Man.	25.00
MM. Jean et Louis Préfontaine, prop., Pharmacie Préfontaine, 243, rue Marion, St-Boniface	25.00
Dr R.-A. Jacques, médecin-chirurgien, Clinique St-Boniface	25.00
M. Léopold-A. Girard, cultivateur, Elie, Man.	25.00
RR. PP. Trappistes, St-Norbert, Man.	25.00
Noviciat des RR. PP. Oblats, St-Norbert, Man.	25.00
Dames de Ste-Anne, St-Norbert	25.00
M. J.-A. Ritchot, St-Norbert	25.00
M. Eugène Tellier, St-Norbert	25.00
Dr J.-M. Huot, médecin-chirurgien, Clinique St-Boniface	25.00
M. A. Perreault, Somerset, Man.	25.00
M. F.-B. Vrignon, marchand, Woodridge	25.00
M. Fernand Viau, M.P., député de St-Boniface, St-Boniface	25.00
MM. Karl Kandel et Alfred Landry, prop., St. Boniface Hotel	25.00
Dr Léonard Marcoux, médecin vétérinaire, Morris, Man.	25.00
M. A.-O. Beaudry, marchand général, South Junction, Man.	25.00
Dr R.-L. Gendreau, médecin-chirurgien, directeur de l'Hôpital Ste-Rose, Ste-Rose, Man.	25.00
M. l'abbé Ovila Moquin, curé de Mariapolis	25.00
MM. Joseph et Frank Van Belleghem, Hôtel Tourist, St-Boniface	25.00
M. Jules-A. Couture, gérant, Western Canada Fur Pool Ltd., Winnipeg	25.00
M. Josaphat Doyon, marchand général, Bruxelles, Man.	25.00

★ ★ ★

DEUXIEME LISTE

Les Clercs de St-Viateur, Otterburne, Man.	100.00
M. Yvonic Guyot, propriétaire de Nick's Tire Shop, Brandon	25.00
M. C.-E. Huot, de Chez Huot, 200, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. J.-A.-M. de la Giclais, 322, rue Main, Winnipeg	25.00
M. Laurent Desjardins, gérant du Salon mortuaire Desjardins, 138, boulevard Dollard, St-Boniface	25.00
Dr Paul L'Heureux, directeur médical de l'Hôpital St-Boniface	25.00
Dr G. Létienne, spécialiste pour la vue, 601, édifice Medical Arts, Winnipeg	25.00
MM. Joseph et Lucien Chaput, marchands, 300, rue Hamel	25.00
Dr Clément Lavoie, médecin-chirurgien, 641, rue Langevin	25.00
Dr G. Normandeau, médecin-chirurgien, 155, ave Provencher	25.00
M. Claude Buffet, agent d'immeubles, 302, édifice McIntyre	25.00
M. l'abbé Antoine d'Eschambault, curé de St-Emile	25.00
M. J.-B. Lalonde, 620, rue Aulneau, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Mastaï Mireault, 5, Claydon Drive, St-Vital	25.00
L'Union Nationale Métisse, St-Boniface	25.00
La Société d'Enseignement Postscolaire, St-Boniface	25.00
Anonyme, St-Boniface	25.00
Emile-L. Bouveron, entrepreneur peintre-décorateur, 900, rue Sherburn, Winnipeg	25.00
Max Seipp, propriétaire, St. Boniface Hardware	25.00
Jean Boux, vice-président, Supercrete Ltd., St-Boniface	25.00
J.-Ernest Dumas, secrétaire-trésorier, Supercrete Ltd., St-Boniface	25.00
Georges Giguère, propriétaire, Aroline Boat Co., St-Boniface	25.00
J.-E. DeGagné, représentant commercial des postes CFRG et CFNS, St-Boniface	25.00
Chapelle funéraire P. Coutu, 156, rue Marion, St-Boniface	25.00
R.-J. Stanners, optométriste, 141, ave Provencher, St-Bon.	25.00
Mgr Clovis Paillé, P.D., V.G., curé de Ste-Agathe	25.00
Dr J.-H. Boucher, médecin-chirurgien, St-Jean-Baptiste	25.00
M. l'abbé U. Forest, curé de St-Norbert	25.00
Dr Maurice Gydé, médecin-chirurgien, St-Pierre-Jolys	25.00
Anonyme, Letellier, Man.	25.00
Dr Réginald Champagne, médecin-chirurgien, Elie, Man.	25.00
M. l'abbé E. Lavoie, curé de Somerset	25.00
M. Laurier Régnier, avocat, 216, édifice McIntyre	25.00
M. Maurice Arpin, avocat de l'étude légale Greenberg et Arpin, 457, rue Main	25.00
M. Jos. Mireault, commerçant de chaussures en gros, 2ème étage, 431, rue Main	25.00
M. Herménégilde Parent, prop., Pinewood Hotel, Powerview, Man.	25.00
M. J.-L. Carel, St-Claude	25.00
Dr Hubert Delaquis, médecin-chirurgien, Notre-Dame de Lourdes, Man.	25.00

★ ★ ★

PREMIERE LISTE

S. Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface	$50.00
S. Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg	25.00
S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Bon.	25.00
L'hon. Edmond Préfontaine, député de Carillon, ministre des Affaires municipales et secrétaire provincial	50.00
Assemblée générale Taché, des Chevaliers de Colomb	50.00
Monnin, Grafton, Deniset & Dowhan, avocats, édifice Banque Canadienne Nationale, Winnipeg	50.00
M. A.-H. Côté, de la Western Paint Co. Ltd., 521, rue Hargrave, Winnipeg	50.00
M. Joseph Rodrigue, de la Toupin Lumber & Fuel Co. Ltd.	25.00
M. Charles Dufault, de la Dufault Sheet Metal & Retinning Co. Ltd.	25.00
M. Pierre Raimbault, de la Cusson Lumber Co. Ltd.	25.00
M. Emile Couture, de la Couture Motors, St-Boniface	25.00
M. Robert Bockstael, de la Bockstael Construction Ltd.	25.07
Dr Henri Guyot, 580, rue Aulneau, St-Boniface	25.00
M. Geo.-P. Jessop, gérant, Banque Canadienne Nationale, Winnipeg	25.00
Eagle Bus Lines Ltd., transport d'autobus, 166, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. Guy Morier, gérant de la St. Boniface Creamery (Medo-Land)	25.00
M. Roland Couture, gérant de CKSB, St-Boniface	25.00
MM. Henri et Arthur d'Eschambault, agents de voyage et d'assurances, St-Boniface	25.00
M. Rosaire Corbeil, entrepreneur général en construction	25.00
MM. Victor et Théophile Marius, marchands en gros de tabac et confiserie	25.00
Labossière et Fils, garagistes, 353, avenue Provencher, St-Boniface	25.00
Lafrenière et Fils, ferblantiers, 97, rue Knudson, St-Boniface	25.00
Dr P.-E. LaFlèche, dentiste, 906, édifice Boyd, Winnipeg	25.00
M. Gene Gauthier, photographe, 489, rue Giroux, St-Bon.	25.00
M. Edmond Brodeur, M.A.L., député de La Vérendrye, St-Adolphe	25.00
L'hon. juge J.-Thomas Beaubien, juge de la Cour du banc de la Reine, Winnipeg, Man.	25.00
M. l'abbé M. Sabourin, CARC, McDonald, Man.	25.00
M. Gildas Molgat, M.A.L., député de Ste-Rose, Ste-Rose	25.00
M. Roger Teillet, M.A.L., député de St-Boniface	25.00
M. René Jutras, M.P., député de Provencher, Letellier, Man.	25.00
La Librairie Fides, St-Boniface	25.00
Dr A.-G. Dandenault, 415 Medical Arts, Winnipeg	25.00
M. Louis Bétournay, avocat-notaire, St-Boniface	25.00
L'hon. sénateur A.-L. Beaubien, St-Jean-Baptiste, Man.	25.00
M. John Gordon, 619, rue Langevin, St-Boniface	25.00
Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., Winnipeg	25.00

TOKYO — Les scolastiques du Japon, qui naguère allaient à l'étranger faire leurs études de théologie, suivent maintenant ces cours dans une nouvelle maison située dans la banlieue de la capitale nippone. Le nouvel édifice se trouve non loin du grand séminaire diocésain. Seize scolastiques, quatre professeurs et deux frères y demeurent.

L'on prévoit la création d'un organisme pour contrôler la radio et la télévision

OTTAWA — Selon toute probabilité, le Parlement se verra réclamer une nouvelle fois, au cours de la prochaine session, la création d'un organisme indépendant pour réglementer la radio et la télévision au Canada et pour recommander l'émission des permis.

On prévoit que le parti progressiste conservateur et le parti du Crédit social présenteront ces nouvelles demandes aux Communes et aux réunions d'une commission parlementaire spéciale sur la radiodiffusion et la télévision. Les partis libéral et CCF continueront vraisemblablement à s'opposer à la création d'un tel organisme.

La création de la commission parlementaire fournira également à l'Association des postes privés de radio et de télévision, laquelle représente la plupart des postes privés du Canada, une occasion de poursuivre sa campagne en faveur d'un organisme indépendant.

Situation "injuste"

On s'attend que, pour étayer leurs arguments, les députés conservateurs et créditistes utiliseront une résolution adoptée par les Jeunes libéraux du Canada à leur congrès de 1954. Cette résolution dit qu'un organisme indépendant corrigerait "l'injustice de la situation qui fait que Radio-Canada détient des pouvoirs réglementaires sur les postes non gouvernementaux avec lesquels elle est en concurrence pour le nombre des auditeurs et les affaires".

L'hon. Dr McCann, ministre du Revenu national, qui est le porte-parole de Radio-Canada aux Communes, a déclaré en juin dernier que le gouvernement est opposé à la création d'un organisme de régie séparé.

M. McCann a dit que le gouvernement s'en tient toujours aux conclusions de la commission royale sur les lettres, les sciences et les arts, dont la majorité a recommandé la continuation du régime actuel.

Un service public

Ce rapport déclare que ceux qui réclament un organisme indépendant partent "du faux principe que la radiodiffusion au Canada est une industrie". La commission estime au contraire qu'il s'agit d'un service public et que ce service public doit être dirigé et contrôlé dans l'intérêt du public par un organisme responsable devant le Parlement.

Un organisme entièrement séparé qui traiterait la radiodiffusion publique et privée avec une impartialité judiciaire ne pourrait manquer de détruire, dit le rapport, le système actuel dont le Canada dépend pour la diffusion à l'échelle nationale de programmes nationaux.

Cependant, le rapport de la minorité de la commission, signé par M. Arthur Surveyer, de Montréal, appuie la création d'un organisme indépendant.

3,600 millions d'habitants prédits pour notre globe

ROME — En 1980, la population mondiale comptera 3,600 millions d'habitants, soit 1,200 millions de plus qu'actuellement, a affirmé la doctoresse américaine Irene Taeuber à la dernière séance du Congrès mondial pour la population, qui vient de se tenir à Rome.

D'autres orateurs ont déclaré à cette réunion que les croisements de races pouvaient diminuer les maladies héréditaires. Le professeur Pisarev, délégué soviétique, s'est félicité du climat de compréhension mutuelle dans lequel s'est déroulé le congrès et a souligné que le problème de la population était intimement lié à celui de la paix et de la coopération. Il a enfin répété son opposition aux pratiques malthusiennes et a soutenu que les problèmes de l'accroissement de la population devaient être résolus par l'organisation de la production et de la juste répartition des matières premières entre les pays.

Enfin M. Hensoj, président de l'Union internationale pour l'Etude scientifique de la population, qui présidait la séance de clôture, a constaté que le congrès n'avait pas déçu l'espoir de ses organisateurs puisque trente séances avaient été tenues, 350 rapports présentés et discutés par 700 délégués qui représentaient 68 pays.

Programme du 20e congrès général de l'Association d'Education

10 et 11 octobre — Collège de St-Boniface

DIMANCHE 10 OCTOBRE

8 h. p.m.:

O CANADA

Bienvenue et rapport des activités générales de l'exécutif — Le docteur P.-E. LaFlèche, président général.

Programme musical — Département musical de l'Institut Collégial St-Joseph.

Election des Comités des Résolutions et de Nomination.

Présentation des Trophées La Liberté — Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., directeur de "La Liberté et le Patriote".

Ecole Beaudry, La Salle — Institutrice: Mlle Thérèse Aubin.

Institut Collégial St-Joseph (grade X), St-Boniface — Institutrice: Sr Marie-Agnès de Jésus, des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Ecole Grande Clairière (grade I - IV) — Institutrice: Mlle Lucille Joubert.

Ecole Ste-Agathe (grade XII) — Institutrice: Sr Charles-René, des SS. NN. de Jésus et de Marie.

(Les Comités des Résolutions et de Nomination se réuniront immédiatement après la séance.)

LUNDI 11 OCTOBRE

9 h. a.m.:

Rapport du Comité de Nomination.

Rapport du Comité d'Organisation — Me Alfred-M. Monnin, prés.

Rapport financier — M. H. d'Eschambault, trésorier.

DISCUSSION

Repos — Café

Rapport du Comité de Fonctionnement scolaire — Mlle Léonie Guyot, présidente.

DISCUSSION

2 h. de l'après-midi:

Election de l'Exécutif.

Rapports des Visiteurs des Ecoles — R. P. G. Belcourt, S.J. et M. l'abbé Henri Perron.

Rapport du Comité d'Enquête — M. Pierre Raimbault, président.

Rapport du Comité des Résolutions.

DISCUSSION

CHANT DE L'ASSOCIATION

6 h. du soir:

Rapport de l'Election de l'Exécutif.

Message à la Semaine Sociale du Canada

Pie XII invite le cultivateur canadien à demeurer sur la terre

VATICAN — Le double et grave problème de l'établissement rural et de l'immigration est d'une pressante actualité pour le Canada et d'une importance particulière pour l'Eglise, lit-on dans le message de S. S. Pie XII à l'occasion de la 31e session des Semaines Sociales du Canada (section française), à Mont-Laurier.

Le message affirme que le funeste exode des campagnes est dommageable à l'économie du pays et contraire au bien-être moral et religieux des populations. Au sujet de l'immigration, "problème plus actuel encore et plus urgent", il demande que l'activité des catholiques soit orientée vers des réalisations concrètes et pratiques, affirmant que ces circonstances historiques, qui ont pu expliquer certains réflexes de méfiance et de défiance, sont maintenant dépassés par les événements. Faisant le lien entre les deux thèmes à l'étude, il conseille enfin de tout faire pour favoriser l'établissement de l'immigrant à la campagne plutôt que dans les villes.

Voici le texte intégral de la lettre, adressée à S. E. le cardinal Léger, président d'honneur des Semaines et signée par S. Exc. Mgr J.-B. Montini, pro-secrétaire d'Etat.

Texte de la lettre

Le Saint-Père a appris avec plaisir que la XXXIe session des Semaines sociales du Canada — très heureusement complétée depuis l'an dernier par une session parallèle d'expression anglaise — avait choisi pour thème le double et grave problème de l'établissement rural et de l'immigration: problème d'une pressante actualité pour votre patrie, sous l'un et l'autre de ses aspects; problème aussi d'une importance toute particulière pour l'Eglise, étant donné les multiples implications morales et religieuses qu'il suppose.

Etablissement rural

Le Créateur semble avoir voulu inscrire lui-même dans la constitution géographique du Canada le rôle que l'agriculture serait appelée à y jouer: ses immenses étendues de plaines et de forêts n'étaient-elles pas une muette invitation pour vos populations laborieuses à se dédier aux travaux du défrichage et de la culture? Et pourtant, sous l'influence de la civilisation industrielle, le Canada connaît aujourd'hui, comme tant d'autres pays, le funeste exode des campagnes vers les villes, de sorte que non seulement de vastes étendues de terres cultivables attendent encore d'être défrichées, mais même — dans certaines régions du moins — des terres d'abord cultivées ont été ensuite délaissées par leurs premiers occupants.

Cette situation n'est pas seulement dommageable à l'économie du pays, elle est aussi contraire au bien-être moral et religieux des populations. Le St-Père, qui, en maintes occasions, a dénoncé les dangers de l'entassement de grandes masses humaines dans les agglomérations urbaines, invitait naguère les agriculteurs à ne pas abdiquer la noblesse de leur profession pour venir "perdre dans la ville, qui ne leur réserve le plus souvent que des désillusions, les économies laborieusement amassées, et bien souvent la santé, les forces, la joie, l'honneur, l'âme elle-même". (Discours au Congrès des agriculteurs italiens, 15 novembre 1946, A.A.S., tome XXXVIII, p. 432.)

C'est vous dire toute l'importance que le Souverain Pontife attache à la question de l'"établissement rural", choisie comme premier thème de la présente Semaine sociale.

Immigration

Plus actuel encore et plus urgent apparaît le second problème sur lequel se fixera l'attention des semainiers: celui de l'immigration.

Je n'ai pas à rappeler à Votre Eminence les principes si clairement et si fréquemment proclamés à ce sujet par le magistère romain, qu'il s'agisse de la fondamentale constitution apostolique "Exsul Familia", du 1er août 1952, ou des déclarations personnelles du Souverain Pontife dans Ses écrits ou Ses discours (radiomessages de Noël 1941 et 1942, Lettre à Mgr McNicholas, président de la N.C.W.C., du 24 décembre 1948, Allocution aux Délégués de la Conférence Internationale sur l'Emigration tenue à Naples en octobre 1951, etc.). D'ailleurs, l'Episcopat canadien a fait écho avec une fidélité exemplaire aux soucis et aux directives de Sa Sainteté, en particulier par le communiqué officiel publié à l'issue de son assemblée annuelle de 1952.

Réalisations concrètes

Aussi bien ce n'est plus tant vers la reconnaissance des principes — évidents pour tout chrétien qui réfléchit — que vers des réalisations concrètes et efficaces que semble devoir être orientée aujourd'hui l'activité des catholiques de tous les pays d'immigration, et notamment du Canada, où le phénomène atteint une remarquable ampleur, puisqu'en moins de dix ans il a vu affluer sur son territoire un million d'immigrants.

L'apport des catholiques à la solution des complexes problèmes soulevés par cet afflux de nouvelle population pourrait et devrait être de première importance. L'accueil au nouvel arrivant, son adaptation psychologique au nouveau milieu, ses difficultés d'ordre économique, culturel, moral, religieux: que de domaines dans lesquels on est en droit de voir les fils de l'Eglise rivaliser d'ingéniosité et de charité ouverte et prévenante! Des circonstances historiques, qui ont pu expliquer certains réflexes de méfiance ou de défense vis-à-vis des immigrants, sont maintenant, il faut bien le dire, dépassés par les événements.

D'ailleurs, la pensée que l'immigrant d'aujourd'hui sera demain un élément actif du bien-être temporel et spirituel de la communauté nationale doit être un stimulant de plus à adopter à son égard — quoi qu'il en soit des différences de caractère, d'éducation ou de culture — une attitude compréhensive, où l'esprit de foi et de charité se rencontre avec l'amour bien entendu de la patrie.

(Suite à la huitième page)

La mobilisation des étrangers en France

PARIS — Les étrangers vivant en France ont été avertis par les autorités françaises qu'ils pourront être enrôlés dans l'armée française le mois prochain.

Les étrangers vivant en France depuis plus de 12 mois sont susceptibles d'être appelés en vertu d'une loi approuvée le mois dernier. On est à terminer le recensement de ces étrangers.

De par la loi américaine de 1951 sur le service militaire, tous les étrangers admis aux Etats-Unis pour résidence permanente sont susceptibles d'être mobilisés. Ceux qui sont admis pour résidence provisoire peuvent être appelés s'ils séjournent aux Etats-Unis plus de 12 mois. Ils doivent renoncer à tous droits de naturalisation s'ils refusent l'appel militaire.

Les autorités françaises précisent qu'il ne s'agit aucunement de représailles mais qu'elles veulent simplement l'égalité de traitement.

Lettre ouverte aux dames du Winnipeg Métropolitain

La Caisse de Bienfaisance du Winnipeg Metropolitain

Le lundi 4 octobre commencera dans le Winnipeg Metropolitain la perception à domicile de la Caisse de Bienfaisance. Les citoyens de Winnipeg doivent être fiers de ce magnifique groupe de 3,000 femmes qui sont ainsi organisées dans toute la région métropolitaine pour la perception à domicile en faveur de la Croix-Rouge et de la Caisse de Bienfaisance. Ce groupe si bien organisé fait l'envie de toutes les villes sur le continent.

Saviez-vous qu'un sur trois citoyens reçoit de l'aide directe d'une agence de la Plume Rouge durant l'année? Si vous désirez obtenir quelque renseignement au sujet de la Caisse de Bienfaisance ou des Agences, enquérez-vous auprès de votre capitaine de district. N'oubliez pas que l'aide de chaque citoyen est instamment requise pour faire fonctionner nos 35 agences de santé et de bien-être. Chacune des sommes qui sont mises de côté ou sacrifiées est importante.

Aidez la perceptrice de votre district en ayant votre contribution prête lorsqu'elle passera chez vous. Elle vous aide, tout en aidant vos semblables.

37,837 naissances en août 1954



OTTAWA — L'Office de la Statistique annonce que le nombre des naissances en août fut de 37,837, ce qui représente une amélioration de 8 p. 100 sur les chiffres de l'an dernier, soit 34,882. C'est le sommet des quatre dernières années pour le mois d'août.

Depuis le mois d'avril, les chiffres des naissances sont de 4 p. 100 plus élevés que ceux de 1953. Pour la période de janvier à août, l'augmentation est de 6.9 p. 100 et les chiffres comparatifs sont de 287,306 et 268,648.

Le nombre des mariages accuse une baisse de 5.5 p. 100; il est tombé de 14,048 à 13,255. Le nombre de décès est passé de 9,907 à 9,612, soit un déclin de 3.2 p. 100.

Elwood Glover, du CBC, va de succès en succès. Il est, en effet, l'annonceur le plus populaire et le mieux connu du réseau national qui est entendu aussi à la télévision. Il fait partie du personnel du CBC depuis 16 ans. Ses passe-temps favoris sont de collectionner d'anciennes armes à feu et de parler de sa récente tournée sur le continent européen, au cours de laquelle il a visité plusieurs postes de radio et interviewé nombre de musiciens européens qui se spécialisent en jazz.

Guérison attribuée au cardinal Schuster

MILAN — Un journal de Milan, **L'Italia**, rapporte une guérison merveilleuse qui serait survenue à l'occasion d'une visite du cardinal Schuster, décédé récemment.

Cela se produisit en 1948, alors que l'archevêque faisait sa tournée de confirmation dans la paroisse de Dugnano (Milan). Après une cérémonie, on lui présenta un jeune homme de quatorze ans, Virginio Vorisco, qui était muet depuis sa naissance et dont l'infirmité était considérée comme inguérissable par les médecins.

Devant le regard implorant de l'adolescent le cardinal lui posa la main sur l'épaule et dit: "Sois tranquille, tu seras guéri". L'enfant retourna chez lui et commença à parler de façon très distincte. Depuis lors, le jeune homme parle de façon tout à fait normale et rien ne laisse à deviner qu'il ait souffert de l'infirmité en cause. Interrogé là-dessus, plusieurs médecins ont déclaré que la guérison est un phénomène inexplicable du point de vue naturel.

De son côté, quand l'archevêque fut mis au courant de cette guérison, il demanda qu'on gardât le silence sur cet événement jusqu'après sa mort.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres le faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

324-27P.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote" par Jacques LEMOYNE

Cette année, nous n'aurons pas à nous transporter à New-York ou à Cleveland pour suivre les péripities de la série mondiale. Nous nous installerons simplement dans notre fauteuil favori et nous laisserons la télévision faire son oeuvre. Et pourtant, une seule pensée nous console un peu de ne pas assister "en personne" à la série. Notre porte-monnaie pourra conserver pendant quelques jours de plus les quelques dollars qui s'y trouvent. Car il ne faut se faire aucune illusion à ce sujet, un voyage à la série mondiale ça coûte cher. A moins de disposer d'une petite fortune personnelle ou de voyager aux frais du club de baseball, un rédacteur sportif n'a pas les moyens de se déplacer de New-York à Cleveland. Il lui faudra donc choisir une des deux villes et, généralement, il choisira New-York. Les chambres d'hôtel coûtent cher à New-York, surtout quand il y a tant de visiteurs de l'extérieur.

La vie à New-York, ou ailleurs, mais spécialement à New-York puisque c'est là où nous sommes allés le plus souvent depuis la guerre, coûte cher. Il n'est pas question de se reposer, bien entendu. Le journaliste de "petite ville" comme nous-mêmes doit d'abord visiter les bureaux de la ligue pour obtenir ses passes. Puis il cherche à rencontrer des journalistes de la "grande ville" et il y parvient assez facilement grâce aux bons offices des publicistes des deux clubs en présence. Il se rendra à bonne heure au terrain de baseball et s'il en est à son premier voyage, ou même à son dixième, il ne cessera de s'émerveiller devant le Yankee stadium, ou même le Polo Grounds. C'est après la joute que les choses s'animent véritablement et il n'est pas rare de passer la nuit debout, avec les copains. Une telle routine, si elle était maintenue pendant un mois, conduirait au cimetière. Comme elle ne dure pas trop longtemps, elle ne fait que vider le porte-monnaie et raccourcir la vie.

Des visites

Nous nous souvenons de certaines visites, faites à trois heures du matin par des confrères canadiens traînant à leur suite un colonel du Kentucky, un véritable paraît-il. Le colonel devait venir du désert de l'Arizona car il avait une de ces soifs que rien ne semblait devoir apaiser. Et c'est en pyjama, les yeux à moitié fermés qu'il faut se montrer l'hôte parfait. "Boys will be boys", dit-on en anglais. Mais si les nuits sont courtes, les jours passent rapidement. La saison de l'opéra et du théâtre n'étant pas commencée à cette époque, il y a la visite au Rockfeller Center, la visite de quelques musées et dans un autre domaine, une visite au gymnase Stillman où tous les grands pugilistes poursuivent leur entraînement.

Mais nous vous faisons grâce d'autres détails et nous passons immédiatement au sujet qui nous intéresse, la série mondiale. Pour une raison que nous avons de la difficulté à nous expliquer, nous croyons que les Indiens vont vaincre les Giants assez rapidement. Nous avons peut-être le complexe des partisans de l'Américaine qui affirment que "l'autre ligue n'est pas un circuit majeur". Quoi qu'il en soit, les Indiens nous paraissent trop puissants au monticule et au bâton pour les joueurs de Durocher. Ce dernier a plus d'expérience que Lopez, mais l'expérience du gérant ne fait pas frapper des coups de circuit et ne fait pas lancer des parties presque parfaites. Pour des raisons sentimentales nous aimerions voir les Giants l'emporter, mais nous craignons fort que les Indiens avec leur artillerie lourde dans tous les domaines ne parviennent à mettre leurs adversaires en déroute pour affirmer une fois de plus la supériorité de leur ligue sur la Nationale. Nous croyons que la série va durer six joutes au plus et nous refusons de prédire quel club remportera les honneurs.

Appréhensions

Au moment où vous lirez ces lignes, la série sera probablement très avancée. Il est probable aussi que se dessinera déjà la figure de celui qui deviendra le grand héros de cette classique, et aussi celui qui en sera la "poire". Les joueurs des deux clubs songent avec appréhension à tout ce qui s'est déjà passé au cours d'une série mondiale, surtout de la fameuse balle échappée de Mickey Owen, et après la guerre, le ballon de Ralph Branca. On pourrait écrire des chapitres sur ce sujet et nous y reviendrons certainement si la série nous donne une "poire". La malchance peut s'acharner sur un joueur pendant longtemps et faire du héros de la saison le zéro des éliminatoires. Tous les joueurs le savent et c'est pourquoi ils redoublent d'ardeur durant ces séries.

Les vieux joueurs, surtout ceux qui en sont à leur première série mondiale, et ce sera le cas pour plusieurs cette saison, veulent aussi donner leur meilleur car ils savent bien qu'ils achèvent leurs jours comme joueurs de baseball et plusieurs ambitionnent de réaliser des exploits qui leur permettront de se trouver un poste de pilote ou d'instructeur. Les jeunes sont anxieux de faire leur marque eux aussi et c'est pourquoi il arrive souvent que des inconnus deviennent des héros, du jour au lendemain. Pour notre part, nous n'avons qu'un seul désir à formuler avant la série: que Bob Feller lance et gagne une partie. N'eût été la guerre, Feller aurait établi un record que personne ne pourrait surpasser. Il a quand même effectué un magnifique retour en forme, changeant complètement son style quand sa balle rapide est devenue lente. Bob n'a pas eu de chance dans les autres séries auxquelles il a participé, nous lui en souhaitons au cours de celle qui se dispute actuellement.

Nouveau centre

Si tout continue à bien aller pour Jackie Leclair, ce jeune athlète de Québec réalisera enfin l'ambition de sa vie. Il portera les couleurs des Canadiens de Montréal. Nous avons connu Leclair assez intimement pour savoir qu'il n'était pas heureux avec la direction des Maple Leafs de Toronto comme mentors de sa destinée. Jackie a toujours voulu évoluer pour les Canadiens et ce désir l'a conduit souvent à bien des déboires. Comme joueur junior il espérait bien qu'un éclaireur des Canadiens découvrirait en lui un joueur de talent. Ce fut un éclaireur des Maple Leafs de Toronto qui le découvrit. Leclair alla jouer dans l'Ouest et songea pendant quelques mois à entrer au grand séminaire. Mais là n'était pas sa vocation. Il retourna à Québec où il brilla pour les Citadelles, avant Jean Béliveau. Il passa ensuite aux As et se mit en évidence rapidement avec cette équipe. Puis il se mit à voyager entre les divers clubs de la chaîne des Leafs, mécontent et malheureux, brisant les règlements de l'entraînement, ne donnant sa pleine mesure que quand le coeur lui en disait.

A la fin de la saison dernière, il fut échangé par Pittsburgh au club Buffalo. Les Canadiens achetèrent immédiatement son contrat et Jack reçut la nouvelle qu'il attendait depuis plusieurs années. Il se garda en excellente condition tout l'été durant et il brille avec éclat au camp d'entraînement des Canadiens. On le désigne comme remplaçant d'Elmer Lach, tâche qui ne sera pas facile mais que Jack est bien destiné à accomplir quand même. Il se pourrait très bien qu'il commence la saison enttre Richard et Olmstead et, pour un jeune joueur, un tel poste n'est pas à dédaigner. Les Canadiens ont peut-être sur leur équipe le gagnant du trophée Calder.

Emigration à la rescousse

LA HAYE — Prenant la parole au cours du "Congrès international sur la Migration catholique", qui s'est ouvert ces jours derniers à Breda, M. Suemasa Okamoto, ambassadeur du Japon aux Pays-Bas, a, au cours de son exposé, évoqué les problèmes soulevés au Japon par ce que l'on peut qualifier de surpopulation.

La population du Japon, qui comptait au premier mai dernier 88,000,000 d'âmes, aura, selon les calculs d'experts japonais, dépassé les 100,000,000 en 1985 et aura atteint, pense-t-on, le chiffre-record de 107,000,000 en 1990.

Coût trop élevé de l'émigration

Abordant la question de l'émigration, le diplomate japonais a fait remarquer que le Japon n'était pas à même de résoudre seul ce problème, car, s'il est possible de trouver des pays qui se sont déclarés prêts à accueillir un grand nombre d'émigrants japonais, l'économie japonaise ne pourrait en supporter les charges financières, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le transport.

Arme anticommuniste

Depuis la fin de la guerre, 18,000 Japonais seulement ont pu émigrer et parmi ceux-ci on comptait un grand nombre de Japonaises mariées à des soldats américains.

D'autre part, M. Suemasa Okamoto est d'avis que l'émigration est l'un des meilleurs moyens pour combattre le communisme au Japon.

Religieuses déportées et employées comme ouvrières agricoles

BRESLAU — Dans les territoires séparés de l'Allemagne orientale, les autorités polonaises ont porté un coup décisif aux religieuses catholiques dont les maisons-mères se trouvent à Breslau. Sous prétexte qu'elles s'opposaient à la polonisation des "nouveaux territoires", les Soeurs ont été chassées de leurs anciens établissements et déportées dans deux cloîtres non loin de Cracovie. Elles y sont "surveillées" et opprimées par l'Etat. Comme on l'a révélé peu après, les religieuses seront surtout embauchées à titre de travailleuses agricoles.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI - NOTRE LANGUE : : DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada.

ABONNEMENTS—**Canada**: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au

Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Union nationale et unité libérale

Le récent discours prononcé par le T. H. Louis St-Laurent, lors de l'ouverture des nouveaux quartiers du Club de Réforme à Québec, semble avoir déclenché une lutte ouverte entre Ottawa et Québec au sujet des relations fédérales-provinciales. Les répercussions politiques de ce geste retiennent l'attention du public et de la presse sans que personne, apparemment, puisse en démêler la complexité d'une façon satisfaisante.

M. St-Laurent songe-t-il à renverser Duplessis, ou croit-il que sa prise de position ralliera au parti libéral assez d'électeurs dans les provinces anglaises pour compenser les pertes possibles dans la représentation fédérale du Québec? Autant de calculs, autant de réponses. Il est certain que, depuis six mois, le parti libéral, qui se vante d'être le parti de l'unité nationale, perd du prestige aux yeux des électeurs anglais à cause de son indécision au sujet des exemptions réclamées par les Québecois dans le domaine de l'Impôt sur le revenu. Le fait d'accorder ces exemptions mettrait en danger tout le système des ententes fédérales-provinciales approuvées par les électeurs de neuf provinces. Mais le discours de M. St-Laurent semble avoir fermé la porte définitivement à la possibilité d'un compromis sur ce point.

Il serait peut-être utile de faire ressortir davantage la partie du discours du premier ministre qui touchait au problème de la taxation, car, au point de vue pratique, c'est l'élément qui intéresse le public de plus près. Comme disait **La Presse,** dans son article éditorial qui traitait du discours de M. St-Laurent, il importe de trouver une solution à la situation actuelle car celle-ci risque de chasser l'industrie de la province de Québec. En y regardant attentivement, l'on voit bien que M. St-Laurent a fait de cette question économique et fiscale le thème même de toute son allocution.

Le chef du parti libéral fait d'abord remarquer bien franchement que le Fédéral prélève actuellement sur les revenus personnels et corporatifs plus qu'il ne lui en faut pour s'acquitter de ses responsabilités. Le surplus est exigé afin de répartir dans tout le Canada les revenus des provinces centrales et ainsi assurer aux citoyens de tout le pays un niveau de vie minimum et une prospérité générale qui, à son tour, fournit un marché aux provinces riches. M. St-Laurent révèle sans détours qu'à l'heure actuelle 17 p. 100 de l'Impôt fédéral sur les revenus sert à financer ce système de nivellement économique et il en tire une conclusion spécifique: les contribuables du Québec, en principe, paient leur part de ce 17 p. 100 et ils continueront de l'acquitter, tout en se privant de leur part des bénéfices possibles qui en découleraient s'ils acceptaient les octrois du Fédéral, à l'exception des allocations familiales, de l'assurance-chômage, etc. Ce refus, selon M. St-Laurent, soustrait aujourd'hui à ces contribuables quelque $25,000,000 par année.

C'est précisément dans ce cadre qu'il faut situer la déclaration du premier ministre relativement au rôle respectif du Fédéral et du Provincial au Canada. M. St-Laurent parlait de priorité dans le domaine de la taxation seulement, et il rappelait tout simplement que le Conseil privé a toujours donné raison au Fédéral dans les causes où le Fédéral et le Provincial se faisaient concurrence pour obtenir leur juste part des successions, des ressources de compagnies en banqueroute, etc. A noter, cependant, que M. St-Laurent n'a pas distingué entre la priorité dont pourrait jouir le Fédéral quand il s'agit de revenus nécessaires à ses propres fonctions et la priorité qu'Ottawa s'arroge par les ententes avec les provinces, sous prétexte de promouvoir un niveau de vie commun dans tout le pays. Il semblerait pourtant que dans ce second rôle le Fédéral traite avec une ou plusieurs provinces non pas comme un gouvernement supérieur le ferait avec des inférieurs, mais sur un pied d'égalité. C'est précisément là que se pose le problème du 17 p. 100 supplémentaire d'impôts que M. Duplessis dispute à Ottawa.

Dans son discours, M. St-Laurent reproche au chef de l'Union Nationale du Québec de se servir de l'autonomie provinciale comme d'un paravent. Mais ne pourrait-on pas soupçonner M. St-Laurent de se servir, lui aussi, d'unité nationale comme de paravent? D'après ses propres paroles, 83 p. 100 de l'Impôt fédéral actuel suffirait pour atteindre les fins propres au Gouvernement fédéral, c'est-à-dire les fins que les Pères de la Confédération ont jugées nécessaires au maintien de l'unité nationale. Le 17 p. 100 servira alors à d'autres buts, notamment à la mise en vigueur d'un concept d'unité nationale, tel que M. St-Laurent ou ses partisans, ou les Anglais du pays le veulent, mais en fait, c'est un concept qui dépasse les limites fixées par la Confédération. Concrètement, à l'heure actuelle, c'est l'unité nationale telle que le comprend le parti libéral, c'est-à-dire l'unité libérale.

Il est regrettable qu'un problème d'une si grande importance devienne ainsi, de part et d'autre, un jouet de la politique et de goûts personnels.

C'est dans cette atmosphère embrouillée par la politique et par la "chasse aux revenus" que la question principale du rôle particulier de la province de Québec a été posée. M. St-Laurent, par sa persistance à traiter cette province sur le même pied que les autres, proclame en effet que le Canada français existe partout au pays, en autant que le Fédéral est concerné, et que la culture française peut se maintenir et même rayonner "à côté" des autres. De fait, cela est essentiel au développement du pays dans le sens qu'indique M. St-Laurent. Les Québecois, pour leur part, se souviennent du traitement accordé à leurs compatriotes en dehors du Québec, des chèques unilingues qu'Ottawa envoie aux Canadiens français minoritaires, de ce groupe puissant et mystérieux qui exerce une influence si curieuse à Radio-Canada, etc. Ils redoutent avec raison l'extension d'une telle "égalité" à l'intérieur de leur province, au détriment non seulement de la culture québecoise mais aussi de la culture des minorités qui s'approvisionnent aux sources québecoises. Et, en gens pratiques, ils se cramponnent aux revenus qui leur permettent, dans la mesure du possible, de contrôler leur destin.

Le ton du discours de M. St-Laurent ne laisse aucun doute sur l'intention du Fédéral de maintenir sa position fiscale dans le Québec, ce qui obligera la vieille province à accepter les subsides du Fédéral, ou à les refuser au détriment des institutions culturelles et sociales de la province, à les remplacer avec difficulté par l'impôt provincial de plus en plus lourd et, à la longue, à sortir pratiquement de la Confédération.

C'est évidemment une bataille que ni l'une ni l'autre partie ne peut gagner sans léser profondément la paix publique. Quant aux minorités, la controverse ne peut que nuire à leur situation, de plusieurs façons. Ne peut-on pas vraiment trouver une solution qui permettrait à la Province de Québec de sauvegarder d'une manière spéciale son caractère particulier, et qui, en même temps, donnerait à Ottawa une certaine liberté dans la poursuite du bien commun?

Coupable ou non coupable?

Il y a quelques mois, M. Owen Lattimore, ancien conseiller au Département d'Etat américain pendant la chute du régime nationaliste chinois, a été l'objet d'une enquête sous l'accusation d'activité subversive. Les journaux ont annoncé par la suite que M. Lattimore avait été trouvé non coupable. Cependant, le lecteur qui s'est donné la peine de lire ces dépêches aura remarqué que M. Lattimore fut jugé non coupable sous trois chefs d'accusation, mais coupable sous deux autres.

Recemment, le comité sénatorial, qui a fait enquête sur les activités de l'hon. sénateur McCarthy pour savoir si oui ou non il méritait une censure de la part du Sénat, a recommandé au Sénat de le réprimander comme étant coupable sous deux chefs d'accusation, tout en rejetant les trois autres. Cette opinion du comité n'a pas encore eu l'approbation du Sénat. Cependant, dans nos journaux, les en-têtes annoncent que "McCarthy va être censure".

Il serait intéressant de connaitre le pourquoi de ce contraste dans les reportages sur la culpabilité et la non culpabilité des Lattimore et des McCarthy.

La cathédrale de la paix

Le 6 août, neuvième anniversaire du bombardement atomique, la cathédrale d'Hiroshima a été consacrée. Les religieuses de l'Adoration perpétuelle du St-Sacrement ont commencé, dans la crypte, une prière qui ne se terminera jamais, en faveur de la paix mondiale.

Dans l'après-midi, Mgr Maximilian de Furstenberg, internonce pontifical, a célébré un Requiem solennel pour les morts de la guerre, morts dans toutes les parties du monde, y compris les cent vingt mille victimes de la bombe atomique, dont les noms sont inscrits au cénotaphe de Hiroshima, à 1,500 mètres de la nouvelle cathédrale. Des membres du corps diplomatique, des prêtres bouddhistes, des pasteurs protestants ont été aux côtés des nombreux catholiques qui ont assisté aux premières cérémonies célébrées dans la cathédrale de la paix.

C'est un jésuite allemand, le R. P. Hugo Lasalle, qui eut l'idée de faire construire cette cathédrale. Il se trouvait à Hiroshima au moment du bombardement atomique, desservant une petite église en bois. Il voulait, en commémorant les victimes de ce bombardement, allumer "un phare invitant tous les hommes à prier pour la paix".

En 1946, le R. P. Lasalle obtint l'approbation du pape Pie XII et commença une campagne pour recueillir des fonds. Il visita le Canada il y a quelques années. Tous les pays du monde ont contribué à la construction de cette cathédrale et les catholiques japonais ont fait de leur main-d'oeuvre une offrande. Un Américain a contribué $100,000. Les compatriotes du R. P. Lasalle ont fait des dons importants.



Ce fut une scène émouvante que de voir **S. S. le pape Pie XII** se pencher sur les souffrances des victimes de la poliomyélite, lors d'une audience accordée aux délégués du 2e congrès international de la poliomyélite à Rome. **Mlle Mary Abbott**, une victime de la polio, originaire d'Affton, dans la banlieue de St-Louis, Missouri, que l'on aperçoit ici, est tout heureuse de l'attention spéciale et des encouragements que lui prodigue le St-Père au cours de l'audience qui a eu lieu à la résidence d'été du pape à Castelgandolfo. (NC)

Billet du samedi

Le philosophe juif Bergson en face du catholicisme

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La conversion **in extremis** de Littré, l'auteur du **Dictionnaire** et le philosophe positiviste, rappelle la fin de Bergson en 1941, alors que la France subissait l'invasion allemande. Si Bergson représente l'un des sommets de la pensée française au siècle dernier, sa philosophie n'est pas de celles qui s'exposent en quelques lignes. Pour des catholiques formés à l'école du thomisme, elle a quelque chose de flou et d'imprécis, et sa doctrine de la **création incessante** semble pécher par l'absence d'une morale définie.

Fortunat Strowski écrit à ce propos: "Une règle, une loi, un principe de choix, un principe d'acceptation ou de refus, de joie ou de peine, de fierté ou de honte, bref une morale, ne trouvent-ils pas leur place dans la "création incessante" et dans le développement par le temps? Autant de questions qu'il est permis de poser à M. Bergson".

Toujours est-il que Bergson tint une place considérable dans la pensée et la littérature de son temps, et que son influence n'a point cessé. Il faut dire qu'il partit de loin, étant Juif, et qu'il se rapprocha peu à peu du catholicisme. Au point que, sur la fin de sa vie, il vint fort près de donner son adhésion totale à l'Eglise de Rome et que seules les circonstances l'en empêchèrent. L'homme était sincère et digne, dépourvu de préjugés, et sa longue carrière se résume à une recherche de la vérité.

• • •

Il voulut rester Juif pour ne point se séparer des siens, à une époque des plus grandes épreuves. Il mourut à Paris le 4 janvier 1941, mais son testament, daté de février 1937, ne fait point mystère de son évolution dans le sens de la foi. "Mes réflexions, y lit-on, m'ont amené de plus en plus près du catholicisme, où je vois l'achèvement complet du judaïsme. Je me serais converti si je n'avais vu se préparer depuis des années la formidable vague d'antisémitisme qui va déferler sur le monde. J'ai voulu rester parmi ceux qui seront demain les persécutés".

Il ajoutait d'ailleurs qu'il désirait les prières d'un prêtre catholique à ses obsèques, si le Cardinal-Archevêque de Paris ne s'y opposait pas, et il n'hésitait pas à donner les instructions ci-après: "Au cas où cette autorisation ne serait pas accordée, il serait nécessaire d'appeler un rabbin, mais sans cacher à qui que ce soit mon adhésion morale au catholicisme, ainsi que mon désir, exprimé plus haut, d'avoir les prières d'un prêtre catholique".

Quittant ce monde dans ces dispositions, il aura été heureux d'apprendre, si les morts savent ce qui se passe chez ceux qui les continuent, que sa propre fille embrassa la foi catholique en 1946. Au témoignage de celle-ci, son père eut un enterrement civil, mais le chanoine Lelièvre, de Neuilly, vint prier à son lit de mort et traça sur son front le signe de la croix.

• • •

Henri Bergson fut victime, dans un sens, de la persécution qu'il redoutait pour ses coreligionnaires, et à cause de laquelle il voulut marquer sa solidarité avec eux. L'état-major allemand qui règnait alors à Paris s'opposa au moindre déploiement à ses funérailles, et il fit le voyage au cimetière comme le plus humble des inconnus.

L'écrivain-philosophe revient cette année au premier plan de l'actualité, par les travaux qu'on lui consacre en France. Mentionnons en particulier les deux thèses de Jean Wahl et de Mme Mossé-Bastide. Jean Wahl est de ceux que Bergson nomme dans son testament parmi ses fidèles amis, leur demandant de défendre au besoin sa mémoire contre "toute diffamation ou insinuation perfide, toute falsification surtout de textes destinés à me représenter comme l'auteur de doctrines absurdes ou immorales". Car il se savait des adversaires, même des ennemis, et il craignait de leur part le moindre geste susceptible de dénaturer son oeuvre. Dans ses intentions, celle-ci ne doit pas dépasser les articles ou les livres qu'il publia de son vivant, et il défendit qu'on livrât au public ses manuscrits ou autres inédits, même sa correspondance. L'interdiction va jusqu'aux cours professés par lui, jusqu'aux notes que ses élèves auraient pu en prendre. Il estimait que seul son travail achevé livre sa pensée et que le reste peut le trahir.

Bergson offre un exemple peu ordinaire de conscience professionnelle et de probité intellectuelle.

L'ILLETTRE

Le congrès international des médecins catholiques

Après Vienne (1936), Bruxelles (1937), Lisbonne (1947), Rome (1949), et Paris (1951), c'est Dublin qui accueillit en juillet le congrès international des médecins catholiques. Ils étaient 400, venant d'Argentine, d'Autriche, d'Australie, de Belgique, du Canada, de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie, du Japon, de Malte, du Mexique, des Pays-Bas, du Portugal, d'Espagne et des Etats-Unis.

Le thème général était: "Le problème démographique dans la pratique médicale", avec ses aspects généraux, obstétrico-gynécologiques, psychologiques et sociaux.

De l'ensemble de ces études, il ressort que le contrôle des naissances (que certains nomment "planification de la famille") n'est point justifiable par des motifs médicaux. Son application crée de vastes problèmes de caractère social et économique qui aggravent la condition de la population au lieu de l'améliorer. La solution positive à trouver doit être cherchée du côté de l'amélioration technique des systèmes agricoles, de la mise en culture de vastes régions encore intactes, de l'émigration, etc. La science médicale ne contredit donc pas la doctrine traditionnelle.

Un peu avant que le premier anniversaire de la mort de Staline ait été célébré à Budapest, **sans grand éclat il est vrai, les Budapestois avaient eu la surprise, un beau matin, de constater que la place Staline, jadis place Elisabeth, avait été débaptisée et se dénommait à présent place Engels: les plaques avaient été changées au cours de la nuit.**

La Chronique ... internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

Le problème du réarmement allemand est épineux.

L'Assemblée générale des Nations a repris ses travaux. Ce ne sont pas les problèmes qui lui manquent. Son agenda est surchargé. L'une des premières questions sur laquelle elle a été invitée à se prononcer fut, comme on le devine, celle de l'admission de la Chine communiste au lieu de la Chine nationale. La veille du débat, M. Andrei Vishinsky, chef de la délégation soviétique, a répondu à une journaliste qui lui demandait ce qu'il dirait à ce sujet le lendemain: "Cela dépendra de l'inspiration divine". Sur les lèvres d'un chef communiste, la parole s'apparente au blasphème. De toutes façons, l'inspiration divine semble lui avoir fait faux bond. Et l'admission de la Chine communiste a été rejetée. Les Etats-Unis ont proposé que cette question soit ajournée à un an. La résolution américaine a été adoptée par 43 voix contre 11. Notons que l'Inde, la Birmanie, le Danemark, la Suède, la Norvège et la Yougoslavie ont voté avec les pays communistes. Il y a eu six abstentions. Pour le moment, la question est réglée: mais elle reviendra sur le tapis dès l'an prochain. D'ici là on en parlera dans la presse et dans les assemblées internationales.

Durant ce temps, la guerre fait toujours rage dans les îles qui font partie du territoire protégé par les Chinois nationalistes, îles situées tout près de la Chine continentale. On ignore s'il faut attacher beaucoup de foi en l'exactitude des communiqués nationalistes, mais ceux-ci prétendent toujours qu'ils coulent beaucoup de bateaux communistes et allument de grands incendies en divers endroits du littoral de la Chine.

Le réarmement allemand

Le problème du réarmement allemand est épineux. On a remarqué, dans la plupart des chancelleries du monde, que lors de son voyage éclair en Europe, M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures des Etats-Unis, avait eu des conversations avec M. Eden, d'Angleterre, et M. Adenauer, d'Allemagne, mais qu'il avait complètement ignoré la France. Cela a éveillé des soupçons. Pour sa part, le Canada soutient qu'on ne saurait songer à résoudre le problème du réarmement allemand sans obtenir l'assentiment du gouvernement français. Ce qui complique la situation, c'est que M. Mendès-France pose de telles conditions à ce réarmement que l'Allemagne les repoussera.

Nous avons eu l'occasion de le dire: l'Allemagne est impatiente de secouer le joug allié et de recouvrer son entière indépendance. Le chancelier Adenauer a deux excellentes raisons pour adopter pareille attitude. Il y a tout d'abord le sentiment nationaliste allemand qu'il faut ménager. Ou l'Allemagne sera libre et pourra collaborer à la défense européenne à titre de nation vraiment indépendante, ou elle ne participera pas à la commune défense de l'Europe. La seconde raison réside dans le fait qu'il existe au sein de l'Allemagne occidentale un fort courant d'opinion qui veut pactiser avec la Russie et obtenir ainsi la fusion des deux Allemagnes.

Pour hâter les choses et essayer d'en venir à une entente générale, l'Angleterre a décidé de convoquer une conférence des signataires du traité de Bruxelles: la France, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg et la Grande-Bretagne. Celle-ci étudie également l'épineuse question de la participation anglaise à l'armée européenne. M. Mendès-France est très catégorique sur ce point. A moins que le Royaume-Uni ne décide de participer effectivement à la défense commune de l'Europe, il est tout probable — du moins sous son gouvernement actuel — que la France s'opposera au réarmement allemand.

Monde libre et communiste

Le problème du réarmement de l'Allemagne occidentale nous permet de mieux comprendre les difficultés du monde libre. La liberté est l'un des biens de l'humanité, qu'on la considère divisée en nations ou fractionnée dans une multitude d'individus. Mais la liberté comporte des inconvénients, surtout quand elle est mal éclairée ou qu'elle porte sur des points discutables. Durant la dernière guerre, le monde libre a fait face aux mêmes difficultés. L'ennemi était gouverne par un régime de dictature. Et il a fallu que les Alliés adoptassent les mêmes méthodes et presque le même régime que l'adversaire: régies, contrôles, censure, surveillance étroite de tous ceux qui ne partageaient pas, même sur des points secondaires, le point de vue gouvernemental. Ainsi les nations libres ont sacrifié la liberté sur l'autel de la victoire. Nous sommes toujours menacés de la perdre de nouveau. En tout cas, à l'heure actuelle le monde communiste obéit tout entier aux mêmes mots d'ordre. Les Rouges travaillent et se préparent en silence à faire face au monde occidental. Ce dernier est divisé. Chaque pays protège ses intérêts particuliers. Chacun d'eux a sa propre vision des problèmes internationaux. Tous perdent un temps infiniment précieux en conférences, en conversations secrètes, en palabres parfois tout à fait inutiles et coûteuses. Il ne faut pas conclure des remarques précédentes qu'il faut sacrifier la liberté des peuples et des individus pour mieux en arriver à une politique anticommuniste.

Mais il faudrait tout de même que les nations occidentales mettent de côté les problèmes secondaires qui les divisent. C'est à cette condition qu'elles pourront élaborer, dans l'harmonie et la confiance mutuelle, une politique de défense commune. Le temps presse. Chaque semaine que nous perdons en discussions stériles est une victoire pour la Russie et ses nombreux et puissants satellites.

Une martyre entre les autres

Dans un village de Chine, les soldats communistes s'étaient emparés de l'église et avaient emprisonné le prêtre dans un local adjacent. Ils avaient détruit le tabernacle et répandu les hosties à terre. Une jeune fille de douze ans se tint là jusqu'à ce qu'ils eussent fini leur besogne.

Le lendemain, elle revint à l'église, se mit à genoux et ramassa une hostie avec sa langue. Puis elle repartit. Chaque jour elle fit de même, sans se rendre compte que le prêtre la voyait de sa prison.

Un matin, un soldat entra dans l'église et vit la petite à genoux. Il la jeta contre la dalle. La jeune fille tomba brutalement, mais eut la force de communier avec la dernière hostie, puis mourut.

La charité en Autriche

Le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, vient de lancer une campagne charitable. Il **propose à ses fidèles de se grouper par dix pour s'occuper d'un pauvre, de sorte que si un million de catholiques autrichiens faisaient ainsi passer dans leurs actes le précepte de la charité, 100,000 misérables pourraient être secourus.**

A la Chambre ... des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denys PARE

Les répercussions du discours de M. St-Laurent seront nombreuses et persistantes.

OTTAWA — La mésentente qui existe entre le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec, a pris, avec les déclarations récentes du premier ministre St-Laurent sur la collaboration fédérale-provinciale, des proportions sérieuses mais non alarmantes.

A vrai dire, il n'y a qu'une chose de regrettable, c'est que cette prise de position a provoqué des déclarations véhémentes et dans certains cas beaucoup trop hâtives.

Dans la presse d'expression anglaise du pays où on ne comprend pas toujours les nuances de l'esprit latin, les rédacteurs n'ont pas manqué, en commentant le discours de M. St-Laurent, de fixer leurs canons sur la province de Québec.

C'était vraiment détourner la question, par exemple, lorsqu'on prétendait que la province de Québec songeait à se séparer du reste du Canada. M. St-Laurent a fait allusion à certains séparatistes de la province, car on sait qu'il y en a encore dans le Québec.

A une époque où le monde libre devient de plus en plus interdépendant et uni par la force des choses, il se trouve encore quelques gens dans la province de Québec qui voudraient la balkanisation de la province comme si cela était possible.

Le premier ministre St-Laurent sait parfaitement, comme d'ailleurs le savent tous les québecois, à quelques exceptions près, que le séparatisme n'a jamais été un mouvement de masse dans la province.

Il se peut que M. St-Laurent ait fait allusion aux séparatistes, tout comme parfois on signale en passant l'existence du parti communiste canadien en énumérant les divers partis politiques au Canada.

Les repercussions

Les répercussions du discours de M. St-Laurent sur la coexistence au pays seront nombreuses et persistantes. Déjà les paroles du premier ministre du Canada ont provoqué une polémique qui, dans la province de Québec, semble se faire au détriment de M. St-Laurent.

M. St-Laurent savait parfaitement qu'en parlant comme il l'a fait des relations fédérales-provinciales, le résultat ne lui serait pas favorable dans le Québec.

Mais en tant que chef de parti politique pouvait-il laisser à son successeur un legs aussi onéreux pour le fédéral que celui de la province de Québec, actuellement. La question est envisagée ici strictement au point de vue politique. Si M. St-Laurent a décidé de régler le différend qui existe entre son gouvernement et celui de Québec, c'est qu'il n'a nullement l'intention de quitter la politique dans un avenir prochain. Car la tâche qu'il entreprend demandera beaucoup de temps.

La province de Québec n'obtient pas actuellement la part du revenu national auquel elle a droit comme toutes les autres provinces. C'est une situation intolérable pour tous les Québecois, y compris M. St-Laurent. Seulement on ne s'entend pas sur les modalités de la répartition de notre part.

A en juger par les répercussions immédiates, le discours de M. St-Laurent lui aurait fait tort politiquement parlant, du moins dans la province de Québec. Il est possible toutefois qu'on juge moins sévèrement ses opinions avec le temps, et alors les flèches qu'on lui lance porteront des billets doux.

De toute façon, la prise de position du fédéral, telle qu'énoncée par le premier ministre, aurait causé plus de tort au parti libéral dans le Québec si elle avait été annoncée par le successeur de M. St-Laurent. Par contre, on notera que dans les autres provinces on a fait des éloges à M. St-Laurent en soulignant sa franchise et sa bravoure. Tous les journaux d'expression anglaise, même les quotidiens les plus conservateurs, ont écrit dans le même sens.

Sur la clôture

Devant cette situation délicate que vient de créer, pour tout parti politique national, le discours de M. St-Laurent, on se demande encore à Ottawa quelle sera l'attitude des conservateurs dans cette affaire. Pour le moment, M. Drew et ses principaux lieutenants restent silencieux. Mais les conservateurs ne pourront pas demeurer éternellement sur la clôture.

Considérant le discours de M. St-Laurent en rapport surtout avec les effets qu'il est susceptible de produire, il est certain que les difficultés électorales qui suivront seront aussi nombreuses pour les libéraux que pour les conservateurs.

Plusieurs soutiennent que si M. Drew donne raison à l'adversaire de M. St-Laurent dans le Québec, le chef conservateur peut du coup compromettre l'avenir de tout son parti.

Si les chances de succès des conservateurs diminuent dans les autres provinces, l'avenir n'apparait alors pas très rose pour eux. On sait qu'actuellement le parti conservateur a des difficultés assez sérieuses avec son association de la Colombie Britannique.

M. Drew s'est fait le défenseur des droits des provinces aux Communes, surtout depuis l'imposition d'un impôt provincial sur le revenu dans le Québec. Il a réclamé la déductibilité au cours de la dernière session. M. Drew avait alors eu très bonne presse dans la province de Québec, mais moins dans le reste du pays. Il reste toutefois que le silence de plusieurs quotidiens des autres provinces à ce sujet indiquait, semble-t-il, que le chef de l'opposition avait raison d'agir comme il l'a fait.

Si M. Drew donne aujourd'hui raison au fédéral, on doutera de sa sincérité dans le Québec quand il parlera des droits des provinces.

St-Boniface prépare un triomphe à la Vierge par son exposition diocésaine

L'exposition mariale diocésaine qui s'ouvre aujourd'hui à St-Boniface promet d'être l'un des grands événements de l'histoire de la Ville Cathédrale. Rien n'a été épargné par les exposants et le comité organisateur pour assurer à la sainte Vierge un triomphe sans égal dans l'archidiocèse, en cette année centenaire de la définition du dogme de son Immaculée Conception.

Variations sur la Beauté

La Beauté, beauté mariale et beauté artistique, tel est le thème adopté à l'unanimité par tous les artisans de cette grande exposition mariale.

C'est ce qu'a pu remarquer un représentant du journal, lors d'une "première" qui lui fut accordée gracieusement par le comité de l'exposition.

Les variations sur le thème, provenant de l'inspiration féconde des exposants, jeunes et vieux, alimentée par le profond amour qui les anime à l'endroit de la Mère de Dieu, sont toutes, sans exception, d'une très belle tenue artistique. Les objets et les travaux exposés remplissent l'auditorium du Collège de St-Boniface et la salle Jubinville, au sous-sol de la basilique. Aussi les juges du concours marial ont-ils une lourde tâche devant eux . . .

Décorations des salles

Il n'aurait pas fallu qu'une telle générosité de temps et d'argent de la part des exposants soit déversée pêle-mêle dans des salles impersonnelles. Aussi, le comité a-t-il vu à transposer les deux salles d'exposition en une féerie mariale. Rien n'a été négligé — depuis les angelots qui vous épient de derrière leurs colonnes jusqu'à l'immense rosaire qui encercle la salle du Collège — pour en faire un tout vraiment artistique.

Les fonds de scène et le théâtre sont resplendissants de blancheur et de clarté. Il faut voir les 12 sanctuaires de la Vierge disposés çà et là, tous faits de main de "religieuse" et représentant les principales apparitions de Marie dans leur décor particulier. Pas un détail n'a été omis.

La Rev. Sr Marie-Immaculée, du noviciat des Srs Oblates de St-Boniface, et un groupe imposant de laïques, hommes et femmes, besognent depuis plusieurs semaines pour faire honneur au concours marial qui, depuis un an, réunit toute la bonne volonté et tous les efforts artistiques des participants.

Programme des 5 jours

Cette exposition mémorable durera jusqu'au mercredi 6 octobre. Ce soir-là, à 8 h., en la basilique de St-Boniface, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux consacrera tous les foyers de son archidiocèse au Coeur Immaculé de Marie. Tous les diocésains se feront un point d'honneur d'être présents. Pour ceux qui seront dans l'impossibilité absolue de s'y rendre, le poste CKSB de St-Boniface diffusera la cérémonie le même soir, de 9 h. 30 à 10 h., après la distribution des prix du concours marial qui aura lieu dans l'auditorium du Collège, à 8 h. 30.

Les 3, 4 et 5 octobre au soir auront lieu les belles manifestations mariales présentées par la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, les élèves de M. Georges Paquin et les élèves des Clercs de St-Viateur d'Otterburne, respectivement, en l'auditorium du Collège. L'entrée à ces soirées est libre.

"La Vierge de la Guadeloupe"

Le film religieux de toute première valeur, "La Vierge de la Guadeloupe", sera projeté au cours de l'exposition mariale, les 3, 4 et 5 octobre, à la salle du Cercle Ouvrier de St-Boniface. Tout le monde aura à coeur de voir ce grand film digne de l'Année mariale qui rehaussera l'éclat de l'émouvante semaine mariale de St-Boniface.

L'on se souvient que les conditions de location du film permettent d'en disposer pour une durée indéterminée. Les paroisses, institutions et sociétés qui voudraient voir se dérouler sur leur écran ce magnifique film, sont priées de s'adresser pour tous renseignements au R. P. Michel Behr, S.M.; Ecole Provencher, St-Boniface, chargé par le comité marial de la présentation du film.

Salles ouvertes au public

Enfin, l'on voudra bien se rappeler que les deux salles d'exposition seront ouvertes au public dès 1 h. 30, le samedi 2 octobre, jusqu'au 6 octobre, toutes les après-midi et tous les soirs. L'entrée est libre.

Le comité marial lance une invitation à tous de participer, par leur présence, à ces manifestations grandioses, à cette grande semaine mariale. La splendeur de l'exposition et la touche artistique des soirées plairont à tous.

Une fois de plus, la Ville Cathédrale verra de belles choses se dérouler dans ses murs.

Ste-Famille

Le dimanche 17 octobre, à 8 h. 30 précises, se tiendra une partie de cartes organisée par la Ligue des Femmes Catholiques au profit des oeuvres paroissiales. Il y aura rafles et plusieurs beaux prix. Un goûter sera servi.

Cordiale invitation à tous.

Réservez-nous votre soirée du dimanche 17 octobre et rendez-vous à l'église Ste-Famille, rue Archibald, où vous serez les bienvenus.

Précieux-Sang

Assemblée d'élection

Le jeudi 9 septembre eut lieu la grande assemblée d'élection du bureau de direction des parties de cartes dans notre paroisse.

Il nous fait plaisir de noter que l'indispensable François Léger fut réélu président. Un nouveau, M. Noël Boulet, fut élevé à la vice-présidence alors que Roger Dupas fut nommé secrétaire-trésorier. Mme Robert Druwé fut élue directrice, ayant comme assistante Mlle Annette Guénette. La direction des parties de cartes reste entre les mains habiles de M. Victor Labelle. Le conseil se compose de Mmes A.-J. Poirier, J. Ayotte, S. Tremblay, J. Bourdon, Mlles C. Tremblay, D. McLaughlin, A. Guénette, A. Proteau, Mmes C. Buffet, R. Collette, R. Druwé, Mlle Odile Desautels, MM. M. Dusablon, R. Druwé, F. Léger, N. Boulet, R. Dupas et C.-N. Dupas.

Personnes en charge

Mlle A. Proteau s'occupera de rédiger la liste hebdomadaire des organisatrices des parties de cartes; Mme C. Buffet demeure responsable du café; Mme R. Collette sera en charge des honoraires d'admission et Mme J. Bourdon s'occupera de la cagnotte. Mlle D. McLaughlin et Mme J.-A. Poirier verront au service du tableau et M. A. Dusablon aidera au plaçage des tables et des chaises. La propagande échoit à M. C.-N. Dupas; Mme S. Tremblay est en charge du service des tables; Mlles C. Tremblay et O. Desautels assisteront à la porte, alors que Mme J. Bourdon surveillera la vente des billets dans la salle.

L'on discuta la question des rafles à l'extérieur et adopta la résolution suivante: "Que toute rafle spéciale à l'extérieur se rapportant aux parties de cartes soit prohibée".

Première partie de cartes

La première partie de cartes régulière aura lieu le mardi 5 octobre prochain. Deux parties de cartes pour venir en aide à nos clubs sportifs ont été tenues les 21 et 28 septembre. Comme on peut le constater, nous avons un nombreux comité constitué de personnes dont le dévouement est inlassable, ce qui nous assure que nos soirées seront bien organisées et que leur résultat sera toujours de plus en plus satisfaisant. Aussi, nous ne manquons aucune occasion de rendre nos soirées agréables afin que ceux qui y viennent une fois veuillent toujours y revenir.

Ne manquons donc pas ces parties de cartes du Précieux-Sang. Nous soutiendrons ainsi, par notre collaboration, une oeuvre des plus méritoires, et ceci tout en nous amusant. Donnons-nous donc rendez-vous à l'école du Précieux-Sang tous les mardis soir.

Première réunion de l'année du Ciné-Club de St-Boniface

La première réunion de l'année du Ciné-Club de St-Boniface avait lieu dimanche soir dernier, à 7 h. 15, en l'auditorium du collège. Cette première séance, à laquelle assistaient environ 200 jeunes dont 150 membres, comportait une projection du film anglais "Passport to Pimlico", satire sur la situation économique d'après-guerre en Angleterre et mettant en vedette Stanley Holloway et l'acteur canadien-français, Paul Dupuis.

Pourquoi le Ciné-Club?

Dans son mot de bienvenue, le président du club, M. Bernard Aubry, expliqua brièvement à l'intention surtout des nouveaux membres le but du Ciné-Club. Voici l'allocution prononcée par le président:

"Aujourd'hui, le cinéma est devenu partie quasi intégrante de la vie de l'homme. Très fréquemment, ce dernier ira se divertir dans des salles noires où domine, sur un écran, un idéal de vie trop souvent faussé. Le spectateur, connaissant très peu l'emprise de l'image sur lui, accepte inconsciemment l'erreur pour la vérité. Ce n'est cependant pas pour cette raison que la fréquentation de ce loisir moderne doit être empêchée. La nécessité demande donc un moyen capable d'y remédier. Et c'est cela que le Ciné-Club se propose de faire.

Son but

"Le Ciné-Club a pour but de former un spectateur capable d'apprécier ce nouvel art sous ses différents aspects et capable de réagir chrétiennement devant les diverses idées que lui offrent les films actuels.

Puissance du cinéma

"Combien connaissent la puissance du cinéma? Il possède une puissance insoupçonnée. L'image animée inculque chez le spectateur des sentiments étrangers, un idéal inconnu. Cette puissance n'est aucunement condamnable tant que le film reste bon. Mais quand un film devient-il bon ou mauvais? C'est là qu'il faut être prudent et bien juger ce que nous présente Hollywood.

Vues élargies

"Elargissant nos vues, nous serons heureux d'apprendre que de grands films sont produits en Russie, au Japon, en Italie, etc. A l'étranger, on a un plus grand souci d'exploiter l'art du cinéma que de plaire uniquement au spectateur et de voir simplement gonfler les recettes au guichet. Les Ciné-Clubs formeront ainsi des spectateurs plus exigeants, non seulement au point de vue moral, mais encore au point de vue artistique aussi bien que technique. Les gens ne se contenteront pas de films "navets", ils les éviteront et, un jour peut-être, on produira de meilleurs films en plus grande quantité non seulement en Europe et en Asie, mais même à Hollywood!"

Discussion animée

Une discussion animée par groupes de 6 ou 8, dirigée dans chacun par un directeur du Comité d'éducation, suivit. Les réactions des jeunes participants furent diverses. Les uns insistèrent sur le fait que le spectateur doit posséder un esprit critique afin de jouir totalement de la représentation, particulièrement dans les cas où l'humour anglais ne se situe pas au niveau d'un auditoire canadien. D'autres trouvèrent que la menée du film n'était pas en rapport avec la situation évoquée et que trop d'incidents dénotaient une forte influence américaine dans des scènes par trop burlesques.

L'on indiqua l'importance de connaître le but du directeur en tournant son film, but qui est par la suite trop souvent tronqué par la publicité et totalement ignoré par le public.

Par contre, des membres virent un comportement très humain et très typique du caractère anglais en face de la matière et de la finance. Les détails minutieux se poursuivaient à un tel rythme qu'il était impossible de tout capter.

Quelques-uns constatèrent aucune relation d'art avec ce film et prouvèrent subtilement leur point de vue. Cependant, la bande cinématographique, tournée vers 1949, comporte une action assez vive bien soutenue par les principaux personnages, dont Holloway qui tient mordicus, avec ses compères, à ses trésors et le vieux professeur d'histoire qui ressemble à l'une de ces sorcières sorties d'une trame de Shakespeare. L'on s'attendait à beaucoup mieux de la part de Dupuis.

L'un des points les plus instructifs de ces discussions est l'usage du vocabulaire technique français de l'industrie cinématographique. Cela comporte un bon exercice de vocabulaire français.

Comité exécutif

Le Comité exécutif de Ciné-Club est composé comme suit: président, Bernard Aubry; secrétaire-gérant, Robert Blain; secrétaire, Gaëtanne Gauthier; représentants du collège, Léo Forest; de l'Institut Collégial, Laurette Bouvier; du Collège St-Joseph, Fleur-Ange Cormier; de l'Ecole Normale, Raymonde Filion; propagandiste, Joseph Sherwood; technicien, Joseph Desrosiers. L'animateur est le R. P. L. Guy, S.J., du collège de St-Boniface.

La prochaine réunion de Ciné-Club aura lieu le 17 octobre; un film américain "Treasure of the Sierra Madre" sera alors le sujet de discussion.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le frère F. Langevin, critique par excellence du sport, juge renommé en questions financières et ministre bonifacien des barbiers, voudrait, dit-on, rédiger l'article hebdomadaire des Chevaliers. On croyait que l'absence de ce frère à nos assemblées était due à quelque travail supplémentaire mais, en toute franchise, on doit admettre que F. L., mécontent de nos commentaires, doit avoir plusieurs soirées libres car la rédaction de nos communiqués serait pour lui une tâche pénible exigeant au moins quatre soirs de concentration sérieuse par semaine. Alors, cher frère, soyez au moins satisfait de la publicité gratuite que vous retirez de ce coin . . .

• • •

Il est maintenant question d'initiation prochaine mais on pourrait souligner à ce point une question plus importante, qui demanderait un gros travail de la part d'un certain comité: la conservation. Nos initiations ont toujours occasionné de grands rassemblements de nos bons chevaliers mais après, c'est "bonjour" pour un autre six mois. Un audacieux chevalier faisait remarquer que les absences aux assemblées étaient dues à une certaine crainte de se faire déléguer quelque responsabilité: nous ne répondons pas à cette assertion mais nous nous contentons de transmettre ces remarques aux frères qui ont la Chevalerie à coeur. Nous en constaterons plus tard les résultats.

• • •

Simon D., attention, à la prochaine assemblée. Plusieurs frères, à cette veillée, vous accompagneront dans votre entreprise de boucanage, car le frère Maxime D. sera des nôtres pour prendre charge de la distribution des cigares. Ceci est occasionné par la naissance d'une jolie petite demoiselle qui heureusement amena avec elle dans ce monde tous les beaux traits de sa mère . . . Et parlant de cigares, le frère Bruno L. se prépare à répéter cette scène au mois de février . . .

APRES-TOUT

Mariages

PELLETIER-CHOUINARD

En la basilique de St-Boniface, le samedi 4 septembre, Mlle Yolande Chouinard, fille de feu M. Edmond Chouinard et de Mme Chouinard épousait M. Roland Pelletier, fils de M. et Mme Félix Pelletier, de La Broquerie. Le R. P. R. Juneau, O.M.I., leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée, accompagnée de son oncle, M. Eugène Dubois, portait une jolie toilette longue de satin et de tulle de nylon blanc. Son voile de nylon trois-quarts était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

M. Félix Pelletier servait de témoin à son fils.

Les filles d'honneur, Mlles Aurore Pelletier et Yvonne Kirouac, étaient toutes deux revêtues de longues toilettes de tulle de nylon, jaune et mauve, avec coiffures assorties. Elles portaient des bouquets de glaïeuls.

La dame d'honneur, Mme Joseph Dubois, tante de la mariée, avait une longue toilette de tulle de nylon rose et portait un bouquet de glaïeuls roses.

La petite Lise Rocan, nièce du marié, était bouquetière. Elle était mignonne dans sa longue robe de tulle de nylon mauve, avec coiffure assortie. Son bouquet était de roses rouges et d'oeillets blancs.

MM. Adélard Pelletier et Gérald Chouinard étaient garçons d'honneur.

Mme Jean Poitras, accompagnée à l'orgue par Mme Bourbonnière, rendit des cantiques appropriés.

M. Victor Champagne agissait comme huissier.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. Joseph Dubois. Le soir, le souper fut servi chez M. et Mme Félix Pelletier, où se tint aussi la veillée.

M. et Mme Roland Pelletier résident à St-Boniface.

• • •

STE-MARIE—GAUDREAU

Mlle Yvette Gaudreau, fille de M. et Mme U. Gaudreau, de St-Boniface, a épousé M. Antoine Ste-Marie, fils de M. et Mme C.-B. Ste-Marie, de Longueuil, P.Q., le 11 septembre, en l'église Ste-Monique, de Montréal. M. l'abbé Guy Pratt, cousin du marié, leur donna la bénédiction nuptiale.

Après une réception au restaurant "Chez Ernest", M. et Mme Ste-Marie partirent en voyage de noces à Washington, D.C.

A leur retour ils demeureront à Ste-Thérèse, P.Q.

Décès

MME M.-A.-M. DELEEUW

Mme Martha-Anna-Maria DeLeeuw, de 479, rue de la Morénie, est décédée à l'hôpital de St-Boniface le samedi 25 septembre, à l'âge de 73 ans.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Elsie Smylsky; un fils, Raymond; 2 soeurs, Mmes Erma Dornez et Laura Denoble, ainsi que 3 petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 29 septembre en l'église du Sacré-Coeur de St-Boniface et l'inhumation eut lieu au cimetière des Belges.



Exposition mariale diocésaine à St-Boniface les 2, 3, 4, 5 et 6 octobre

Grand film marial à l'affiche lors de l'exposition diocésaine

A l'occasion de l'exposition mariale diocésaine, le public pourra admirer le magnifique film religieux "La Vierge de la Guadeloupe".

Ce film mexicain, avec sous-titres anglais, passera d'abord à St-Boniface, au Cercle Ouvrier, les 3, 4 et 5 octobre. Le dimanche 3 octobre, il y aura trois représentations: à 1 h. 30, à 4 h. de l'après-midi et à 8 h. du soir. Le service d'ordre sera assuré par les Routiers de St-Boniface. Les lundi et mardi 4 et 5 octobre, il y aura une représentation à 8 h. du soir.

Les paroisses, institutions et sociétés qui en feront la demande pourront également disposer du film qui a été prêté au comité de l'exposition mariale pour tout le temps désiré. Pour tous renseignements, s'adresser au R. P. Michel Behr, S.M., Ecole Provencher, chargé de la présentation du film (tél.: 20-1649).

Analyse du film

Voici une courte analyse du film qui aidera à mieux le comprendre.

Pendant que Donna Blanca, fille du gouverneur espagnol, protège et éduque les enfants des Indiens, le capitaine Del Gadillo les persécute . . . Témoc le "Païen", le dernier prince indien, se venge en enlevant Donna Blanca et en faisant frapper d'une flèche empoisonnée Juan Bernardino, un Indien converti au catholicisme.

Témoc devient amoureux de Donna Blanca . . . Le capitaine Del Gadillo envahit son palais, Témoc se sauve avec Donna Blanca et l'épouse en secret. Pendant ce temps, la Vierge apparaît à Juan Diego, un disciple de Juan Bernardino qui se meurt empoisonné. La Vierge dit à Juan Diego de demander à l'évêque de Mexico de bâtir une église à l'endroit où elle apparaît. L'évêque demande un signe ou une preuve.

Comme signe ou témoignage, la Vierge guérit par miracle Juan Bernardino empoisonné par la flèche de Témoc et mourant.

Devant l'évêque de Mexico et la foule assemblée, Juan Bernardino témoigne du miracle de sa guérison. Alors Témoc s'agenouille . . .

Juan Diego, le disciple, arrive; il entr'ouvre son vêtement rempli de roses de Castille et, nouveau miracle, la Vierge y apparaît imprimée . . .

Tout le Mexique se convertit au catholicisme.

Richer

Décès

Mme Georgianne Bonin, âgée de 67 ans et domiciliée à Richer, Man., est décédée samedi dernier à l'hôpital de Ste-Anne, Man.

Lui survivent, outre son époux, 5 filles: Mmes Hélène Pelland, Jeanne Paquin, Gabriel Gagnon, Denise Matkowsky et Thérèse Lagimodière; 3 fils: Edmond, Laurent et Germain; 3 frères: Arthur, Eugène et Honoré Picard; 3 soeurs: Mmes Aimé Beaudoin, Regina Daigle et Emile Lacoste, ainsi que 20 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté mercredi dernier en l'église paroissiale de Richer. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Remerciements

M. Dominique Bonin et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Mme Bonin. Un merci spécial au R. P. H. Delisle, O.M.I.

M. Gilles Guyot, un des comédiens les mieux connus au Manitoba français, dirige conjointement avec Mme Pauline Boutal, "La marraine de Charley", comédie bouffe en trois actes, que présentera le Cercle Molière, à Winnipeg, le 15 octobre prochain. Dans cette pièce, Gilles Guyot tient le rôle de William, un étudiant qui se travestit en chaperon multi-millionnaire et qui devient l'objet des poursuites amoureuses de Spettigue, un tuteur (en l'occurrence, Robert Trudel).

La présentation de cette pièce par le Cercle Molière marquera l'ouverture des célébrations du 25e anniversaire de la fondation du Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface.

La perception de l'Association, à St-Boniface, confiée aux C. de C.

Le Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb, no 3158, s'organise depuis quelque temps en vue de la perception locale de l'Association d'Education, laquelle se fera le dimanche 3 octobre. La direction de l'organisation a été confiée à M. Augustin Mahé, de 530, rue Ritchot.

La ville a été divisée en 9 quartiers dont 2 seront la responsabilité exclusive du Conseil St-Boniface. Pour la perception dans les 7 autres quartiers, le Conseil fait appel à toutes les sociétés de la ville et à toutes les bonnes volontés, car il faudra une centaine de percepteurs pour faire un succès sans précédent de cette journée de l'Association d'Education à St-Boniface. Le Conseil exhorte tous les percepteurs à prendre leur rôle au sérieux, car l'Association a grandement besoin de tous les argents qui pourraient être perçus.

La perception devrait commencer dès 1 h., dimanche après-midi. Le point de ralliement, une fois la perception terminée, sera au Club Sportif, 267, avenue Cathédrale. Les percepteurs sont priés de s'y rendre afin de remettre les sommes recueillies.

Appel à la population

Le directeur de cette campagne de l'Association d'Education à St-Boniface insiste sur l'accueil chaleureux que doit faire le public à ces percepteurs bénévoles. "Nos parents canadiens-français demeurent beaucoup trop indifférents, dit-il, et très souvent ils traitent le représentant de l'Association comme un simple colporteur inopportun. On ne s'arrête pas, au cours de l'année, à songer à l'importance capitale de l'existence même de l'Association et, le jour même de la perception, on fait bon marché de ses obligations envers elle en se débarrassant de son représentant".

$3.00 par famille

M. Mahé fait aussi remarquer combien minime est la somme demandée par l'Association d'Education: $3.00 par famille. Si tous les Canadiens français, sans exception aucune, ne s'acquittent consciencieusement de cette dette nationale qu'ils ont contractée envers leur Association, celle-ci ne pourra atteindre l'objectif minimum de $12,000 fixé dans le but de pourvoir à toutes les demandes nécessaires et urgentes qui lui seront adressées au cours de son prochain exercice fiscal. Comme résultat, elle se trouvera dans l'obligation de laisser mourir certaines oeuvres d'éducation et nos enfants en seront les premières victimes.

Que tous les parents canadiens-français, que tous nos jeunes d'âge postscolaire qui ont profité gratuitement d'une éducation catholique et française songent à l'importance de leurs dons, dimanche, et aucune famille n'hésitera à combler le gousset de l'Association d'Education en offrant $3.00 ou plus au percepteur qui sollicite en son nom.

Le Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb, qui a maintes fois rendu de grands services à la paroisse et qui, cette fois, donne gracieusement de son temps, renouvelle son appel à tous les percepteurs volontaires et prie les associations de St-Boniface de lui prêter leur concours.

Enfin, il demande instamment à toutes les familles d'accorder un accueil généreux et enthousiaste au percepteur bénévole de leur Association d'Education.

Le mot d'ordre est lancé: $3.00 par famille!

Le bastion français de l'Ouest doit donner l'exemple, dimanche.

OTTAWA — Le ministère des Affaires extérieures a confirmé la nomination de M. Paul-Emile Renaud, 58 ans, au poste d'ambassadeur du Canada au Chili.

M. Renaud y remplacera M. Léon Mayrand, nommé membre de la Commission de surveillance de la trêve en Indochine.

Thé de charité au Cercle Ouvrier le 6 octobre

Avec le concours des dames de la paroisse, Mme J.-C. Davis donnera son thé de charité annuel le 6 octobre, de 2 h. 30 à 9 h. 30 p.m., dans la salle du Cercle Ouvrier, avenue Cathédrale. S. Exc. Mgr M. Baudoux présidera à l'ouverture du thé. Mme J. S. McDiarmid, épouse du lieutenant-gouverneur, sera présente. Mme J. Bélanger, présidente des Dames Ste-Anne, et Mme P. Mireault, présidente du Service Social, assisteront Mme Davis comme hôtesse:

Prendront une part active à l'organisation et au service du thé: Mmes M. Savaria, P. Bergeron, H. Lacerte, L. Larivière, T. Hébert, G. Larivière, J.-M. Huot, M.-A. Prud'homme, W. Tétreault, Mlle L. Landry, Mmes M.-L. Barnabé et J. Turenne.

Aux comptoirs de bazar seront Mmes A. Beaulieu, E. Bourrier, Mlle V. Boulet, Mmes M. Bérard, D. Frédette, O. Roy, A. Soulodre, N. Prud'homme, M. Clément,, Y. Havard, J. A. Tinning et E. Chamberland.

• • •

Prière de faire parvenir les articles pour le bazar aux adresses suivantes: Mme P. Mireault, 477, rue Ritchot; Mme S. Marcoux, 438, rue Louis Riel; Mme P. Bergeron, 191, rue Masson; Mme M. Bérard, 666, rue St-Jean-Baptiste; Mme M.-L. Barnabé, 292, rue Hamel.

"Amour et Compagnie"

Un film français, avec Georges Guétary

Le mercredi soir 6 octobre, au théâtre de St-Pierre-Jolys, et le jeudi soir 7 octobre, au théâtre Paris, on présentera une fine comédie musicale mettant en scène le chanteur populaire, Georges Guétary. Il s'agit d'"Amour et Compagnie". Guétary a à ses côtés Gilles Grangier, Gaby Sylva, Tilda Thamar et les Soeurs Peters. Voici le thème du film:

Au moment d'être renvoyé, un comptable de Compagnie d'Assurances est chargé de rendre goût à la vie à une cliente qui dit vouloir se suicider. Il amuse la demoiselle par ses chansons, sous les yeux vexés de la nièce du patron qui surveille l'opération. Il découvre que le suicide n'aura pas lieu, mais que c'est la prime qui est convoitée. Le drame se dénoue sur la Côte d'Azur, dans une île où le comptable recueille la fausse noyée. Félicité par son patron, il devient chef de service et a désormais sous ses ordres la nièce du patron, amoureuse malgré elle.

Tout l'intérêt de cette bande vient du ton désinvolte du scénariste, M. G. Sauvajon, et de l'habile mise en scène de G. Grangier. Guétary comédien est en progrès: ses chansons restent des hors-d'oeuvre.

Assemblée annuelle de l'Union Nationale Métisse

La réunion annuelle de l'Union Nationale Métisse aura lieu cette année en la salle paroissiale de l'Ile-de-Chênes. La réunion aura lieu le samedi 16 octobre et s'ouvrira à 3 h. de l'après-midi et se clôturera par un banquet servi au même endroit.

Après un mot de bienvenue par le président, M. Azarie Bruce, le président fera rapport des activités de l'année écoulée. Parmi celles-ci, signalons l'incorporation au civil de l'Union Nationale Métisse. Le vérificateur, M. Denis Riel, présentera ensuite le rapport financier de l'exercice qui vient de se terminer. On entendra ensuite le rapport des divers comités et on passera aux affaires nouvelles. Le tout sera suivi du rapport du Comité spécial nommé pour présider aux élections de nouvel exécutif.

Banquet, soirée

A 6 h. aura lieu le banquet qui sera servi dans la salle paroissiale de l'Ile-de-Chênes. Le président souhaitera la bienvenue aux invités et aux convives. M. l'abbé Antoine d'Eschambault, chapelain de l'Union Nationale, prononcera, au cours du dîner, une causerie sur "La contribution des Métis à l'Ouest canadien". On entendra ensuite les principaux invités, et le banquet se terminera vers les 8 h.

Il y aura rafraîchissements, musique, danses carrées et chansons. Le public de langue française est largement invité à cette intéressante manifestation. Nous avons un devoir vis-à-vis de nos frères métis qui sont de notre sang et qui ont marqué si profondément notre pays de leur empreinte catholique et française.

Merveilleuse occasion de visiter le Musée de St-Boniface

Cette fin de semaine offrira une merveilleuse occasion aux gens de l'extérieur et de la campagne de faire une visite, si courte soit-elle, au Musée historique de St-Boniface.

En effet, St-Boniface connaîtra, ces jours-ci, une heureuse affluence de personnes venant de tous les coins de l'archidiocèse de St-Boniface à l'occasion de la grande exposition mariale diocésaine.

Excellente occasion

Ce sera alors pour tous une excellente occasion de profiter de quelques moments de loisirs pour visiter les richesses historiques du Musée qui est situé au 3e étage de l'Hôtel de Ville de St-Boniface, non loin des salles d'exposition du Collège et du sous-sol de la basilique. Le prix d'entrée est très modique: 25 sous seulement pour adultes et 10 sous pour enfants.

Tous seront agréablement surpris de trouver au Musée, outre les reliques des premiers temps de la colonie ainsi que celles des hommes et des femmes qui bâtirent son histoire, nombre de souvenirs qui leur rappelleront le village natal.

Le Musée Historique de St-Boniface sera ouvert samedi et dimanche, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi. Invitation cordiale à tous!

Les âmes droites et élevées paraissent souvent ridicules, parce qu'elles parlent simplement leur langue à des gens qui ne la savent pas. — Cte de BELVEZE.

Petite Note

Naissance

M. et Mme Roger-N. Vadeboncoeur ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, Claire-Jacqueline, le 22 septembre, à l'hôpital St-Boniface.

Décès

MME OLEVINA LAFORME

Mme Olévina Laforme, domiciliée à 262, rue Dumoulin, St-Boniface, est décédée le lundi 27 septembre, à l'Hôpital St-Boniface, à l'âge de 59 ans.

Lui survivent, 3 filles: Mmes R. Careou, B. Jones et F. De Vrendt; 1 frère à Québec; 3 soeurs, dont Mme J. Cadieux.

Le service funèbre fut chanté le jeudi 30 septembre en la basilique, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Fin de saison de la Ligue Interparoissiale

La Ligue Interparoissiale de balle au camp a officiellement terminé sa saison, samedi soir dernier, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Comme on le sait, ce sont les équipes des paroisses du Sacré-Coeur et du Précieux-Sang qui sont sorties victorieuses de la ligue. Le Sacré-Coeur a gagné le championnat chez les hommes, et le Précieux-Sang chez les demoiselles.

Samedi soir dernier, en présence des officiers de la ligue, a eu lieu la remise des deux trophées. M. Harry Lamontagne, président de la ligue, a invité M. l'abbé A. d'Eschambault, curé de St-Emile, secrétaire de CKSB, à présenter le trophée offert par CKSB à l'équipe championne des dames. M. l'abbé d'Eschambault a félicité les officiers et joueurs de la ligue pour l'excellent esprit qu'ils ont montré durant la saison. Il a souligné les grandes leçons qui découlent d'un pareil événement. Il a ensuite présenté le trophée CKSB à M. Victor Labelle, entraîneur de l'équipe des jeunes filles du Précieux-Sang.

Présentation du trophée

M. Azarie Bruce, président de l'Union Nationale Métisse St-Joseph du Manitoba, a été ensuite invité à faire la présentation du trophée Union Nationale Métisse, offert à l'équipe victorieuse, section des hommes. M. Bruce présenta la coupe à M. Denis Bourbonnais, capitaine et entraîneur de l'équipe du Sacré-Coeur de Winnipeg M. Bruce a vivement félicité les vainqueurs.

M. Lamontagne a ensuite remercié les officiers de la ligue qui lui ont prêté main-forte durant la saison. Et l'événement a marqué la fin d'un essai très intéressant qui s'est avéré un vif succès. On a admiré l'excellent esprit qui a inspiré joueurs et officiers de la ligue. On espère pouvoir continuer l'an prochain.

Un pionnier de Fannystelle, M. Henri Arnal, est décédé

FANNYSTELLE — Notre paroisse vient de perdre l'un de ses pionniers en la personne de M. Henri Arnal, ouvrier de la première heure et paroissien des plus fidèle. Le vendredi 17 septembre, à l'âge de 75 ans, il rendait son âme à Dieu. Il s'éteint doucement, d'une mort longuement et saintement préparée par la plus admirable résignation au milieu de grandes souffrances.

Originaire de la paroisse d'Hure, Lozère, France, M. Arnal vint au Canada avec ses parents en 1893. Il habita d'abord à Fannystelle pendant deux ans et demi, puis la famille alla s'établir à Starbuck, pour revenir, quinze ans plus tard, se fixer définitivement à Fannystelle.

Le 9 février 1909, M. Arnal épousait Mlle Augustine Normandeau, de St-Boniface. Leur mariage fut béni par le R. P. Duplessis.

Le service funèbre de M. Arnal fut chanté par M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de Somerset, assisté, comme diacre, de M. l'abbé V. Beaulieu, curé de Starbuck, et de M. l'abbé P.-E. Halde, comme sous-diacre.

Le chant fut exécuté par la chorale paroissiale. A l'offertoire, M. Jean Mollot fit entendre le "Miseremini Mei".

Les porteurs honoraires furent MM. Ovide Dureault, Alfred Hamel, Emile Guyot, Albert Piché et Charlemagne Piché, de Fannystelle, Alfred Allarie et Alphonse Rheault, d'Elie, et Emile Beaudry, de St-Eustache. Sept des neveux du défunt, MM. Albert, Alfred, Emile, Ernest et Gabriel Arnal, Emile Ménard et André Painchaud, et Roger Arnal, son petit-fils, agissaient comme porteurs actifs. La quête fut faite par MM. Albert et Alfred Arnal.

La direction des funérailles avait été confiée au salon Desjardins.

M. Henri Arnal laisse dans le deuil, outre son épouse, 4 filles: Adrienne (Mme R. Bonneville), de St-Boniface, Annette (Mme Henri Morissette), de Fannystelle, Thérèse (Mme Léo Allarie), d'Elie, et Céline (Mme Rosario Rheault), de Pine Falls; 8 fils: Alphonse, Joseph, Lucien, Jean et Maurice, de St-Boniface, Edmond, de Fannystelle, Marius et Roland, à la maison paternelle. Lui survivent également 28 petits-enfants; un frère, Marcel, et une soeur, Mme Eugène Painchaud, de Fannystelle.

Parmi la nombreuse foule présente aux funérailles nous remarquions la Rév. Sr St-Emile, de St-Charles, nièce du défunt, et de nombreux parents et amis de Ste-Anne, La Broquerie, St-Boniface, Dunrea, Elie et St-Eustache.

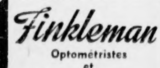
Remerciements

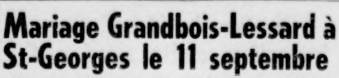
La famille Arnal remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, de quelque manière que ce soit, à l'occasion de son deuil récent.

Aubigny

Les dames de la paroisse d'Aubigny sont heureuses d'inviter tous leurs amis à un souper au poulet qui se tiendra dans la salle paroissiale, le dimanche 24 octobre.

Après le souper, il y aura jeux divers pour tous les goûts. La soirée se terminera par des danses carrées, comme dans le bon vieux temps. Déjà on nous annonce une musique de choix: les frères St-Onge, les frères Courcelles et les mélodistes Desrosiers.





M. Louis Courcelles, fils de M. et Mme Ernest Courcelles, de Ste-Agathe, à qui vient d'être décerné une bourse de l'université du Manitoba (Manitoba Scholarship). M. Courcelles fit ses études élémentaires à St-Malo et ses études supérieures à la Maison St-Joseph d'Otterburne.

Mariage Grandbois-Lessard à St-Georges le 11 septembre

ST-GEORGES — En l'église paroissiale, le samedi 11 septembre, à 10 h., M. l'abbé L. Morin, curé, bénit le mariage de Mlle Odélie Lessard, fille de M. et Mme Alfred Lessard, avec M. Henri Grandbois, fils de M. et Mme Louis Grandbois.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche de dentelle et de tulle. Son voile trois-quarts était retenu par un diadème de paillettes orné de pierres du Rhin et son bouquet était de roses rouges.

La fille d'honneur était Mlle Cécile Leclair, de St-Boniface. Elle portait une toilette mauve.

M. Romuald Wilcott était garçon d'honneur et M. Emilien Wilcott agissait comme huissier.

Mme Germain Wilcott exécuta le "Panis Angelicus", accompagnée à l'orgue par Mme Raymond Desautels.

Après le mariage, il y eut réception. La soirée se tint à la salle de la Légion Canadienne, à Pine Falls.

M. et Mme Henri Grandbois résident à St-Georges.

Parmi les invités venus pour assister à ce mariage nous remarquions: Mme Elise-Anna Grandbois, de Port Arthur, Ont., M. et Mme Denis Wilcott, de St-Norbert, M. et Mme Sylvio Wilcott, Mlle Léa Alarie et M. Sébastien Wilcott, de Régina, M. et Mme Gérard Bouchard, de Torquay, Sask., et Mlle Cécile Leclair, de St-Boniface.

Çà et là

M. et Mme Roland Boulet, accompagnés de M. et Mme Josaphat Vincent et de Mme Rose-Alma Boulet, ont visité M. et Mme Wilfrid Boulet, de Dryden, récemment.

M. le Dr William Sheer, de Gravelbourg, Sask., était en visite chez M. Alain Péreux, de St-Georges, dernièrement, ainsi que chez ses parents des paroisses voisines.

M. et Mme Théodore Dupont, Gérard et Victor ont passé la fin de semaine du dimanche 19 septembre à Ste-Anne et à St-Boniface où ils ont assisté au mariage de Mlle Marie-Ange Vincent, soeur de Mme Dupont.

Mme Georgina Vincent est revenue la semaine dernière d'un voyage de deux mois et demi au cours duquel elle a rencontré sept de ses soeurs et son frère. Elle partit d'ici au début de juillet avec ses deux soeurs, de Los Angeles, Cal., et une autre soeur, de Gravelbourg, Sask. Elles se sont rendues à Cantal, Gravelbourg et Ponteix, Sask., à Medicine Hat, Alta, et à Columbus, Mont.

M. Raoul Boisjoli, M. et Mme M. Fisette, Raynald, Thérèse, Rachel et Lucie ont passé la fin de semaine du dimanche 26 septembre à St-Boniface et à La Broquerie.

M. Osman Désorcy décédé à Lorette le 28 septembre

LORETTE — Le mardi 28 septembre, à 3 h. de l'après-midi, s'éteignait pieusement un pionnier de Lorette, un grand ami de la terre, M. Osman Désorcy. Son corps peinait sous le poids de ses 80 ans et sa figure portait les marques de plusieurs mois de souffrances, mais son âme de grand croyant perçait à travers le voile de ses traits amaigris. On aurait dit que sa grande amie, la terre, avait voulu s'attrister en voyant disparaitre son fidèle serviteur: les feuilles tombaient des arbres, le temps était sombre, et une pluie silencieuse descendait lentement du ciel.

Homme d'affaires judicieux, sans peut-être le paraitre, sans, du moins, en faire montre, il a su faire fructifier son petit domaine pendant quelque quarante ans si bien, qu'avec l'aide de sa digne épouse, il a pu élever une famille de huit enfants, non pas dans une opulence amollissante, mais dans une honnête aisance, favorable à l'éclosion de caractères bien formés et de personnalités bien équilibrées.

Cultivateur modèle

Cultivateur éclairé, M. Désorcy connaissait la terre, comprenait et pratiquait les assolements avec une maîtrise qui faisait l'envie de ses voisins. C'est ce qui lui a permis, non seulement d'entretenir la fertilité de son sol, mais aussi de léguer à son fils une terre encore vigoureuse. M. Désorcy était un fervent de la culture mixte; il aimait à converser avec ceux que l'on est convenu d'appeler les "mineurs de la terre", non pas parce qu'il acceptait leurs idées, mais bien parce qu'il voulait leur faire du bien en leur démontrant que pour "tirer quelque chose de la terre" il faut y avoir d'abord enfoui de la fertilité.

Patriote convaincu, il avait sur le bilinguisme des idées saines, génératrices de bonne entente avec ses compatriotes des autres langues qui étaient nombreux dans le voisinage. Jamais il n'a gourmandé quelqu'un parce qu'il ne savait pas le français et, lui-même, il savait manier l'anglais au besoin. On se rappelle à Lorette, et peut-être ailleurs, le rôle de première importance qu'il joua à l'administration de l'école St-Cuthbert. Mais tout se passait dans le silence, dans l'effacement, parce que le commissaire judicieux qu'il était estimait que, tout en louangeant pour porter les coeurs défaillants à de plus grands efforts, il faut taire les jalousies dont le fruit ne peut être que la friction. Ses qualités d'administrateur furent remarquées par ses voisins qui, à plusieurs reprises, le supplièrent de briguer les suffrages comme conseiller de la municipalité de Taché. Jamais il n'y consentit. Pourquoi? C'est un secret qu'il emporte avec lui dans la tombe.

Chrétien fervent

Catholique pratiquant, le défunt a pendant toute sa longue vie donné l'exemple d'un chrétien fervent, à sa propre famille d'abord, ensuite à sa famille agrandie de gendres, de brus, et de nombreux petits-enfants au cours des années, et enfin à toute la paroisse. A chaque appel en faveur de Notre-Dame de Lorette, il n'hésitait pas à dénouer sa bourse et à en tirer des deniers nombreux et généreux. Aussi la prédilection de Notre Père des Cieux pour ce bon serviteur fut visible dès ici-bas puisqu'Il lui accordait l'honneur et le privilège de voir un de ses fils, Charles, monter à l'autel en 1945, alors qu'il jouissait encore d'une verte vieillesse.

Et vous, les proches survivants, vous ne pouviez faire plus pour montrer à cet être cher qui s'en allait toute votre dévotion, qui à un époux tendrement aimé, qui à un père entouré d'une affection toute filiale. Pas un seul d'entre vous ne manquait au chevet du mourant. Et lorsque les hommes de la science s'avouèrent impuissants, vous avez appris de cet époux, de ce père généreux, comme il est relativement facile de faire le sacrifice de sa vie lorsqu'on met toute sa confiance en Dieu et qu'on est aidé du prêtre, son représentant. Ce fut le dernier enseignement qu'il vous donna; il a conservé son titre de père de famille jusqu'à ses derniers moments. Il ne pouvait faire plus.

Et nous tous qui pleurons ce cher disparu, tournons nos regards vers Notre Mère, la sainte Eglise, dans notre douleur et cherchons notre consolation dans les paroles qu'elle met dans la bouche de son prêtre à la préface de la messe des morts: "Lorsque son habitation terrestre viendra à se dissoudre, la vie de l'âme ne lui sera pas enlevée; elle sera seulement échangée pour une vie meilleure".

A. D.

MONTREAL — Le supérieur général de la Congrégation du St-Esprit est actuellement de passage au Canada. Il visite les communautés spiritaines de Montréal, de Limbour et du Lac-au-Saumon.

Soirée paroissiale de l'Association organisée à Ste-Anne des Chênes

STE-ANNE — Le dimanche 26 septembre, le Cercle local de l'Association d'Education organisait une soirée paroissiale très réussie.

M. Philias Maurice, président, souhaita la bienvenue aux assistants et les remercia de l'intérêt qu'ils portent à la cause de l'éducation.

Après un chant patriotique enlevé avec brio par les élèves du couvent, les prix et les diplômes remportés en mai dernier par les écoliers de la paroisse, lors du concours français, furent décernés par le R. P. Léon Laplante, C.Ss.R., curé. Celui-ci souligna en terminant la nécessité d'un travail assidu pour assurer la réussite. Il encouragea les enfants à bien aimer leur langue française, la plus belle au monde, et il félicita Mlle Mildred Procopitch et son institutrice, Mme Hervé Blanchette, pour le succès remporté à ce concours.

La soirée se poursuivit ensuite autour des tables de bridge et se termina par la nomination des délégués au Congrès du 10 octobre prochain.

Çà et là

Malgré le mauvais état des chemins, le R. P. Curé continue sa visite paroissiale apportant à tous le réconfort de ses bons conseils.

Le R. P. Marcel Hudon, C.Ss.R., vicaire, est de retour d'un séjour dans l'Est.

Ste-Rose du Lac

Ligue Catholique

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont accepté d'organiser un grand bazar paroissial qui aura lieu le 20 novembre prochain, à Ste-Rose du Lac. La présidente de ce bazar est Mme Gaston Archambault. Elle recevra avec reconnaissance tout don qui sera offert pour cette organisation, tout objet de couture, de fantaisie, etc.

• • •

Le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé, recevait la semaine dernière la visite de ses soeurs, Mmes Jules Turenne et Gédéon Larivière, toutes deux de St-Boniface.

Baptême

Le 19 septembre, par le R. P. I. Desautels, O.M.I.: Jeannette-Marie-Joan, fille de Romain Guyot et d'Agnes Fitzpatrick, née le 15 septembre à l'hôpital de Ste-Rose. Parrain et marraine, Paul Guyot et Elisabeth Patenaude.

Sépulture

Le lundi 27 septembre, le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé, chantait le service funèbre de Mme Charles Himpe, décédée le samedi précédent, 25 septembre, à l'hôpital de Ste-Rose. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Mme Himpe était âgée de 75 ans.

N.-D. de Lourdes

Thé

Mme J. Rocan recevait les Filles d'Isabelle du Cercle local à un thé en l'honneur de sa petite fille, Mlle Lorraine Brisson, à l'occasion de son mariage avec M. Denis Allard, de Pine Falls, Man. Le thé fut servi par Mme L. Brisson et Mlle M.-A. Bazinet, aidées de Mlles Juliette et Denise Augert.

Un joli cadeau fut offert à l'héroïne du jour par Mlle M.-A. Bazinet, au nom du cercle. Mlle Brisson remercia en termes appropriés et choisis.

La table était décorée de pensées, de dahlias et de glaïeuls. Un goûter composé de mets succulents et variés fut servi.

Les Filles d'Isabelle remercient Mme J. Rocan de sa charmante hospitalité.

Fête de la Doctrine Chrétienne

La retraite annuelle de nos enfants d'école, les 16, 17 et 18 septembre, se termina par le renouvellement des promesses de baptême des élèves de la septième année le dimanche 19 septembre. Au cours de la messe de 8 h., la chorale des jeunes filles exécuta des cantiques appropriés à la circonstance. La cérémonie se déroula dans la plus grande piété. La consécration au Sacré-Coeur fut lue par Denis Lamoureux et la consécration à la Ste Vierge par Irène Deleurme.

Départ pour le séminaire

Félicitations et meilleurs voeux de succès à M. Noël Delaquis qui est parti récemment poursuivre ses études au séminaire de Québec.

Deuil

Le petit Hubert Lesage, âgé de trois ans et demi, enfant de Donat Lesage et de Denise Delaquis, s'éteignait doucement le lundi 27 septembre après une courte maladie.

Dunrea

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Paradis, accompagnés de Mme Richard Roy, se sont rendus dernièrement à St-Boniface.

M. et Mme Alcide Lafrenière, de St-Eustache, P.Q., accompagnés de leurs trois enfants, Luc, Jeanne et Suzelle, se sont arrêtés au presbytère, le vendredi 24 septembre, pour saluer M. le curé; le lendemain, ils continuaient leur route vers St-Lazare où M. Lafrenière demeurait autrefois et ensuite ils se rendront jusqu'à Vancouver.

M. et Mme Alfred Bisson avaient le plaisir de recevoir la visite de M. et Mme Raymond Doiron, de St-Boniface, pour quelques jours; Mme R. Doiron est la soeur de Mme A. Bisson.

Le dimanche 26 septembre, M. et Mme L. Régnier et leurs enfants, de St-François, venaient faire une courte visite chez Mme E. Aquin, de Ninette, et M. et Mme Lionel Aquin, de notre village.

M. et Mme Fernand Légaré, de Brandon, étaient aussi de passage chez leurs parents.

Il nous faisait plaisir de revoir Mme A. Pinvidic, une ancienne paroissienne, ainsi que M. et Mme Félix Boulet, tous de St-Boniface.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Théodore Boulet et bon courage à M. Arthur Parent.

Baptême

Le 26 septembre: Dora-Anna-Louise, fille de M. et Mme André Dionne, née à l'hôpital de Killarney. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Aquin.

St-Pierre-Jolys

Décès

Lorraine Massicotte, âgée de 6 ans, fille de M. et Mme Raymond Massicotte, de St-Pierre, est décédée le dimanche 26 septembre à l'Hôpital St-Boniface.

Outre ses parents, elle laisse dans le deuil 3 soeurs: Adèle, Yvonne et Nicole.

Son service fut chanté le mercredi 29 septembre, en l'église paroissiale et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La maison P. Coutu avait charge des funérailles.

Elie

Baptêmes

Joël-Arlen-Joseph, fils de M. et Mme Grégoire Girard, né le 16 septembre et baptisé le 26. Parrain, M. Charles Girard, oncle de l'enfant; marraine, Mme Amazalie Girard, sa grand-mère.

Roger-Léo-Joseph, fils de M. et Mme Paul-Emile Désilets, né le 12 septembre et baptisé le 26. Il eut pour parrain et marraine ses oncle et tante, M. et Mme Armand Ayotte, de St-Jean-Baptiste.

Powerview

Rectification

Dans le rapport de mariage Lee-Coulombe publié la semaine dernière, on aurait dû lire le nom de Mme Ulric Coulombe, qui agissait comme témoin, avec M. Alfred Coulombe.

• • •

Mlle Denise Olivier, de Winnipeg, était de passage ici à l'occasion du mariage de Mlle Lucille-Florence Coulombe avec M. Raymond Stuart Lee.

Mlle Marguerite Corbeil épouse M. Norman Friske, à Ste-Amélie

STE-AMELIE — Le mariage de Mlle Marguerite Corbeil, fille de M. et Mme J. Corbeil, avec M. Norman Friske, de Winnipeg, fils de M. et Mme Friske, de Nipawin, Sask., fut célébré dans l'église catholique de Ste-Amélie, le samedi 18 septembre, à 10 h. M. l'abbé Charles Vachon, curé, bénit le mariage.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe blanche de tulle de nylon sur satin, avec panneaux de dentelle sur la jupe, en avant. Son long voile, retenu par une couronne, formait une traine. Elle tenait un joli bouquet.

Les filles d'honneur, Mlles Anne Thibodeau et Annette Corbeil, cousine de la mariée, avaient des toilettes jaune pâle et mauve, respectivement, avec petits voiles de mêmes teintes.

M. Alphonse Chaput, oncle de la mariée, servait de témoin au marié. Les garçons d'honneur étaient MM. Norbert Landry, de Winnipeg, et Leonard Friske, frère du marié, de Nipawin.

Mme Arthur Desjardins, sr, exécuta la marche nuptiale.

La réception se tint chez M. et Mme Jos. Corbeil, parents de la mariée, et la soirée eut lieu dans la salle de Ste-Rose du Lac.

On remarquait, parmi les parents et amis présents: M. et Mme Laurie Scofield, Mme W. Postelnick, oncle et tantes de la mariée, et M. Léon Grouette, tous de Winnipeg.

Nos malades

Prompt rétablissement au petit Henri Landry et à la petite Roche, qui furent hospitalisés à Ste-Rose du Lac.

Mme Ludger Soucy est allée à Winnipeg avec sa fille, Lorraine, pour consulter un spécialiste. La petite est patiente dans un hôpital de cette ville.

Va-et-vient

Mme Roméo Montsion, de Terre-Neuve, est en visite ici.

M. Isidore Pétillion, de Frankville, Wis., était en visite chez ses parents.

M. O. Finney, de Victoria, C.B., visita M. et Mme L. K. Finney.

Mlle Lorraine Labelle, employée à Brandon, passe une couple de semaines chez elle.

Mlle Marcelle Labelle est de retour chez elle.

M. Anthime Therrien est revenu chez lui après avoir passé deux mois à Vancouver.

M. et Mme Victor Labelle sont venus en visite chez des parents. Ils étaient accompagnés de M. et Mme C. Roussin et leur fils, André, de Norwood.

Lorette

Mlle Gabrielle Jeanson, de Montréal, fille de M. et Mme Joseph Jeanson, de Lorette, est venue passer trois semaines au Manitoba. Elle a visité ses parents et amis de Lorette, St-Boniface et Winnipeg.

C. S. B.
Le Coin du Collège
VOL. XXVIII—No 1

Depuis cinq ans

Je suis entré au collège aux Elements Français. Le professeur principal, M. l'abbé Walter Szumski, nous aida beaucoup par sa bonne humeur et sa jovialité à nous mettre sur pied rapidement.

Le réfectoire, en ce temps-là, n'avait pas un si beau et si dur plancher. Ce n'était que de vieilles planches brunies. Il en était ainsi du corridor qui conduit de la récréation au réfectoire. L'année suivante, on le retrouva en terrazzo.

Une image que je conserve de ma première année, c'est le hideux spectacle du bureau des professeurs de chaque classe. Ce n'était pas les meubles élégants de Provencher ni ceux de l'Académie où les professeurs jouissent d'un pupitre toujours propre. Je trouvais les pauvres Pères animés d'une grande résignation. Cette année, la Providence les a récompensés.

Vous rappelez-vous les vieux escaliers de mon arrivée, il y a 5 ans? Vraiment, la première fois que je les descendis, je pensais plutôt glisser que marcher. Aujourd'hui, quelle solidité, quelle sûreté!

Une des améliorations les plus importantes et des plus urgentes fut celle des toilettes. Quand donc nos misérables douches auront-elles leur tour?

A mon arrivée, la salle du portier n'avait pas du tout l'air moderne qu'elle a aujourd'hui. Elle est maintenant pourvue de bons bureaux, sortis des usines Brunet, et d'une centrale téléphonique.

Il y a bien d'autres petites améliorations que je note d'année en année: lumières fluorescentes à la salle d'étude et dans les classes, solides tables de ping-pong, bureau des jeux, ornementation de la salle académique avec les pastels du congrès de l'ACELF, les pupitres très originaux et pratiques des philosophes et des humanistes. Tout cela dénote un souci constant d'améliorer nos conditions de vie collégiale. Tout cela souligne le grand mérite du Frère Bolduc et de ses collaborateurs.

Fernand DESAUTELS.

• • •

Vie collégiale 1954

Cours universitaire: P. Guy, préfet des études, 73 élèves.

Classes de Philosophie: P. Masse, philosophie; P. Guy, français; P. Sanschagrin, Bible; P. Robillard, chimie; P. Barbin, biologie; M. Forstner, sciences politiques; P. Samaan, anglais.

Rhétorique: P. Ramaekers, latin, français et histoire de l'Eglise; P. Sanschagrin, logique et psychologie; P. Samaan, anglais; P. Hardy, histoire.

Belles-Lettres: P. Guy, français; P. Cimon, latin; P. Dionne, mathématiques; P. Samaan, anglais; P. Hardy, histoire contemporaine; P. Masse, histoire de l'Eglise.

Philosophie spéciale: P. Rivard, philosophie en anglais; P. Cimon, français; P. Hacault, latin; P. Rostaing, religion.

Cours de grammaire: P. Fortier, préfet des études, 252 élèves.

Versification: P. J. Gendron, catéchisme, français, latin, histoire; P. Samaan, anglais; P. Dionne, mathématiques.

Méthode: P. Lalonde, catéchisme, français, latin; P. Ouimet, histoire; P. Cimon, géographie.

Syntaxe A: P. Favreau, catéchisme; P. F. Gendron, français, latin, P. Barbin, sciences.

Syntaxe B: P. Favreau, catéchisme; P. Naud, français, latin, histoire et géographie; P. Barbin, sciences.

Eléments latins A: P. Pesant, catéchisme, français, latin, histoire et géographie; P. Barbin, sciences.

Eléments latins B: P. St-Martin, catéchisme, français, latin; P. Derome, histoire et géographie; P. Barbin, sciences.

Eléments latins C: P. Robillard, catéchisme; P. Derome, latin, français, histoire et géographie; P. Barbin, sciences.

Dans ces six dernières classes, M. Doiron enseigne l'anglais et M. Fréchette, les mathématiques.

Eléments français: P. Vézina, catéchisme; P. Barbin, sciences; M. Léandre Bergeron, français, anglais, mathématiques, histoire et géographie.

Direction spirituelle: P. Rostaing, assisté de tous les pères du collège.

Discipline: P. Vezina, préfet; P. Quinn, sous-préfet; P. Gingras et P. Rivard.

Chorale: P. Gingras.

Congrégation de la T. S. Vierge: P. Rostaing.

J.E.C.: P. Hardy.

Jeunes Franco-Manitobains: P. Guy.

Servants de messe (Congrégation St-Jean Berchmans), P. J. Gendron.

Bibliothèque des élèves: P. F. Gendron.

Total des élèves	337
Pensionnaires	178
Externes	131
Demi-pensionnaires	9
Junioristes	19

• • •

Recettes de vie

"Le livre est l'instrument de culture par excellence. Bien qu'il existe des bibliothèques publiques, on ne peut songer sans douleur et sans pitié à la maison dans laquelle ne se trouverait aucun livre. Le livre, ne l'oublions pas, contient nos recettes de vie. Il exige cet effort personnel sur lequel force m'est de revenir à chaque pas de ma croisade. Il permet, mieux que tout autre instrument ou que toute autre technique, le choix et l'établissement des rations équilibrées. Il permet la réflexion, c'est-à-dire le retour maintes fois répété de l'esprit sur son difficile chemin. Il conjure la décadence de l'attention en ramenant sans cesse l'homme dans la solitude féconde. Heureux l'enfant qui peut trouver près de son lit, près de sa table de travail, un humble rayon de bois sur lequel il rangera un petit dictionnaire, une grammaire, quelques livres d'étude, de sagesse, de foi." — Georges DUHAMEL, de l'Académie française.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mardi 5 oct.	St-Adolphe	Couvent	1.30—3.00 p.m.
Mercredi 6 oct.	Steinbach	Local de l'Unité	1.30—3.30 p.m.
Jeudi 7 oct.	Giroux	Résidence de Mme A. Friesen	1.30—3.00 p.m.
Vendredi 8 oct.	Ste-Geneviève	Résidence de Mme Ganier	10.30—12.00 a.m.
Vendredi 8 oct.	Lorette	Local de l'Unité	1.30—3.00 p.m.



Voici des charmants quadruplés au matin de leur première journée à l'école. L'on voit ici la **Rev. Sr Mary Suzanne**, institutrice du premier grade à l'école paroissiale St. Vincent, de Latrobe, Penn., qui accueille les quadruplés Zavada qui sont, de gauche à droite: **Bernadette Elizabeth, Anna Mary, Barbara Rose** et **John Michael.** Les fameux quadruplés sont les enfants d'Andrew et de Barbara Zabada; ils furent baptisés à leur naissance par le R. P. Theodore Hodobay, de l'église catholique de rite grec St. Mary, à Bradenville, Penn. (NC)

Au Juniorat de la Ste-Famille

La rentrée

La rentrée au Juniorat eut lieu le 9 septembre. Quelques élèves seulement furent retenus à la maison par des travaux urgents; tous les autres furent fidèles au rendez-vous.

Le personnel

Le personnel de la maison du Juniorat se compose cette année comme suit:

R. P. Albert Joyal: supérieur, préfet des études, professeur d'histoire, de géographie, d'art, de diction, de dessin.

R. P. Laurent Godbout: préfet de discipline, professeur de mathématiques, de sciences; directeur du chant et de la fanfare.

R. P. Armand Joyal: professeur de catéchisme et de français; directeur des offices religieux et des associations; confesseur à la Maison Chapelle.

R. P. Julien Morin: professeur d'anglais; directeur adjoint des associations; confesseur à la Maison Chapelle.

R. P. Louis Aubin: économe; professeur de religion; directeur de la chorale.

R. P. Jean Soulodre: professeur de français, d'histoire, de géographie, de latin et de mathématiques.

R. P. Ephrem Pelletier: professeur de latin, de français, de mathématiques; directeur adjoint des associations; assistant pour le chant, la fanfare et la récréation; confesseur à la Maison Chapelle.

R. P. Maurice Desautels: professeur de sciences, d'histoire, de géographie; directeur du dortoir; assistant pour la récréation.

R. F. Hervé Hultric: infirmier; secrétaire de l'**Ami du Foyer.**

R. F. Honoré Turenne: en charge des organisations matérielles de la maison.

Fonctions spéciales des élèves

Nous donnons maintenant la liste des charges telles que distribuées par le R. P. Préfet:

Admoniteurs: Raymond Arcand, Léon Turenne; Emile De Gagné (pour le groupe Provencher).

Infirmerie: Bertrand Labossière.

Travaux: Benoit Remillard, François Pujol (assistant).

Réglementaires: Maurice Emond; Paul-Aurèle Lemoine (classes).

Collations: James Craig; Denis Marion.

Douches: Pierre Marcon; Jean-Hubert Collet.

Lavabos: Constant Painchaud; Camille Piché.

Aide à la cuisine: Raymond Bérard; Denis Hupé.

Questure: Raymond Arnould; Fernand Gobeil.

Sacristie: Isaïe Blanchette; Armand Gervais.

Salle de fanfare: Gabriel Lemoine; Jean-Hubert Collet.

Jeux (intérieurs et extérieurs): Gabriel Roy; Denis Marion.

Barbier: Normand Boisvert.

Paniers: Raymond Fleury; Albert Vandale.

Bibliothèque: Louis Jolicoeur; André Letain.

Poste de musique: Gérard Leclaire, Gérard Lecuyer, André Letain.

La retraite

Le R. P. Paul Dumouchel, O.M.I., principal de l'école indienne de Camperville, prêcha la retraite aux élèves cette année, du 16 au 18 septembre. Le père Dumouchel est bien connu comme prédicateur; il n'en est pas à sa première retraite. Dès les premiers moments, il se sentit à l'aise avec son auditoire, et les élèves comprirent vite qu'un ami leur parlait. Aussi les fruits de la retraite furent très consolants, et tout laisse prévoir que les Junioristes manifesteront cette année une piété plus ardente et plus soutenue encore que par le passé.

La journée des parents

Cette journée des parents est fixée au dimanche 10 octobre. Les familles de nos élèves sont invitées à organiser leur programme de façon à être avec nous le 10 octobre. Nous les attendons.

Equipe gagnante

L'équipe no 2 a remporté les honneurs de la première semaine avec 26 points. Les membres de cette équipe sont: Gérard Lécuyer, Raymond Arnould, Isaïe Blanchette, Arthur Dufault, Laurent Gélinas. Fernand Gobeil a le plus aidé son équipe avec 10 points.

Les comités

Après nomination et vote, les élèves suivants furent choisis pour diriger les activités:

Comité des jeux: Richard Roy, président; Gérard Lécuyer, vice-président; Lucien St-Vincent, secrétaire.

Caisse populaire: comité de surveillance: Raymond Arcand, Gérard Lécuyer, Louis Jolicoeur; comité de crédit: Léon Turenne, Gérard Rioux, Edward Stefanshen; comité de direction: Pierre Roy, Lucien St-Vincent, Albert Fraser, Paul-Aurèle Lemoine; gérant: Fernand Letain.

Mlle Rita Deslauriers épouse M. N. Legras, à St-François-Xavier

ST-FRANÇOIS-XAVIER — En l'église de St-François-Xavier, le 18 septembre, à 10 h., M. l'abbé P.-E. Halde bénissait le mariage de Mlle Rita Deslauriers, fille de M. et Mme Gaspard Deslauriers, avec M. Nicolas Legras, fils de M. et Mme Philippe-Emile Legras, de St-Claude.

Pendant la messe, des cantiques furent exécutés par Mlles Raymonde McCaughan et Anita Régnier.

La mariée fit son entrée au bras de son père, aux sons d'une marche nuptiale jouée par Mlle Laure Morin. M. Henri Legras, frère du marié, remplaçait son père.

La mariée portait un costume bleu avec accessoires beiges. Son corsage était composé de roses rouges.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un délicieux dîner fut servi chez les parents de la mariée à quelques parents et amis.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces à Clear Lake.

Chronique de CKSB
1250 Kilocycles

Le poste a obtenu quelques nouveaux commanditaires nationaux au cours des dernières semaines: la cigarette Buckingham, de Tucketts Limited, et le thé Salada.

Une autre compagnie jugeait opportun de commanditer un programme sur les quatre postes de l'Ouest. C'est la compagnie Templeton qui vend, à travers tout le pays, les pilules Raz-Mah et TRC. A compter du 4 octobre, le bulletin de nouvelles de midi à CKSB sera commandité par la compagnie Templeton.

Ici la direction du poste tient à insister de nouveau sur le pouvoir d'achat des auditeurs de CKSB et des trois autres postes français de l'Ouest. Si tous s'appliquaient à diriger leurs achats chez ceux qui annoncent aux postes français, on ferait un succès plus éclatant de ces entreprises canadiennes-françaises. Heureusement que plusieurs de nos commerçants ont reconnu assez tôt ce fait important et qu'ils achètent de préférence chez ceux qui annoncent à leur poste. Nous les en remercions sincèrement et tenons à leur dire qu'ils nous ont apporté, au cours de nos huit années d'exploitation, une aide inestimable et hautement appréciée.

Programmes

A l'horaire des programmes de la semaine prochaine, soulignons quelques émissions. A l'opéra de dimanche prochain, vous entendrez "Der Freischotz" de Weber — "Le franc tireur". C'est l'opéra le plus populaire en Allemagne et vous serez certes charmés des airs très mélodieux.

Lundi soir, à 7 h. 30, le programme "Fête au village" vous transportera chez M. Gabriel Cloutier, de St-Norbert. L'animateur, M. Roland Lelièvre, s'est rendu au Manitoba cette année et c'est de St-Norbert que vous entendrez "Fête au village".

Le jeudi 7 octobre, à 7 h. 30 du soir, le Théâtre de Radio-Canada présentera "Mon crime", une comédie de Georges Berr et Louis Verneuil. "Mon crime" est essentiellement une fantaisie, à mi-chemin entre la comédie et le vaudeville. L'intrigue en est originale et amusante par son invraisemblance même. Une jeune romancière sans emploi, accusée d'un crime dont elle est innocente, décide, devant la publicité qu'elle peut retirer de l'aventure, de faire des aveux imaginaires et propres à émouvoir les plus insensibles.

Vous entendrez maintenant "Fémina" les lundis et mercredis, à 4 h. 45 de l'après-midi.

C'est avec plaisir qu'on vous annonce que le programme "Nos futures étoiles" reprendra ses émissions le 31 octobre.

Retraites fermées

Une soixantaine d'anciens retraitants assistèrent à la première d'une série de récollections qui ont été organisées cette année en vue d'établir la Ligue des Retraitants. Non seulement le dérangement qu'ils voulurent s'imposer était-il une preuve nouvelle de leur intérêt à l'oeuvre, mais dans la réunion qui suivit le déjeuner en famille il n'y eut guère de difficulté à trouver les âmes de bonne volonté pour former les cadres de nos comités. Sous l'impulsion de M. l'abbé Roland Roy, nouveau vicaire, ces comités feront des merveilles.

Dimanche prochain, 3 octobre, les anciens de la région de St-Pierre, y compris les paroisses d'Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Malo et St-Pierre, sont invités à se rallier ainsi pour une courte récollection. C'est le bon moyen de raffermir les courages et de stimuler les volontés dans la voie du bien et des réalisations apostoliques. La messe de récollection a lieu à St-Pierre à 9 h.

Les dames célibataires et les demoiselles auront leur retraite spécialisée du 1er au 3 octobre. Le R. P. C.-E. Paquette, O.M.I., en sera le prédicateur. On prévoit une belle assistance.

La semaine suivante ce sera le tour des jeunes filles de langue française. Comme c'est une retraite générale ouverte à celles de la campagne aussi bien qu'à celles de la ville, il devrait y avoir maison comble. Ne laissons pas s'écouler l'année mariale sans faire une retraite. Notre-Dame du Cénacle récompensera cette marque de confiance en sa maternelle sollicitude. Que tous nos comités de jeunes filles se mettent à l'oeuvre.

Programme des retraites

Oct. 8-11: Jeunes filles. Générale. Sorties de l'école. Préd.: R. P. H. Delisle, O.M.I.

Oct. 15-18: Aviateurs de langue française. Préd.: R. P. E. Paquette, O.M.I.

Oct. 22-25: Jeunes filles de langue anglaise. Retraite organisée par l'Association de M. I. de St-Ignace.

Oct. 29-31: Hommes et jeunes gens de langue anglaise. Organisée par les Chevaliers de Colomb du Conseil de Norwood.

Novembre

2-5: Dames des vicariats forains nos 2, 6 et 7: Fannystelle, Haywood, Holland, St-Claude, Treherne, Bruxelles, Mariapolis, N.-D. de Lourdes, St-Alphonse, St-Léon, St-Lupicin, Somerset, Dunrea, Aubigny, La Salle, St-Adolphe, Ste-Agathe et St-Norbert.

5-7: Aviateurs de langue anglaise.

9-12: Hommes des vicariats forains nos 2 et 3: Aubigny, La Salle, St-Adolphe, Ste-Agathe, St-Norbert, Letellier, Morris, St-Jean-Baptiste, Ste-Elisabeth et St-Joseph.

12-15: Dames des paroisses de la ville.

La Salle

Baptême

Le 26 septembre: Rose-Marie, fille de M. et Mme Eugène Vouriot, née le 19 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jack Fulmore, oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. René Savoie et Mlle Marie Marcoux.

Va-et-vient

M. et Mme Gabriel Bernuy se rendirent à Redvers, Sask., récemment, afin d'y visiter leurs neveu et nièce, M. et Mme Georges Bernuy (Jeanne Rochon), et leur famille. Mlle Marcelle Cormier, ainsi que le jeune Jean-Paul Cormier, les accompagnaient.

Mme Raoul Rochon est de retour d'un séjour de quelque temps à Chicago, Ill., où elle rendit visite à sa soeur, Mme Merritt Johnson, ainsi qu'à son frère, M. Arthur Rémillard.

Le dimanche 26 septembre, un nombre imposant de parents rendirent visite à Mme Marie-Louise Girardin et à ses fils. On remarquait M. Paul Marcoux, de Vancouver, C.B., frère de Mme Girardin; M. et Mme Louis Marcoux et leurs enfants, de Lorette, Man.; MM. et Mmes Yves Emond et Daniel Gaudreau, de même que leurs enfants, de St-Boniface; MM. et Mmes John Butchart, Frank Loreque et Ralph Storsetter, de Winnipeg.

Le samedi 25 septembre, la Rév. Sr Julie St-Jean, provinciale des Filles de la Croix, était de passage au couvent.

Les indulgences de l'Année mariale

N.D.L.R. — A l'occasion de l'ouverture du mois du Rosaire, nous publions de nouveau la liste des indulgences que l'on peut gagner pendant l'Année mariale:

1. **Indulgence plénière,** aux conditions ordinaires (a) chaque fois que, durant l'Année mariale (du 8 décembre 1953 au 8 décembre 1954), on visite dévotement un temple érigé en l'honneur de la sainte Vierge (ou une chapelle dédiée à Marie, s'il s'agit d'un lieu de mission) aux fêtes suivantes: l'Immaculée-Conception (1953 et 1954), la Nativité, l'Annonciation, la Purification, Notre-Dame des Sept-Douleurs, l'Assomption.

2. **Indulgence plénière,** aux mêmes conditions (a), tous les samedis de l'Année mariale et chaque fois que l'on fait, en groupe, un pèlerinage à un temple dédié à la sainte Vierge.

3. **Indulgence plénière,** aux conditions ordinaires (a), lorsqu'on participe à une cérémonie religieuse en l'honneur de la sainte Vierge; **indulgence de 10 ans,** si, à défaut des conditions requises, on le fait d'un coeur contrit.

4. **Indulgence plénière** (en plus de celles déjà mentionnées), aux conditions ordinaires (a), non seulement le samedi, mais tous les jours de l'Année mariale, lorsqu'on visite dévotement un sanctuaire particulier où la Vierge Marie, Mère de Dieu, est honorée d'un culte très spécial, et où affluent les multitudes de pèlerins, venant même de régions éloignées.

5. Tous les autels dédiés à la sainte Vierge sont privilégiés, c'est-à-dire qu'ils jouissent du privilège de l'indulgence plénière appliquable aux défunts pour lesquels on célèbre la messe.

(a) Conditions ordinaires requises pour gagner les indulgences plénières ci-dessus mentionnées: la confession (dans les huit jours qui précèdent ou suivent), la communion (depuis la veille jusqu'à 8 jours après) et des prières aux intentions du Souverain Pontife.

Par conséquent, quelqu'un qui se confesse tous les quinze jours et qui communie tous les huit jours, remplit les conditions nécessaires au gain des indulgences de l'Année mariale, pourvu qu'il prie aux intentions du Souverain Pontife à l'occasion de chaque indulgence.

N.B. — Alors que dans les temples ordinaires dédiés à Marie, on ne peut gagner l'indulgence plénière que le samedi ou, les autres jours, si l'on s'y rend en pèlerinage collectif, on peut gagner cette indulgence plénière tous les jours, même seul, dans un sanctuaire où la Vierge "est honorée d'un culte très spécial et où affluent les multitudes de pèlerins, venant même de régions éloignées".

Mlle Marguerite LePonner épouse M. François LeDorze à St-Claude

ST-CLAUDE — Le samedi 25 septembre, M. l'abbé D. McDougall, curé de l'Ile-de-Chênes, bénissait le mariage de Mlle Marguerite Le Ponner avec M. François Le Dorze, tous deux originaires de Morbihan, France.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée entra au bras de M. Louis Le Floch. Elle était revêtue d'une longue robe de soie brochée blanche à manches trois-quarts et elle portait de longs gants blancs. Sa traine était retenue par une couronne de perles satinées. Elle tenait un bouquet de roses blanches.

M. Jean Le Floch remplaçait le père du marié.

Les filles d'honneur furent Mlles Lucille et Rita Le Floch, cousines du marié. La première, qui agissait comme témoin, était revêtue d'une robe vert nil, recouverte de tulle, avec boléro. Elle portait une couronne de perles. Son bouquet se composait d'oeillets blancs. L'autre avait une robe d'organdi aqua et tenait un bouquet d'oeillets roses.

Sylvianne Le Floch agissait comme bouquetière. Sa toilette consistait en une petite robe rose en taffetas de nylon recouvert de tulle. Elle portait une couronne de tulle rose, garnie de pierres du Rhin, et tenait un bouquet d'orchidées et d'oeillets jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Le Boulch, de McGregor Falls, qui servait de témoin, et M. Albert Le Devehat, de St-Claude, tous deux amis du marié.

Gérard Le Floch accompagnait Sylvianne comme petit page. Il portait un pantalon gris et un veston bleu marine.

Pendant la messe, Mme Georges Binne exécuta l'"Ave Maria", Mme Paul Martin touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, plusieurs invités, même de bien loin, se réunirent à la salle paroissiale pour le dîner.

Pendant le repas, un "toast" fut porté aux nouveaux mariés, après quoi M. l'abbé McDougall prit la parole, félicitant les jeunes époux et leur offrant ses meilleurs voeux. M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude, offrit aussi ses voeux à l'heureux couple, lui souhaitant, au nom de toute la paroisse, une vie de bonheur. Après quelques mots de M. John Belows, patron du marié, plusieurs chansons bien appréciées furent chantées par quelques invités. M. Paul Martin agissait comme maître de cérémonies.

Pour le voyage, la mariée était revêtue d'une robe de velours côtelé avec chapeau de velours jaune, accessoires noirs, et manteau court en fourrure. A leur retour, le marié reprendra son même emploi.

Baptême

Le 24 septembre: Robert-Joseph-Albert-François, né le 17 septembre, fils de M. et Mme Albert Bellec. Parrain et marraine, M. François et Mme Françoise Bellec.

Si vous n'êtes pas prêt à mourir aujourd'hui, comment le serez-vous demain? Ce demain est incertain, que savez-vous s'il y en a un pour vous?

IMITATION.

Foule nombreuse au pèlerinage tenu à Forget le 19 septembre

FORGET — Le sixième pèlerinage à Forget eut lieu le 19 septembre et remporta un très grand succès. Malgré le mauvais temps de la semaine précédente qui rendit les chemins presque impassables, une grande foule y assistait. On remarquait des gens de Kennedy, Lampman, Griffin, Benson, Estevan, Arcola, Mutrie, Handsworth, Wauchope, Bellegarde et Cantal.

La journée commença par une messe à 8 h. 30 célébrée par M. l'abbé P. Kinlin, chanceller du diocèse de Régina, représentant de S. Exc. Mgr M. C. O'Neill. Le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., de Lebret, officiait à la messe de 10 h. 30.

Un autel spécial artistiquement décoré avait été érigé pour la messe de 3 h. 30. M. l'abbé R. McLellan, de Lampman, chanta la messe; M. l'abbé L. Missere, de Benson, agissait comme diacre et M. l'abbé A. Vandendriessche, de Redvers, était sous-diacre. D'éloquents sermons en français et en anglais furent prononcés à chaque messe.

La chorale de Forget, sous la direction de la Rév. Sr Marie de la Croix, organiste, fit les frais du chant. Les dames de l'Autel servirent un délicieux goûter.

Va-et-vient

Mme F. Hudon est retournée chez elle après un séjour chez des amis à Forget.

M. et Mme A. Paquet, de St-Claude, se rendirent à Forget pour le pèlerinage et en même temps visitèrent leurs parents et amis.

Mme J. Halbardier était en visite à Forget la semaine dernière.

M. et Mme J. Sunstrum et leur fils, James, nous ont quittés pour Saskatoon où M. Sunstrum continue ses études de droit.

Mme Kenler est actuellement en visite chez sa fille, Mme Ernest Guillemin.

Dumas

Mlle Thérèse Boulet est de retour de Toronto et va en classe ici.

Le dimanche 19 septembre, une vingtaine de paroissiens se rendirent à Forget pour assister au pèlerinage.

M. Gaston Daoust, de Hawkesbury, est venu faire les moissons chez M. R. Jacques.

Malade

La petite fille de M. et Mme J. Burkes, Irène, s'est cassée la jambe en tombant de cheval. Elle est hospitalisée à l'hôpital de Wawota. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Prince-Albert

S. Exc. Mgr Léo Blais est revenu de Weyburn où il a participé à une convention de la Ligue des Femmes Catholiques. Assistaient aussi à cette réunion, comme représentantes de la ville de Prince-Albert: Mme Alex. Colleaux, présidente diocésaine; Mme A. D. McDonald, secrétaire diocésaine; Mme L.-A. Boileau et Mme F. Mollard.

Fiançailles

M. et Mme Joseph Feschuk, de Meath Park, annoncent les fiançailles de leur fille, Mary, avec M. Pierre Jaspar, fils de M. et Mme Stephen F. Jaspar, de Prince-Albert.

La cérémonie nuptiale aura lieu le jeudi 14 octobre, dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert.

Ça et là

Un nouvel hôtel de 40 à 50 chambres doit être érigé sur la 8e rue Est, en arrière de l'épicerie "Windsor". Aussi, un 2e "Motel" sera construit à l'angle de la 13e rue et de la 2e avenue Ouest. Le premier fut ouvert récemment et est situé sur la route nationale no 2, au sud de la ville.

Mgr Gustave Prévost, récemment libéré par les communistes chinois, vint expressément à Prince-Albert pour rencontrer un de ses amis, le R. P. A. Lachapelle, P.M.E., économe au Collège Notre-Dame. Mgr Prévost a été emprisonné pendant 932 jours et 933 nuits. Maintenant, il respire la liberté "à pleins poumons" et se trouve très heureux d'être revenu dans sa belle patrie, le Canada.

Bellegarde

Va-et-vient

Le R. F. Gonzague, S.C., vicaire général et délégué du R. F. Supérieur général, de la Maison généralice des Frères du Sacré-Coeur, à Rome, fait la visite canonique des maisons des Frères de la province de Montréal. Il visita la maison de Bellegarde du 22 au 26 septembre.

MM. Lucien et André George et Jules Goffiot se sont rendus à Régina pour affaires.

MM. Paul et Henri Wilvers sont allés à Brandon pour affaires.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Marie Chester, à l'hôpital de Redvers.

Baptêmes

Alma-Emilie-Marie, née le 16 septembre, fille d'Antoine Roussel et de Marie Martin. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Perreaux.

Rudi-Joseph-Charles, né le 14 septembre, fils de Joseph Martine et de Laurence Paulhus. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Millette.

Invitations

Bienvenue à tous à notre souper paroissial, le dimanche 17 octobre.

Bienvenue aussi au bazar au cours duquel se tiendra la rafle de l'automobile, le lundi 25 octobre.

Willow-Bunch

Ça et là

Les 12 et 13 septembre, Mme B. Fontaine se rendit à Régina où elle assista à une convention d'Association du théâtre.

M. J.-A. Mathieu, avec son gendre, M. Emile Fouquet, se rendit à Régina, le jeudi 23 septembre. Ce dernier resta à l'hôpital des Soeurs Grises pour traitements médicaux.

Les instituteurs et institutrices, religieux et laïques se rendirent à Coronach, le mercredi 22 septembre, assister à une convention.

Mlle Yvette Duperreault enseigne à l'école Clydesdale depuis le 20 septembre.

M. Alphonse Martin fut l'heureux gagnant de $50.00, résultat d'une gageure lors du match de boxe Charles-Marciano, la semaine dernière. Félicitations!

Mme Shaw, de Régina, est en promenade chez M. et Mme Francis Bellefleur pour deux semaines.

M. et Mme E. J. Moneyhan (Pauline Allard) et leur petit garçon, Daniel, de Régina, étaient en promenade chez leurs parents, dernièrement.

Mme Betsy Carruthers, de Weyburn, vint rendre visite à sa soeur et à son fils, Charles, dernièrement.

M. et Mme Johnny McGee, de Toronto, étaient en promenade chez M. et Mme J.-D. Drouin.

La "Saskatchewan Power Corporation" a installé dix nouvelles lumières dans les deux principales rues du village, dernièrement.

M. Rosario Grégoire a vendu sa maison à la "Federal Grain Ltd" qui en fera une résidence pour les agents de la compagnie.

M. Donat Joyal, Mme Martial Joyal, Mlles Florida Joyal et Estelle Rainville et M. et Mme Jack Welsh sont allés à Régina, le dimanche 19 septembre, rendre visite à Mme Donat Joyal qui était patiente à l'hôpital des Soeurs Grises. Elle est revenue le samedi 25 septembre.

Le Dr Jos. Dauphinais, d'Arnprior, Ont., et M. Alex. Dauphinais, de Weyburn, sont venus rendre visite à leur soeur, Mme W. Fitzpatrick.

Mlle Jeannette Paradis est venue passer la fin de semaine avec son amie, Mlle Rosalie Eger.

Mme Georges Drouin et sa petite fille ont passé une dizaine de jours sur la ferme de son amie, Mme Bob Eger.

M. Jean Bonneau et Georgette, M. et Mme Adrien Beausoleil et Mme P. Blois sont allés à Moose Jaw et Régina pour affaires, la semaine dernière.

Soirée d'adieu

Mme Guy de Margerie et ses enfants ont quitté Willow-Bunch, le samedi 18 septembre, pour aller demeurer à Gravelbourg. A l'occasion de leur départ, une soirée d'adieu eut lieu chez Mme F. Benoit, le dimanche après-midi 12 septembre. Plusieurs amis de Mme de Margerie y prirent part et de nombreux cadeaux donnés par ses amis de Willow-Bunch lui furent présentés par Mme D. Joyal. Mme Guy de Margerie remercia toutes celles qui y prirent part, les invitant à aller lui rendre visite à Gravelbourg.

Malades

Furent hospitalisés du 18 au 25 septembre: Mmes Gérard de Laforest, Frank Weismillar et Jean Bourdages, MM. Alcide Beauchesne et Paul Boisvert, tous de Willow-Bunch.

Ont quitté l'hôpital: MM. Roméo Rodrigue et Fred Botineau, Mmes Rosario Martin et Eugène Benoit, de Readlyn.

Baptêmes

Le 5 septembre: Elaine-Pauline, née le 26 août, fille de M. et Mme Léopold Beauchesne (Pauline Weismillar). Parrain et marraine, M. et Mme Frank Weismillar.

Le 19 septembre: Denis-Joseph, né le 11 septembre, fils de M. et Mme Rosario Martin (Delvina Bourgeois). Parrain et marraine, M. et Mme Jean Champigny.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. et Mme Pete Perreault, ainsi que M. et Mme Alphonse Tessier, sont venus rendre visite à MM. et Mmes Achille Chabot et Jos. Tessier.

Mlle Cécile Métivier, garde-malade à l'hôpital de Gravelbourg, est venue rendre visite à ses parents, M. et Mme C. Métivier.

Mlle Anita Brosseau, garde-malade à Ste-Anne de Bellevue, P.Q., est venue rendre visite à ses parents.

M. Léonce Tessier, de la Colombie Britannique, est venu rendre visite à ses parents, M. et Mme Jos. Tessier.

M. et Mme Ignace Dumesnil et leur fils, Léon, sont venus pour les récoltes.

Mlles Simone et Claire Monette sont allées reconduire leur petite soeur, Marcelle, au couvent de Laflèche.

Naissances

M. et Mme Elphège Laverdière sont les heureux parents d'une fille née à l'hôpital de Vanguard.

A M. et Mme Lucien Levasseur (Hélène Laverdière), de Gravelbourg, est né un fils.

Sintaluta

M. et Mme Fred Dolter ont eu la visite de leurs filles, Mlles Madeleine et Isabelle, Mme Bud Wright et son bébé, M. et Mme Smith, de Régina.

M. et Mme Robert Longeau et leur fils, Raymond, du lac Marguerite, après avoir conduit Mme Eugénie Larchet à Wolseley, se sont arrêtés à Sintaluta afin de rendre visite à leur soeur et tante, Mme Henri Oudot.

M. et Mme Jean Français et leurs enfants, du lac Marguerite, ont visité leurs parents, M. et Mme Marcel Français.

M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gabriel, du lac Marguerite, sont venus à Sintaluta pour affaires, et ont visité Mme Henri Oudot, M. et Mme Marcel Français.

M. et Mme Adrien Bonneville, de Wolseley, sont venus visiter leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Fred Dolter.



Cette photographie représente M. et Mme Léo Delorme (née Lucia Leduc), de St-Victor, dont on a fêté, le 10 septembre, le jubilé d'argent, et leur belle famille de 11 enfants. L'on voit, au premier plan, de gauche à droite: **Guy** (11 ans), **Mme Léo Delorme, Colette** (4 ans), **M. Léo Delorme, Lise** (9 ans); en arrière, de gauche à droite: **Jean-Noël** (22 ans), **Léo-Paul** (23 ans), **Fernande** (21 ans), **Bernard** (20 ans), **Sylviane** (18 ans), **Daniel** (17 ans), **Odette** (15 ans) et **André** (16 ans).

25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Léo Delorme, de St-Victor

ST-VICTOR — Le vendredi 10 septembre marquait le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Léo Delorme, de cette paroisse. Le matin, une messe d'actions de grâces a été chantée à leurs intentions, messe à laquelle les jubilaires et ceux de leurs enfants qui ont pu se rendre à la cérémonie, ont reçu la sainte communion.

Le dimanche 12 septembre, une surprise était réservée à M. et Mme L. Delorme. Profitant de l'absence de ces derniers — invités à dîner chez M. et Mme Delorme, d'Assiniboia — leurs enfants mirent la dernière main aux préparatifs d'une fête-surprise, dont l'organisation était en marche depuis quelques semaines.

Rentrés au foyer pour l'heure du souper, les jubilaires furent stupéfaits d'y trouver réunis une quarantaine de parents, venus partager avec eux un véritable banquet préparé par leurs deux filles aînées, Mme Robert Côté (Fernande), d'Assiniboia, et Sylviane, de St-Victor.

Voeux des parents et amis

Après le souper, en dépit d'une pluie torrentielle, un bon nombre de co-paroissiens et d'amis de Lisieux, d'Assiniboia et de Willow-Bunch se sont rendus chez M. Delorme pour se joindre à la famille et aux parents déjà réunis pour fêter les heureux jubilaires.

Au cours de la veillée, une adresse a été lue par Mlle Odette Delorme. En termes délicats, elle exprimait, de la part de tous les enfants, les meilleurs sentiments d'une famille reconnaissante et affectueuse à l'endroit de parents bien méritants. Deux services d'argenterie, dont l'un de 7 morceaux, l'autre de 3, furent présentés, le premier de la part des enfants, le second de la part de M. et Mme Euclide Delorme, de St-Joseph, Man. Une bourse de $25.00 fut offerte de la part des autres invités.

En termes émus, les héros de la fête remercièrent tous ceux qui avaient bien voulu faire de ce vingt-cinquième un très heureux anniversaire.

Biographie

C'est en l'église de St-Victor, le 10 septembre 1929, qu'avait lieu le mariage de M. Léo Delorme, fils de M. et Mme Toussaint Delorme, originaire de St-Joseph, Man., avec Mlle Lucia Leduc, fille de M. et Mme Ismaël Leduc, originaire de Ste-Hélène de Bagot, P.Q. Ce mariage fut béni par M. l'abbé J.-A. Magnan, curé de St-Victor à cette époque.

De cette union naquirent 12 enfants — 7 garçons et 5 filles — dont 11 vivent encore. Un petit garçon, Camille, est décédé en 1942 à l'âge d'un an et 4 mois.

Nous réitérons à M. et Mme Delorme nos voeux les plus sincères de longue et heureuse vie.

Redvers

Quarante Heures

Les 22, 23 et 24 août avaient lieu en notre église les exercices des Quarante Heures. Dimanche soir il y eut heure sainte. Le sermon fut donné par M. l'abbé P.-E. Béchard, curé de Bellegarde; M. l'abbé C. Gibney, de Storthoaks, et M. l'abbé J. Molloy, de la paroisse Little Flower de Régina, étaient présents. Lundi soir, le sermon fut donné par M. l'abbé J. Charette, curé de Bienfait, et le mardi il y eut messe solennelle à 9 h. 30 du soir, laquelle clôtura les exercices. Une grande foule de fidèles s'approcha de la sainte table.

Va-et-vient

Mlle Céline Martin, garde-malade à l'hôpital local, est revenue après avoir passé ses vacances dans la province de Québec.

Mlle Irène Davreux a passé ses vacances chez sa mère à Hartney.

Etaient de passage au presbytère, ces jours derniers: M. et Mme R. Vandendriessche, de Weyburn.

M. Charles Paulhus, accompagné de son fils, Donat, est allé rendre visite à son frère, M. l'abbé L. Paulhus, curé de Grande-Clairière.

Mme Lucien Marchand, ainsi que ses filles, ont passé quelques jours à Kenosse Lake.

M. Etienne Paulhus, de Weyburn, était de passage parmi nous.

Mme Maurice Lamotte a passé quelques jours chez sa mère à Hartney.

M. Napoléon Perreault, de Ste-Marthe, était en visite chez M. et Mme Léo Martel.

M. et Mme C. Rey, de St-Claude, vinrent visiter M. et Mme Lucien Marchand.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme M. Garnier, de Bellegarde, qui vient résider parmi nous.

M. et Mme André Moreau, de St-Boniface, étaient de passage ici, dernièrement.

Sont allés à Régina récemment: MM. et Mmes Cecil Darby, Abel Raimbault et Eugène Hardy et M. Albert Perreaux.

Mlle Bernadette Raimbault et M. Donald Darby sont à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina.

Notre vicaire, M. l'abbé A. Vandendriessche, nous est revenu après avoir passé trois semaines dans l'Est.

M. et Mme Louis Claude, Mme C. Hardy et Mme F. Frankard sont allés à Minot, D.-N., pour quelques jours.

M. et Mme Léo Martel et leur famille se sont rendus à Ste-Marthe, dernièrement.

M. le Dr et Mme J. Caille sont parmi nous pour deux mois pendant l'absence de M. le Dr J.-M. Morin qui sera dans la province de Québec pour quelques semaines.

M. Maurice Marchand est parti poursuivre ses études au collège de St-Boniface.

Baptême

Jean-Marie-Gérard, fils de M. et Mme Albert Perreaux. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Hardy, oncle et tante de l'enfant.

Delmas

Notre curé, le R. P. J. Bidault, O.M.I., est de retour parmi nous. Nous lui souhaitons une prompte convalescence.

Mlle M. Le Moal et M. J. Demers sont de retour à leur classe depuis le lundi 27 septembre.

Cette semaine, M. Brennan, surintendant des écoles, M. Mac Kinnan, secrétaire de l'Unité Scolaire, et MM. Dowe et Bridge, commissaires de l'Unité Scolaire, de North Battleford, visitèrent notre école.

Le samedi 25 septembre eut lieu l'assemblée mensuelle du "S.T.F." des instituteurs du district.

Le conseil étudiant de notre école supérieure s'est réuni, le jeudi 23 septembre, afin de discuter la possibilité d'avoir un journal scolaire. On décida de recueillir des fonds afin de se procurer une dactylotype. Nous espérons pouvoir sortir le premier numéro de notre journal à Noël.

M. et Mme Albert Côté passèrent la fin de semaine à Delmas.

Mlle Nelda Caplette a passé quelques jours chez ses parents.

Wolseley

M. et Mme Antonio Béliveau et Georges conduisaient leurs visiteurs de l'Est, M. et Mme L.-Philippe Béliveau et Mme H. Morin, chez leurs nombreux parents à Montmartre, Régina, Moose Jaw et Ponteix.

M. l'abbé R. Ducharme était de passage au presbytère et il visita quelques familles.

A leur retour de la province de Québec, M. l'abbé A. Chabot et M. Joseph Chabot visitèrent M. et Mme Emile Tourigny.

Mlle Laurina Noëls, de Régina, passa quelques jours chez ses parents.

Les instituteurs et institutrices des écoles séparée et publique assistèrent à leur convention qui eut lieu à Fort Qu'Appelle.

M. Ernest Béliveau, de Moose Jaw, et Mme H. Lallier et fils, de Ponteix, visitèrent M. et Mme A. Béliveau.

M. Jules DeDecker, de Régina, était en vacances chez M. et Mme A. Pitre.

Mlle Alma Dubé est retournée poursuivre ses études à l'Académie du Sacré-Coeur à Régina; M. Isador Cieckiewicz, à l'Université de Saskatoon.

Les RR. PP. Franciscains de Régina viennent dire la messe en l'absence de notre curé, M. l'abbé L. Savoie.

M. et Mme A. Pitre et Adeline étaient les hôtes de M. et Mme Roy, de Montmartre.

Batoche

Ça et là

Le dimanche 12 septembre, la paroisse de Batoche faisait son pèlerinage à la grotte de Lourdes de St-Laurent. L'heure mariale fut présidée par le R. P. L. Dubuc, O.M.I., curé, et la grand-messe fut chantée par le R. P. J.-P. Campagna, O.M.I., curé de St-Laurent, en charge du pèlerinage. Le sermon fut donné par le R. P. Hudon, O.M.I., vicaire à Bonnyville, Alta.

Après la messe paroissiale, le dimanche 19, la paroisse assistait à la distribution des prix de catéchisme et de français, présidée par le R. P. Curé. Les premiers prix de catéchisme et de français furent mérités par Mlle Cécile Gaudet, élève de l'école St-Antoine, qui remporta 94 points en catéchisme et 78 en français.

Notre pique-nique du mois d'août fut un véritable succès, malgré les régates de Wakaw qui avaient partagé la population. Les revenus bruts se sont chiffrés à au delà de $1,000.00 nous laissant un profit net de $570.00.

M. Placide Pilon a remplacé M. Jos. Frison à l'école de la Réserve One Arrow.

Mme William Mylymok continue à enseigner à l'école St-Antoine; elle est assistée de Mme Edgar Topping pour les bas grades.

Mme Ulric McDougall est maintenant en charge de l'école Gabriel.

M. Omer Ranger est surveillant de l'école Magnola, à Duck Lake.

M. Raymond Caron est maître de jeux à l'école indienne de Duck Lake.

Nous comptons actuellement 82 enfants dans les différentes écoles.

Le R. P. Curé recevait dernièrement la visite de M. l'abbé Emile Touchet, curé de Duck Lake, de M. le chanoine Raoul Drouin, de Montréal, ainsi que de M. l'abbé Louis Leclerc, curé de St-Louis.

M. Jack Herbert, chef de la branche historique provinciale, de Régina, ainsi que M. J. McFarlane, surintendant des Parcs nationaux, firent également une visite d'affaires au site historique de Batoche, dernièrement.

Baptême

Le 4 août: Richard-William, fils de William Hryciuk et de Bérénice St-Germain. Parrain et marraine, M. Raymond St-Germain et Mme George Hryciuk.

Mariage

Le 27 juillet, Mlle Gladys Derksen contractait mariage avec M. Paul Kulyk, instituteur à l'école Gabriel. Le consentement fut reçu par le R. P. Mak, prêtre grec catholique d'Alvena, et la messe fut dite par le R. P. Curé.

Gravelbourg

Va-et-vient

Mlle Jeanne Fiset, qui a passé quelque temps aux Bermudes, est maintenant revenue à Gravelbourg chez ses parents, M. et Mme Léo Fiset.

M. et Mme L.-J. Braziel, de Kelowna, C.B., étaient en promenade à Gravelbourg, ces jours derniers.

M. Eugène Bouffard, frère de M. Philippe Bouffard, accompagné de ses fils, Robert et Paul, et de sa fille, Anne-Marie, visitait récemment Gravelbourg, Ferland et Ponteix, puis se dirigeait vers Domremy, Prince-Albert et Marcelin saluer les familles Boutin et Leblanc avant de retourner à St-Louis de Pintendre, P.Q.

Baptêmes

Joseph-Lucien-Cyrille, enfant de Marcel Poirier et d'Yvette Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Marchand.

Alain-Robert, enfant de Raoul Derville et de Denise Beauregard. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Derville.

Alain-Gérald-Joseph, enfant de Lucien Levasseur et d'Hélène Laverdière. Parrain et marraine, M. Armand Levasseur et Marie-Rose Landry.

Mme M.-L. Bouret est décédée à Chilliwack

CHILLIWACK — Le lundi 20 septembre, à l'âge de 87 ans, est décédée à Chilliwack, C.B., Mme Marie-Louise Bouret, autrefois d'Edam, Sask. Elle laisse dans le deuil un fils, Louis, de Green Lake, Sask., et une fille, Cécile, de Chilliwack.

La défunte était née en France en novembre 1867 et était venue au Canada il y a 54 ans; elle demeurait depuis 12 ans en Colombie Britannique. Son époux la précéda dans la tombe il y a 6 ans.

Mme Bouret était la soeur du R. P. Cochin, qui passa de nombreuses années dans les missions de la Saskatchewan. Elle était aussi une des anciennes abonnées du "Patriote" alors qu'il était imprimé à Duck Lake et demeura une fidèle lectrice de **La Liberté et le Patriote.** M. et Mme L. Bouret étaient des anciens paroissiens de Jackfish, Sask.

10e Congrès de la Fédération, à Victoria, les 9, 10 et 11 octobre

VICTORIA — Le samedi soir 9 octobre prochain s'ouvrira ici le 10e congrès de la Fédération, par l'inscription des congressistes, à 7 h. p.m., à l'hôtel Dominion, 759, rue Yates, suivie de la séance d'ouverture officielle du congrès, à 7 h. 30.

Le lendemain, 10 octobre, la grand-messe du congrès sera chantée à 11 h. a.m., à la Mission chinoise, 866, North Park.

Le lundi 11 octobre, la clôture du congrès se fera par un banquet à midi, servi au "Lougheed", 1406, rue Douglas.

Tous les délégués, qui arriveront à Victoria le 9 octobre par le bateau de l'après-midi, seront reçus au quai par les officiers du Cercle local, qui les conduiront "Au Vieux Québec", 1076, Joan Crescent, où un thé sera servi de 3 h. à 5 h. p.m.

Mariage Dull-Turgeon à Crystal Springs, Sask.

CRYSTAL SPRINGS — Une cérémonie d'échange mutuel d'anneaux eut lieu en l'église paroissiale St-Joseph de Crystal Springs, le lundi 13 septembre, lorsque Mlle Angeline-Marie-Aldéa Turgeon, fille de M. et Mme Alfred Turgeon, jr, épousa M. Paul Dull. M. l'abbé A. Houle, grand-oncle de la mariée, leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe longue de nylon brodé importé de Suisse, avec petit collet de dentelle en festons et manches longues terminées en pointes. Son long voile de soie était retenu par un diadème orné de pierres du Rhin et de perles. Pour bijoux, elle avait un collier, un bracelet et des boucles d'oreilles de pierres du Rhin, cadeaux du marié. Elle tenait un bouquet de roses rouges et de muguet.

Mme Joseph Simonot, tante de la mariée et dame d'honneur, avait choisi une toilette de tulle de nylon jaune pâle sur taffetas de nylon. Son bouquet de corsage était de roses.

Les filles d'honneur étaient Mlles Cécile Turgeon, Wanda Dull et Ethel Alexanderson. Mlle Turgeon, tante de la mariée, et Mlle Dull, soeur du marié, revêtaient des toilettes mauves tandis que Mlle Alexanderson avait choisi une toilette bleue. Leurs robes de style identique étaient de tulle de nylon sur taffetas de nylon. Toutes trois tenaient des bouquets genre colonial d'oeillets et de muguet.

MM. Lionel Benoit, Peter Chitrinia et Clifford Laroche étaient garçons d'honneur et M. Joseph Simonot plaçait les invités.

La mère de la mariée avait choisi, pour l'occasion, une toilette de crêpe de nylon rose avec accessoires bleu marine et blancs. Son bouquet de corsage se composait de roses blanches.

Au cours de la cérémonie, Mme Irène Beauchamp rendit l'"Ave Maria" ainsi que "On This Day" et "Just For To-day". Mme John Welch, de Prince-Albert, touchait l'orgue.

Une réception suivit en la salle paroissiale St-Joseph à laquelle prirent part 350 invités. La table était très jolie, drapée d'une nappe de dentelle blanche et surmontée du gâteau de noces de quatre étages décoré de petites cloches et de muguet. De jolis bouquets de glaïeuls, de pois de senteur et de gueules-de-lion, dans un jardin miniature de boutons de roses et de muguet semblables à ceux du bouquet de la mariée, ornaient la table.

M. l'abbé Houle porta le toast à la mariée, auquel le marié répondit. Des télégrammes de félicitations provenant de Flin Flon et du Texas furent lus par M. Lionel Benoit, au cours de la réception.

Mlle Ethel Smith présida au registre et Mlles Joyce Turgeon et Irene Johnson, à la table des cadeaux.

La soirée eut lieu au nouveau centre récréatif.

Pour le voyage de noces à Saskatoon et autres endroits, la mariée avait choisi un costume blanc bouleau avec accessoires verts et bruns.

M. et Mme Dull éliront domicile à Crystal Springs.

WASHINGTON — Les Etats-Unis demandent à la Russie de payer une indemnité de $1,620,295 pour avoir abattu un bombardier américain au large du Japon le 7 octobre 1952, ou de soumettre cette affaire à la Cour internationale de justice. Les huit membres de l'équipage du bombardier n'ont jamais été retrouvés.

→ Pie XII invite le cultivateur canadien . . .

(Suite de la première page)

Problèmes connexes

Ces mêmes sentiments conseilleront également de tout faire pour favoriser l'établissement de l'immigrant à la campagne, bien plutôt que dans les villes, à l'instar des pionniers de jadis, qui, par leur attachement à la terre et par leur travail, ont fait la grandeur de votre pays: et c'est ici qu'apparaît le lien intime qui unit les deux thèmes si judicieusement rapprochés pour être soumis à l'étude des semainiers.

Le Saint-Père attend avec confiance, comme résultat de ces assises de Mont-Laurier et de London, une prise de conscience plus vive par tous de l'urgence et de la gravité de ces deux problèmes connexes, la création d'un courant d'opinion de plus en plus favorable tant à l'immigration qu'à l'établissement rural, et surtout les réalisations concrètes dont les catholiques canadiens sauront trouver l'inspiration dans leur traditionnelle fidélité à la foi de leurs pères et dans la magnifique générosité dont ils ont donné tant de preuves — et dont Votre Eminence a été si souvent l'instrument — au lendemain de la dernière guerre mondiale.

Voeux et bénédictions

Aussi est-ce en appelant sur la XXXIe Semaine sociale et sur la 2ème "Catholic Social Life Conference" les plus abondantes grâces d'En-Haut que le Saint-Père envoie à Votre Eminence, au si dévoué Père Archambault, aux conférenciers et à tous les semainiers, en gage de féconds travaux, une très paternelle Bénédiction Apostolique.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression des sentiments de respectueuse vénération dans lesquels j'ai l'honneur de me redire de Votre Eminence Révérendissime le très humble, très dévoué et très obéissant serviteur en N.-S.

(signé) J. B. MONTINI, prosecr.

Décès de MM. Clodomir Desmarais et H. Packett, autrefois de Laflèche

LAFLECHE — Un pionnier de Laflèche, M. Clodomir Desmarais, est décédé le mardi 21 septembre à Vernon, C.B., où il s'était retiré depuis quelques années. Son service eut lieu au même endroit, le samedi 25 septembre. Il était le père de M. Albert Desmarais, de Laflèche, de Mme Marie-Anne Macdonald, d'Assiniboia, de Mme Cyprien Gagnon, de Trossachs, Sask., et de M. Frédéric Desmarais, de Vernon, C.B.

• • •

M. H. Packett

M. Hector Packett, autrefois de Laflèche et parent avec plusieurs paroissiens d'ici, est décédé la semaine dernière à l'hôpital de Sarnia, Ont. Son fils et son neveu, MM. Ernest et Jérôme Packett, se sont rendus pour les funérailles, de même que Mme Ben Packett, sa belle-soeur, et Mme Maurice Andries, sa nièce.

Baptêmes

Le 5 septembre: Raymond-Georges, fils de M. et Mme Georges Phaneuf. Parrain et marraine, M. et Mme André Lambert, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Gilbert Phaneuf, ses grands-parents.

Le 12 septembre: Robert-Armand, fils de M. et Mme Armand Bouvier. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Bouvier, représentés par M. Georges Bouvier et Mlle Armande Samoisette, de Gravelbourg.

Ligue Catholique

Le jeudi 16 septembre, à 8 h. du soir, eut lieu la réunion des dames de la Ligue Catholique chez Mme Théobald Bourassa. Mme Fortunat Poliquin présidait l'assemblée et Mme Léo Lizée, secrétaire, lut les minutes. Mmes Olive Bourassa, Joseph Périgny et Thomas Bourke, en charge des comités d'apostolat, de lecture et d'éducation respectivement, lurent de brefs mais intéressants rapports qui furent suivis d'un forum. Mmes T.-H. Bourassa et J. Murphy, visiteuses des malades, nous intéressèrent aussi par le compte rendu de leurs activités.

On présenta un cadeau à M. l'abbé A. Gravel, aumônier. Celui-ci remercia chaleureusement et félicita les dames dévouées d'être venues en si grand nombre, malgré la pluie, et d'être si zélées pour la cause catholique.

Les dames de la Ligue ont fixé la date de leur souper paroissial au mardi 26 octobre. Elles organisent aussi un grand bazar pour les 16 et 17 novembre.

Cette belle réunion se termina par la prière et un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse, Mme T. Bourassa, assistée de Mmes N.-S. Rainville et Maurice Verbeke.

Enfants de Marie

Le mercredi 22 septembre, il y eut une belle assemblée d'Enfants de Marie au presbytère. Après la récitation de l'office de la sainte Vierge, M. le curé officia à la réception de 7 nouvelles congréganistes. Il était assisté de Mlle Odette Toupin, présidente.

Il y eut ensuite élection de dignitaires. Mlle Toupin, ayant démissionné comme présidente, fut remplacée par Mlle Claudette Marasse. Mlle Simone Brière fut élue vice-présidente; Mlle Constance Fogal, secrétaire, et Mlle Camille Brière, trésorière. On nomma aussi une sacristine, Mlle Dolorès Périgny.

Il fut décidé d'aider au bazar paroissial de cet automne. Deux congréganistes acceptèrent d'être candidates dans un concours de popularité. Ce sont Mlles Céline Bilodeau et Dolorès Lamont.

Un goûter fut servi ensuite, et on fit du chant et de la musique.

Vonda

M. et Mme W. Latour sont allés à Régina conduire leur garçon, Laurent, au collège.

Nos autres collégiens sont aussi de retour aux études: Laurent et Maurice Détillieux, au collège de St-Boniface, et Louis, Denis, Gérard et Albert Lepage, au collège de Gravelbourg.

Mlle Gabrielle Détillieux est allée enseigner à l'école Goyer de Zenon Park et M. Raymond Beaulieu, à Debden.

Mlle Lorraine Willett a passé la fin de semaine du 18 septembre chez ses parents, M. et Mme Steve Willett.

M. et Mme Paquette et leur fils, de Saskatoon, M. et Mme Paul Détillieux et leur petit garçon étaient de passage à Vonda, chez leur parenté, le 19 septembre.

Le 26 septembre, plusieurs paroissiens de Vonda se rendirent au congrès marial qui eut lieu à Saskatoon.

M. et Mme Ray Killon et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Jos. Labranb et David, de Moose Jaw, étaient de passage chez M. et Mme W. Nobert.



Vous pouvez encaisser un chèque ou déposer votre argent sans quitter le siège de votre auto, au guichet du chemin que la Banque de Montréal a installé à sa nouvelle succursale principale, à London, Ont. Cette nouvelle installation — le permier service bancaire "à la route" au Canada — a été conçue par l'architecte-en-chef de la banque, avec la collaboration des fabricants, et c'est le seule du genre dans le monde entier. La photo montre le maire de London, **M. Allan Rush,** vieux client de la banque, qui a coupé le ruban pour marquer l'inauguration du "bureau de banque le plus moderne du Canada", en train de faire le premier dépôt à la succursale. Pour le servir, au guichet de caisse, c'est **M. Gordon Ball,** le président de la B. de M, qui 30 ans auparavant était comptable-caissier à la petite succursale d'Ailsa Craig, à 17 milles de London. Debout près du caissier, il y a l'annonceur de radio, **Ward Cornell,** et **M. B. C. Gardner,** président du conseil d'administration de la banque.

Pèlerinage marial des fidèles de Prince-Albert à St-Laurent

PRINCE-ALBERT — Malgré l'inclémence de la température et le mauvais état des chemins, plus de 1,000 personnes participèrent au pèlerinage conjoint des trois paroisses de Prince-Albert à la grotte de l'Immaculée Conception de St-Laurent de Grandin, dont le R. P. L. Houde, O.M.I., a la charge.

Vers 4 h. de l'après-midi, une grand-messe fut célébrée par Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé de la cathédrale, assisté de M. l'abbé S. J. Raczinski, curé de la paroisse St. Mark, comme diacre, et du R. P. R. Drouin, O.P., de la paroisse de St-Joseph. Le sermon fut donné par le R. P. L. Houde, O.M.I., en français, et par le R. P. A. Campagna, O.M.I., en anglais. Le chant était sous la direction de M. l'abbé H. Vallée. M. Pierre Jutras touchait l'orgue. Il y eut de nombreuses communions. La bénédiction du S. Sacrement fut donnée à l'issue de la grand-messe.

Correction

Dans la dernière chronique, le nom de M. et Mme Ben. Chevrier a été substitué à celui de M. Ben. Chénier, relativement à la visite de M. et Mme Antonio Chartrand, de Montréal.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Helen Kathleen Cichon, fille de M. et Mme Michael Cichon, de Prince-Albert, avec M. le Dr Jean-Raymond Michaud, fils de M. et Mme Joseph Michaud, autrefois de North Battleford. Le docteur est diplômé du collège de médecine de l'Université Laval. Le mariage sera célébré aujourd'hui, samedi 25 septembre, à 10 h., en la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert.

Va-et-vient

M. et Mme Gilbert Parent, de Montréal, P.Q., étaient en visite chez leur mère et belle-mère, Mme Octave Parent. Ils visitèrent aussi des frères et soeurs de M. Parent, à Marcelin, Hoey et St-Louis. Leur voyage se fit en auto. C'était la première fois que Mme Parent venait dans l'Ouest. Ils sont retournés enchantés du chaleureux accueil qui leur fut fait partout.

M. et Mme Emile Blanchard, accompagnés de leur fille, Angéla, et de son amie, Mlle Yvonne Guillet, sont revenus d'un voyage à Creston, C.B.

Record

La plus grosse patate de cette saison a été apportée au **P. A. Herald** par M. Victor Lemieux, de 1,327, 2ème ave O. Parfaitement formée, elle pesait 1 livre et 15 onces.

Ouverture du Collège Notre-Dame

Le Collège Notre-Dame a ouvert ses portes, le mardi 14 septembre, à plus de cent élèves. La journée débuta par une messe célébrée à la cathédrale du Sacré-Coeur par le directeur spirituel, M. l'abbé Gilles Contant.

Les externes de langue anglaise de Prince-Albert ont leur classe dans les locaux loués aux écoles séparées; les élèves de langue française, dans l'édifice de la rue centrale où logent les pensionnaires.

Une belle série de casiers en acier, fabriqués au pénitencier fédéral de Prince-Albert, entourent maintenant les murs de la salle de récréation. Chaque élève a le sien. Les jeux de l'an passé ont été doublés en nombre. Le deuxième dortoir pour les grands est aménagé.

Les autorités du collège attendent encore un bon nombre d'élèves que la température maussade empêche de se rendre à Prince-Albert.

Société Henri Bourassa fondée à Prince-Albert

Après un an de pourparlers, les Canadiens français de Prince-Albert lancent le projet de construire à Prince-Albert un centre éducatif et récréatif qui servira de lieu de réunions et soirées sociales.

Une assemblée convoquée par le comité du Club canadien, qui, depuis un an, poursuit une enquête sur les moyens d'établir à Prince-Albert un tel centre, fut tenue chez M. Armand Neider.

Au cours de la soirée, M. Pierre Legault fit rapport des démarches du comité relativement à l'achat du bois fait aux chantiers durant l'hiver et de matériaux nécessaires. Il annonça que le terrain avait été choisi et acheté.

La nouvelle société, dont les actionnaires devront être catholiques et canadiens-français et membres du Club canadien de Prince-Albert, cherchera à obtenir une charte du secrétaire provincial de la Saskatchewan.

L'assemblée choisit les sociétaires qui seront chargés d'entreprendre la construction immédiate de la salle.

M. l'avocat Crépeau donna un rapport sur une enquête poursuivie durant son voyage à Québec et au Manitoba, soulignant particulièrement sa visite au "Cercle Ouvrier" de St-Boniface qui existe depuis vingt-cinq années. Il prévoit que la Société Henri Bourassa deviendra l'appui financier du Club canadien dans ses oeuvres. La société aura aussi pour but de patroniser et d'organiser une coopérative d'habitation et d'établir un camp d'été pour nos jeunes.

"Le Club canadien continuera son oeuvre de réveil chez les Canadiens français de Prince-Albert, secondé par la Société Henri Bourassa qui fournira les armes nécessaires", disait M. Crépeau en terminant l'assemblée.

Périgord

M. et Mme Henry Strange, de Detroit, Mich., visitaient récemment M. et Mme Adrien Côté, parents de Mme Strange.

Mlle Jacqueline Dubé, garde-malade de St-Boniface, a visité ses parents, M. et Mme Zénon Dubé.

Mlle Claire Côté est revenue chez elle après avoir travaillé à l'hôpital de Zenon Park. Elle est maintenant partie visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Don Masfelt, de Luseland.

M. Adrien Choquette, de Manor, est en visite chez ses parents.

M. et Mme A. Côté sont allés à Humboldt pour affaires, la semaine dernière.

Cordiale bienvenue à notre nouvelle maitresse, Mlle Simonne Gervais, de Duck Lake, qui a charge des grades VI et VII.

Mme Léon Dubé est partie enseigner à l'école de Kincase.

M. Louis Dubé, de St-Brieux, a visité sa parenté et ramena avec lui sa mère, Mme Emma Dubé.

M. Louis Mercier, de Ponteix, a visité ses beaux-parents, M. et Mme Alex. Arsenault.

M. et Mme Dick Thompson et bébé, de Chelan, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Edouard Bernier.

Naissances

A M. et Mme Théodore Zdanovich est né un fils le 24 août.

A M. et Mme Roméo Plante est née une fille le 17 septembre.

Nos malades

M. Elphège Bossé, ainsi que Mme Cécile Arsenault, ont fait un séjour à l'hôpital de Kelvington.

Bénédiction et ouverture officielle d'une nouvelle école à Zenon Park

ZENON PARK — Le jeudi après-midi 9 septembre avait lieu l'ouverture officielle de la nouvelle école de quatre classes additionnelles attenante et semblable à l'autre existant depuis quelques années. A 1 h. 30, M. l'abbé A. Arès, curé, officia à la cérémonie de bénédiction et à 2 h., M. McCullum, sous-ministre et représentant M. Lloyd, ministre de l'Education dans le cabinet provincial, coupa le ruban traditionnel et déclara l'école officiellement ouverte.

La foule pénétra ensuite dans l'édifice et prit place dans une grande salle au soubassement pour entendre les orateurs qui furent présentés par Me Maurice Denis. Le premier à prendre la parole fut M. Brockelbank, ministre des Ressources naturelles, qui fut suivi de M. Edouard Ouellette, président des Commissaires de l'école, de M. Pugh, de Tisdale, et de M. McCullum, qui fit un très intéressant discours sur l'éducation. M. Glazier, de Tisdale, remercia les orateurs. Tous se dirent heureux d'avoir eu l'honneur d'être invités à participer à cette cérémonie et n'eurent que félicitations et louanges à l'endroit de l'entrepreneur, M. L.-P. Hudon. M. le curé, en quelques mots, remercia les responsables de cette magnifique entreprise. Après le chant de "l'O Canada", tout le monde eut le loisir de visiter l'école.

A 4 h., les Dames Patronnesses servirent le goûter à tous. Deux tables décorées et bien garnies avaient été dressées dans une autre salle du soubassement, pour 40 invités d'honneur.

Çà et là

M. et Mme Alfred Hudon, de Haney, C.B., en promenade pour quelques semaines, ont visité leurs nombreux parents et amis.

M. et Mme Gérard Chabot sont allés à Saskatoon, il y a quelque temps, pour soins médicaux.

Le jeudi soir 9 septembre, à la salle paroissiale, un représentant du gouvernement provincial donna une conférence sur l'électrification rurale pour les districts intéressés au sud, à l'est et à l'ouest de la paroisse, comprenant aussi Clashmoor, New Osgood, Forester et autres endroits environnants.

MM. et Mmes Georges Pelletier, de Wakaw, et Roland Brisebois, de Domremy, sont venus passer le dimanche 5 septembre chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes Auguste Hudon et Joseph Fortier.

M. et Mme Roméo Raby et leurs deux enfants, de Victoria, C.B., rendaient visite récemment au père de ce dernier, M. Joseph Raby. A cette occasion, sont venus visiter leur père et frère: M. et Mme Jean Raby, de Régina, Agnès, de Saskatoon, Omer, de Kapuskasing, Ont., et Henriette, qui revenait de ses vacances passées chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Ernest Raby, de Kapuskasing, également.

MM. et Mmes Léo et Henri Poulin et Mme Yvonne Poulin ont fait un voyage à Banff, Lac Louise et autres endroits, dernièrement.

M. l'abbé Arthur Marchildon a passé quelques jours chez sa mère, Mme Gilbert Marchildon, au début de septembre.

Le R. P. Moreau, O.M.I., des missions du nord, était récemment de passage au presbytère et chez MM. Raymond et Maurice Courteau.

M. Ozelus Foucher, de Prince George, C.B., son fils, Alain, et un neveu ont passé une semaine chez des parents et amis.

Mlle Aline Marchildon est partie à Saskatoon où elle suivra cette année un cours à l'Ecole Normale.

M. François Cadorette, de l'Aviation canadienne, est actuellement en permission chez ses parents, M. et Mme Ferdinand Cadorette.

Naissances

Le 10 août, à M. et Mme Arthur Pelletier, une fille.

Le 17 août, à M. et Mme J.-Charles Hudon, une fille.

Le 24 août, à M. et Mme Gilbert St-Amand, une fille.

Le 29 août, à M. et Mme Philippe Marchildon, une fille.

Le 5 septembre, à M. et Mme Norman St-Amand, un fils.

Le 16 septembre, à M. et Mme Lauréat Hudon, un fils.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. l'abbé Georges Lemaire qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Furent hospitalisés à l'hôpital Notre-Dame du 1er au 19 septembre: George Elliott, Mme André Buissière, Pearl Stoicescu, Jos. Fortier, René Wassill, Mme Philippe Marchildon et bébé, Therèse Renaud, Lucille Fortier, Edouard Leblanc, Jos. Larmand, Jacob Wassill, Mme Norman St-Amand et bébé, Mme Paul Marchildon, Mme Fernand Favreau, Gérald Marchildon, Aimé Roy, Mme Lauréat Hudon et bébé, Mme Philibert Marchildon.

Ponteix

Etaient récemment de passage chez M. et Mme Willie St-Cyr: MM. Eugène, Robert et Paul et Mlle Anne-Marie Bouffard, de St-Louis de Pintendre, P.Q. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Philippe Bouffard, de Gravelbourg.

Vawn

M. et Mme O. Despins et leurs trois fillettes ont passé la fin de semaine à Marcelin, chez les parents de M. Despins.

M. et Mme L. Levesque ont eu de la visite de New Westminster, la semaine dernière.

M. et Mme L. Weber visitaient M. et Mme Léo Poulin, à Makwa, dimanche dernier. M. et Mme J. Randall les accompagnèrent jusqu'à St. Walburg.

M. et Mme Victor Régnier ont eu la visite de M. et Mme A. Jullion et famille, de Meota, et de M. et Mme Léo Casavant et leur fillette, de Delmas.

Nos trois institutrices, Mlles Arsenault, Raymond et Lessard, ont assisté à la convention des instituteurs à St. Walburg, les 23 et 24 septembre.

Mme W. Lofts, garde-malade, aidée de Mme Paulhus, était en charge de la clinique du 23 dernier. La prochaine clinique aura lieu le 21 octobre. N'oubliez pas cette date, car il n'y avait que 10 enfants à la dernière clinique; c'est dommage de ne pas prendre avantage de ces soins donnés gratuitement aux enfants.

Mlles Armelle et Denise Le Page ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme P. LePage, pendant la convention des institutrices.

Storthoaks

Va-et-vient

M. l'abbé A. Lévesque, curé, alla à Bellegarde à l'occasion des Quarante Heures de cette paroisse.

MM. les abbés J. Bertrand, de Dunrea, A. Turgeon, de Wauchope, P.-E. Béchard, de Bellegarde, A. Vandendriessche, de Redvers, et C. Gibney étaient de passage dans la paroisse dernièrement.

Mlle Lévesque est revenue au presbytère après avoir subi des traitements à Régina.

Mlle Marcelle Lapierre, g.-m.g., accompagnée d'une amie, ainsi que M. Hughes Beaudoin, tous de Régina, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, MM. et Mmes Albert Lapierre et Urbain Beaudoin.

Mlle Anita Toupin, g.-m.g., de St-Boniface, est en congé chez ses parents, M. et Mme Willie Toupin.

M. et Mme Claude Filling, de Langenburg, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Edouard Paradis.

Mlle Suzanne Peters est allée continuer ses études à Winnipeg; Mlle Yvette Paradis, à Saskatoon, et M. Henri Paradis, à Régina.

Mlle Marguerite Dubois est aussi retournée à Winnipeg, tandis que sa soeur, Hélène, est allée enseigner à Flin Flon.

Malade

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Jean Dumaine qui dut être transporté d'urgence par avion à l'hôpital de Régina.

Gâteau Chiffon au Coco

Tamiser dans un bol, 1 tasse plus 2 c. à table farine à gâteaux tamisée une fois, 1½ c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', ½ c. à thé sel, ¾ tasse sucre granulé fin; y incorporer ½ tasse noix de coco desséchée. Former une fontaine dans les ingrédients secs et ajouter (sans brasser le mélange) dans l'ordre suivant, ¼ tasse huile de maïs (huile à salade), 2 jaunes d'oeufs non battus, ¼ tasse plus 2 c. à table eau, 1 c. à thé vanille, 2½ on. chocolat non sucré, fondu et refroidi. Agiter un peu les liquides, puis les incorporer aux ingrédients secs; battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Mesurer dans un grand bol, ½ tasse blancs d'oeufs (à la température de la pièce) et saupoudrer ¼ c. à thé crème de tartre; fouetter les blancs très ferme — beaucoup plus que pour une meringue. Ajouter le mélange farineux, un quart à la fois, et plier après chaque addition jusqu'à ce que la pâte et les blancs soient bien amalgamés. Verser dans un moule à gâteau des anges de 8" non graissé; cuire à four lent, 325°, environ 1 heure. Au sortir du four, renverser le moule et laisser le gâteau ainsi suspendu jusqu'à ce que refroidi.



Toujours fiable

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Au début de la semaine, le poste CFNS a perdu les services — en bonne partie du moins — de M. Théodore Préfontaine, qui était gérant du poste depuis le début de ses émissions, et même avant, puisqu'il a parcouru tout le nord de la province afin de vendre la publicité du programme-souvenir. M. Préfontaine s'était gagné l'estime de la population, du directorat et des employés de CFNS par son travail constant en faveur de notre poste français.

Comme nous le laissions entendre au début de cette chronique, M. Préfontaine ne sera plus au poste, mais il en garde la responsabilité financière jusqu'à la prochaine assemblée plénière, alors qu'une décision sera prise au sujet de la gérance. M. Préfontaine a donné sa démission afin d'entrer en société dans un commerce d'immeuble, l'agence Capitol. Nous désirons le remercier de son bon travail à la direction de CFNS et lui souhaiter en même temps tout le succès possible dans sa nouvelle entreprise. Il a, d'ailleurs, assuré le personnel de CFNS qu'il sera toujours prêt à collaborer avec lui aussi souvent que ce sera possible.

M. F. Ippersiel

Le remplaçant de M. Préfontaine est M. Fernand Ippersiel, jusqu'ici directeur des programmes. Il portera le titre de sous-gérant et s'occupera de toute l'administration du poste, sauf des rapports financiers et de la représentation du poste auprès de la banque. M. Ippersiel est aussi à l'emploi du poste depuis le début, puisqu'il est arrivé en Saskatchewan en mars 1952. Par l'entremise de **La Liberté et le Patriote,** M. Ippersiel demande la plus entière collaboration de toute la population canadienne-française du nord de la Saskatchewan, afin de faire un succès de plus en plus grand de CFNS. Il aura comme assistant M. Ernest Bourgault, à l'emploi de notre poste depuis le début de juin. M. Jean Lacroix est responsable du poste au point de vue technique.

Appel à la population

Notre vendeur, M. Gérard Bézaire, nous demande de dire encore une fois à la population canadienne-française combien il est important que nos auditeurs mentionnent aux marchands qu'ils ont entendu leurs réclames sur nos ondes. C'est très facile, et ça ne coûte rien. Quand un marchand constate ainsi que la publicité lui apporte de l'argent, il n'est pas difficile de renouveler les contrats...

Nous lançons aussi un dernier appel à ceux qui désirent que nous maintenions la récitation du chapelet sur les ondes. Si nous n'avons pas de contribution à la fin de la semaine, nous devrons arrêter cette émission et la remplacer par une autre qui rapportera du revenu au poste. Merci d'avance à tous ceux qui entendront cet appel.

Radville

Va-et-vient

Mme Henri Lacaille, de New Westminster, et Mme Alfred Desmarais, de Vancouver, ont passé quelques jours ici, chez des parents.

M. Jos. Loiselle, de Letellier, Man., est venu en visite ici, chez son frère, Odina.

M. Alphonse Durand, de Willow-Bunch, était ici pour affaires, dimanche dernier.

MM. Dosithée et Oscar Dandonneau ont vendu leur maison sur la deuxième avenue et sont à s'en construire une autre dans la pointe, au sud du couvent.

M. Théodore Labossière est de retour d'une vacance au Manitoba, en Ontario et en Colombie Britannique.

M. et Mme Raoul Bourassa, de Dubuc, Sask., ont passé la dernière fin de semaine ici, chez leurs parents.

Après un séjour de quelques mois à Weyburn, M. et Mme Léopold Marion et Thérèse sont de retour parmi nous.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISMES, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "NEVER GREY". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit à **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ARTISAN EN CONFECTION fait parkas, jaquettes de sport, coupe-vent, pantalons pour hommes et enfants. Prix raisonnables. **S'adresser à M. Tran, 390, Place Cabana, St-Boniface. Téléphone 23-3253.** 335-28C.

SI VOUS DESIREZ FAIRE faire de la couture pour dames ou enfants, à prix raisonnable, **adressez-vous à 655, rue de la Morénie. Tél.: 93-2272.** 384-30C.

ON DEMANDE — Employée à temps régulier, travaux domestiques ordinaires, foyer catholique de langue anglaise. **Téléphoner à 49-007.** 385-27C.

VOULANT DEMENAGER EN VILLE, je désirerais acheter bungalow de 4 ou 5 pièces à St-Boniface, St-Vital ou Norwood. **Ecrire à Boite 188, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 188-T.F.

CORSETIERE SPENCER

Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure, pour chaque personne. S'adresser à **Mme L. LaRivière, 668, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 20-4559.** 125-T.F.

CHAMBRE ET PENSION pour 2 jeunes hommes, à 517, **rue Ritchot, St-Boniface. Téléphone 93-6146.** 358-27C.

CHAMBRE ET PENSION pour hommes, dans maison moderne avec téléphone. Au centre de St-Boniface. Prix raisonnable. **Téléphoner à 23-3383.** 359-28C.

A LOUER — Suite de 3 pièces et salle de bain. Aussi garage. **Téléphoner à 23-5253.** 392-27C.

A LOUER — Suite de 2 pièces, contenant petit poêle, glacière et autres meubles. **Téléphoner, après 6 h., à 23-2341. 138, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 390-27C.

A LOUER — 2 pièces dont l'une brochée pour poêle; salle de bain; au 1er étage. Quartier résidentiel. Rue Hill. Usage du téléphone. **Téléphoner à 20-7714.** 391-27C.

A LOUER — Chambre meublée; entrée privée. Facilités pour faire cuisine. **Téléphoner, après 6 h., à 23-2341. 138, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 389-27C.

CHAMBRE A LOUER — **Téléphoner à 20-8411.** 387-27C.

A LOUER — Suite non meublée de 3 pièces. Brochée pour poêle. Préférerait 2 adultes. **S'adresser à 157, rue Dumoulin, St-Boniface.** 386-27C.

STENOGRAPHES ET DACTYLOGRAPHES (femmes), pour les départements du gouvernement, à Winnipeg. $125-$200, selon expérience et qualifications. **FEMMES MARIEES ACCEPTEES.** Pour renseignements, s'adresser immédiatement à la **Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg.** 54-W5549-50-51-52.

INGENIEURS STATIONNAIRES

Salaire allant jusqu'à $3,900 par année, selon qualifications

Les candidats doivent posséder un certificat provincial de 2ème classe.

Pour emploi dans les installations du gouvernement fédéral à Winnipeg.

S'adresser immédiatement à

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL

356, rue Main, Winnipeg

54-W5563.

PERSONNEL

"VIEUX" à 40, 50, 60? HOMMES! Fortifiez-vous vite. Rajeunissez avec les Tablettes toniques Ostrex. Pour les deux sexes. Format d'introduction, 60c seulement. Toutes pharmacies. 118-F.

A VENDRE — Lit d'hôpital ajustable, 2 manivelles; a servi seulement 10 semaines. — 1 matelas Simmons, neuf, n'ayant pas servi; gros rabais. — 1 poêle à charbon "Booker", en bonne condition. Bon marché. **Mme Marthe Poiron, Somerset, Man. Téléphone: 301—2.** 357-27P.

A VENDRE — Mobilier de chambre à coucher — lit, matelas, sommier; bureau avec grand miroir et bords arrondis. **Téléphoner à 93-4151.** 401-28C.

A VENDRE — Fournaise "Acme", à circulation d'air chaud. A bois ou à charbon, en bonne condition, prix raisonnable. **S'adresser à 212, rue Berry, Norwood, Man.** 394-30P.

A VENDRE — Bicyclettes — 1 pour garçon, 1 pour fille — bas prix. Arrière d'auto Ford A. pour remorque; bon pneu avec roue: $10.00. 461, rue **St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 93-2766.** 396-27P.

A VENDRE — Poêle Moffat, 4 brûleurs, four en dessous: $20.00. — Aspirateur Tellus complet: $15.00. Tous deux en excellente condition. **S'adresser à 526, rue des Meurons, St-Boniface. Tél.: 20-7507.** 388-27C.

A VENDRE — Beau choix d'ormes de Chine (lignée de Mandchourie), variant de un à huit pieds de hauteur. Arbres et arbustes fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, fleurs vivaces, rhubarbe rouge, etc. Catalogue gratuit sur demande. **Maison St-Joseph, Otterburne, Man. (Horticulture)** 373-27C.

A VENDRE OU A LOUER — Maisons 4 et 7 pièces. $90. et $100., respectivement. **S'adresser à 88, rue Monck, Norwood, après 6 h. 30 p.m.** 318-27C.

MAISONS A VENDRE au Norwood: 143, rue des Meurons, et 88, ave Monck. **S'adresser à 88, ave Monck, Norwood.** 379-27C.

A VENDRE — Maison meublée de 15 chambres. Emplacement central à Winnipeg. Revenus de $425.00 par mois. **S'adresser à Boite 378, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 378-27C.

TERRE A VENDRE — 160 acres en culture, bonnes bâtisses, située à 1½ mille d'Aubigny, Man. **S'adresser à Albini Gauthier, Aubigny, Man.** 372-27C.

A VENDRE à ST-BONIFACE — Bungalow entièrement moderne de 5 pièces, en maçonnerie, bâti il y a 3 ans. Chauffage radiation, près de l'école et moyens de transport, jardin et garage. **S'adresser à 284, rue La Vérendrye, St-Boniface.** 337-27C.

MAISON A VENDRE — Au Norwood, rue Braemar. 8 pièces, en stuc, plancher de bois de chêne clair en haut et en bas; chauffage à l'huile et radiateurs; salle de jeu (rumpus); garage en stuc avec porte horizontale à bascule (overhead); lot de 33' clôturé, très bien entretenu. Peut être visitée en tout temps. **Téléphoner à 20-4592.** 310-27C.

AYANT EN MAINS $15,000.00, je désirerais acheter ferme mixte de ½ ou 1 section. **Ecrire à Boite 102, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 102-T.F.

A VENDRE — Jolie maison de rapport; meublée; système de chauffage; convenable pour foyer pour personnes âgées; nombre de chambres; centre de la ville de Gravelbourg. $18,000.00 comptant ou $14,000.00 comptant et balance à termes. **S'adresser à Paul-L. Bonneau, Gravelbourg, Sask.** 236-27C.

A VENDRE — Grosses pommettes, 5c la livre; petites, 3c la livre. Vous apportez vos récipients et cueillez les pommettes vous-mêmes. **Aubin Nurseries, Carman (sur la route no 3). Téléphone 166—2.** 285-T.F.

TERRE A VENDRE

District d'Elie — Ferme complètement équipée. Bons bâtiments. Equipement inclus. $18,000.00.

Téléphoner à A. AYOTTE

Bureau: 92-4003 — Résidence: 93-5331 395-27C.

MAISON A VENDRE — Près hôpital. 9 pièces. Planchers de bois dur. Chauffage à l'huile; air climatisé. Garage 18 x 22. Isolé. Prix, $11,500.00 comptant. **S'adresser à 186, boulevard Dollard, St-Boniface.** 400-30C.

A VENDRE — **Norwood** — Paroisse du Précieux-Sang — Duplexe; 4 pièces en bas, 3 en haut; 2 systèmes de plomberie. Stoker. Garage. Lot 52' x 122½'. Prix réduit à $10,500.00. **Téléphoner à 93-7805.** 403-28C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison de 2 étages, 3 pièces en haut, 3 en bas; 4 chambres à coucher. Vraie aubaine à $8,000.00; $2,500.00 comptant.

Aussi nombre d'autres maisons près églises et écoles catholiques, à St-Boniface et Norwood.

SUBURBAN AGENCIES

106, rue Marion, Norwood

Téléphones: 59-0224 — 23-1435

398-27C.

OFFRE SPECIALE D'HOTEL

Propriétaire prenant sa retraite offre hôtel entièrement moderne situé dans centre catholique progressif de la Saskatchewan. Source constante de revenus, en tout temps. Revenus des chambres seulement, plus de $13,000 par année. Revenus bruts annuels, près de $70,000. En parfaite condition partout; aucune dépense à faire pour réparations. Pour une famille ou associés, nous ne connaissons nulle offre meilleure dans tout l'Ouest canadien. Propriétaire de langue française ferait bien l'affaire. Aubaine exceptionnelle à $65,000, environ la moitié comptant, balance à termes. **Ecrire à H. Best, correspondant, 435, rue Main, Saskatoon.** 399-27C.

M. et Mme André Delmaire (Ida Gaudet), de Wauchope, Sask., apparaissent ci-dessus photographiés en compagnie de leurs enfants: **Paulette**, âgée de 2½ ans, **Bernard**, 5½ ans, et les trois jumeaux, **Michel, Claudette** et **Claude**, nés le 5 février dernier et âgés de 5 mois quand la photo fut prise. Ils pesaient alors 15 lbs, 14½ lbs et 15½ lbs; à leur naissance leurs poids étaient de 4 lbs 12 on., 5 lbs 5 on., et 5 lbs 4 on., respectivement.

M. Delmaire est un vétéran de la dernière guerre, s'étant enrôlé dans l'armée en 1942; il revint d'outre-mer en 1946. Il est maître de poste au village de Wauchope où le seconde son épouse, malgré ses nombreuses occupations domestiques.

Les 3 enfants jumeaux ont été assurés dans la compagnie "La Sauvegarde" par M. Hervé Leblanc, de Wauchope, et M. Georges Gratton, de St-Boniface.

Les parents désireux d'assurer leurs enfants sont invités à communiquer avec M. Georges Gratton, à 519, rue Langevin, St-Boniface. Téléphone 93-2978.

***

Au Sacré-Coeur

Pèlerinage marial

Dimanche dernier, par une température idéale, près de 200 personnes de la paroisse et d'ailleurs se rendaient au noviciat des Pères Oblats, à St-Norbert, pour le pèlerinage paroissial à la grotte de l'Immaculée. Le R. P. Curé reçut les pèlerins à l'entrée du terrain et la procession se forma. Tous récitèrent le chapelet et chantèrent des cantiques à Marie. La sainte messe eut lieu à 11 h. Le goûter se prit sur le terrain.

A 2 h., il y eut chapelet, sermon par le R. P. Curé et bénédiction du T. S. Sacrement. Les pèlerins purent visiter et admirer la belle exposition mariale et missionnaire en permanence au noviciat. Le retour se fit vers 3 h.

Durant la soirée, il y eut représentation de tableaux vivants, en l'honneur de la sainte Vierge. Il faut voir ces tableaux pour en admirer la valeur artistique et la splendeur!

La Société St-Jean-Baptiste vous attend pour le 17 octobre prochain. Venez voir cela. Les membres de la société se feront un plaisir de vous renseigner sur cet événement.

C'est le mois d'octobre de l'année mariale, pensez-y. Tous les jours de ce mois il y a exercices à l'église, à 7 h. 30 pour les grandes personnes et à 3 h. 30 pour les enfants de l'école. Venez réciter votre chapelet dans votre église si vous êtes empêché d'assister à ces exercices.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de 10 quilles

	G.	P.
Air Liquide	3	0
Bijouterie Bourbonnais	3	0
Canadian Publishers	0	3
Guertin Frères	0	3

Records de la semaine:

H 1 P — Edmond Pazdor 213
H 3 P — D. Bourbonnais 545
H 1 P — B. Bourbonnais 894
H 3 P — B. Bourbonnais 2521

Thé de la L.F.C. à Holy Cross

La Ligue des Femmes Catholiques de Holy Cross tiendra son thé annuel dans la salle paroissiale le dimanche 3 octobre, de 2 h. 30 à 5 h. p.m., et de 8 h. à 10 h. p.m.

S. Exc. Mgr M. Baudoux sera présent dans l'après-midi.

Recevront les invitées: Mme P. Wilson, présidente; Mme G. Cariou, vice-présidente, et Mme T. Holtman, convocatrice. Les autres dames en charge sont: Mmes E. McAvoy, L. Lanthier, A. Doll, J. Thierman, T. Konings, T. Veltri, J. Desilets, J. Farrell et R. DeGrave.

A VENDRE — à **St-Boniface** — Maison de 4 pièces bâtie il y a 5 ans; eau courante. Prix, $4,500.00, à termes faciles. Pour renseignements **téléphoner à 23-3583.** 406-27C.

DUPLEXES A VENDRE dans district scolaire de St-Boniface. **Ecrire à Boite 405, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 405-27C.

POUR ACHATS OU VENTES de maisons et autres propriétés — fermes, magasins, commerces — à St-Boniface, Norwood ou autres districts, **s'adresser à A. AYOTTE Téléphones: bur.: 92-4003; rés.: 93-5331** 393-27C.

A VENDRE — Maison de 8 pièces avec balcon, excellente condition; salle de bain avec tuiles et douche; chauffage à air forcé à l'huile; près autobus, église et école catholiques. $12,000.00; bon versement comptant requis. **S'adresser à W. Ouellette, 52, rue Hill, Norwood.** 408-27C.

A VENDRE — Ferme de 460 acres pour culture mixte. 30 milles de Winnipeg, sur grande route. Centre canadien-français; près école. Bonne eau, puits artésien. Près de la rivière. Bons bâtiments. Hydro, etc. 300 acres en culture; reste en pâturages, foin et bois. Prix convenable. Conditions faciles. **S'adresser à E.-J.-R. Arpin, 120, ave Provencher, St-Boniface. Tél.: 20-8023.** 402-T.F.

A VENDRE

St-Boniface, district central — Maison de 10 pièces. Chauffage avec stoker. Grand lot. Taxes très raisonnables. Rapportant bons revenus. $14,500.00.

Norwood — Bungalow moderne de 4 pièces. Air climatisé. Taxes très raisonnables. Bonne aubaine à $8,900.00.

Téléphoner à A. AYOTTE

Bureau: 92-4003 — Résidence: 93-5331 397-27C.

NETTOYEURS ET AIDES, pour les départements du gouvernement à Winnipeg. $185-$215. Les renseignements et formules de demande peuvent être obtenus aux bureaux de poste et aux bureaux du Service National de Placement ou en **s'adressant à la Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg.** 54-W5582.

SURVEILLANT DE NETTOYEURS (Concierge)

Salaire: hommes mariés — $327-$360
célibataires — $302-$335

Pour emploi au département de la Défense nationale, Fort Churchill. Les renseignements et formules de demande peuvent être obtenus aux bureaux de poste et aux bureaux du Service National de Placement ou en s'adressant à

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg

54-W5525.

COMMIS (Hommes et femmes)

pour le ministère de la Défense nationale, Fort Churchill.
Salaire: $175-$240, selon expérience et qualifications (allocations du nord incluses).
Généreuse période de vacances et congés de maladie payés.
Plan de groupe d'hospitalisation et de soins médicaux.
Occasion d'avancement.
Connaissance de la dactylographie nécessaire dans certains emplois.

S'adresser à

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg

54-W5560-61.

ASSISTANTS METEOROLOGISTES
$200-$275

pour le district des Services de l'Air de Winnipeg, ministère des Transports. Les renseignements et formules de demande peuvent être obtenus aux bureaux de poste et aux bureaux du Service National de Placement ou en s'adressant à

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg

54-W5574.

ROYAL REALTY CO.
516, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Téléphone: 92-7497

A VENDRE

St-Boniface — Maison de 6 chambres, en stuc, bâtie il y a seulement 6 ans, chauffage à l'huile, près de la basilique, garage. Seulement, $11,500.00, à termes.

St-Boniface — Duplexe de 9 pièces; 2 systèmes de plomberie; revenus mensuels de $90.00 plus 4 pièces pour propriétaire. Grande cuisine moderne. Grand lot. Seulement $11,800, à termes.

St-Boniface — Garage enregistrant gros chiffre d'affaires. Prix réduit: $2,800.00, y compris outillage et stock.

Norwood — Maison de 7 pièces; 4 en bas, 3 en haut. Revenus de $45.00 par mois. Prix, $7,850.00, à termes.

Norwood — Maison de 4 pièces, et 2 non finies en haut. Bâtie il y a seulement 6 ans; stuc; chauffage à air chaud avec foyer mécanique. Toutes de grandes pièces. Prix, seulement $10,300.00, à termes faciles.

St-Vital — Bungalow non moderne de 4 pièces. 2 lots. Prix, $3,100.00; $1,100 comptant; balance, $35.00 par mois.

Près de Winnipeg — Bungalow entièrement moderne de 6 pièces. 4 acres de terre; arbres fruitiers, framboisiers. Garage. Près moyens de transport. Seulement $7,500.00, à termes.

Ferme de 247 acres, à 35 milles de la ville. Bon terrain noir, première qualité. 230 acres en culture, le reste en pâturage; 70 acres en guéret d'été. A 1 mille du village; maison, étable, grainerie et hangar. Le tout pour $9,500.00, dont $4,500.00 comptant; balance facile.

Résidence:

M. J.-R. POIRIER, tél. 4-1876

407-27C.

Le Clubs sociaux atteignent leur objectif

Le comité conjoint des Clubs sociaux de St-Boniface, Norwood et St-Vital est heureux d'annoncer qu'il a atteint son objectif en faveur de l'hôpital St-Boniface.

L'on sait que ces clubs besognent rudement depuis quelque temps afin de prélever des fonds qui seront entièrement versés à la construction d'une aile spéciale qui abritera la bombe de cobalt fournie par les gouvernements fédéral et provincial à l'hôpital St-Boniface. Ils ont atteint leur objectif de $40,000.

La population canadienne-française du Manitoba a fait généreusement sa part dans la campagne en faveur de cette oeuvre humanitaire. L'on signale le succès remporté par M. Guy Morier, gérant de la Crémerie St-Boniface et membre du Club Kiwanis, qui a vendu pour $2,000 de billets.

L'on rappelle à l'intention de tous les détenteurs de billets, que la maison modèle, située à 101, rue Champlain, St-Boniface, sera vendue pour un dollar au détenteur du billet chanceux, samedi soir, le 2 octobre, au Club communautaire Champlain, lors de la représentation des spectacles Casey.

Causerie sur la Technique aux administratrices des hôpitaux

Plus de cinquante religieuses, représentant les hôpitaux catholiques du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique ont pris part à l'Institut Technique organisé par l'Association des Hôpitaux du Manitoba et qui se tint durant la dernière semaine de septembre. Les assises, qui coïncidèrent avec le congrès annuel de plusieurs organisations hospitalières eurent lieu à l'hôtel Royal Alexandra.

Le mardi soir 27 septembre, à l'hôpital St-Boniface, les religieuses ont assisté à une conférence sur "La charité et les techniques" donnée par le R. P. R. Durocher, O.M.I., aviseur moral de l'Association des Hôpitaux (Catholiques) du Manitoba. Le conférencier souligna que l'Eglise favorise le progrès technique comme la mise en oeuvre des talents que le Créateur a confiés à l'homme pour faire servir aux hommes les biens de la création. Il dit qu'il y a un danger de se laisser emporter par les "techniques" mais quand ces découvertes et ces inventions sont employés humainement et chrétiennement, elles rendent plus efficaces la pratique de la charité.

L'orateur fit remarquer que l'intention du technicien peut sanctifier un travail même très spécialisé surtout quand ce travail est coordonné par l'autorité pour accomplir un effort commun. Il suggéra enfin que l'on s'applique à acquérir un grand doigté dans la pratique de la charité, auprès des patients, envers les employés et entre les membres de la communauté, afin que la compétence soit imprégnée de l'amour de Dieu et du prochain.

La Rév. Sr Jarveau présenta le conférencier et le remercia.

A VENDRE

St-Boniface — Duplexe de 8 pièces; bel emplacement. Prix, $8,500.00.

St-Boniface — Duplexe non moderne de 7 pièces. Prix, $3,700.00.

St-Boniface — Cottage moderne de 6 pièces. Prix, $9,400.00.

St-Boniface — Maison de 4 pièces. Prix, $5,800.00.

St-Boniface — Maison de 2 pièces. Prix, $2,500.00.

St-Boniface — Maison moderne de 8 pièces divisée en 3 suites. Chauffage à air chaud avec brûleur à l'huile. Prix, $9,400.00; comptant requis, $2,500.00.

St-Boniface — Près de la basilique — Maison moderne de 11 pièces; 3 suites. Chauffage à air chaud avec système à l'huile. Prix, $16,000.00.

Norwood — Bungalow moderne de 5 pièces; chauffage à air chaud avec brûleur à l'huile. Prix, $8,800.00.

St-Boniface — Restaurant sur rue commerciale, immeuble moderne, bon chiffre d'affaires. 2 logis, dont 1 de 3 pièces et l'autre de 4 pièces. Prix, $14,000.00.

Magasin général et logis, dans village prospère canadien-français, 35 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. Aubaine à $12,000.00 pour bâtiment et aménagements. Marchandises en plus, environ $18,000.00.

Route de camionnage et 2 camions en très bonne condition. Prix, licences et camions: $10,500.00; considérerait ferme en échange.

S'adresser à

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
W. Coindet: 20-9458

404-27C.

Mariage

ROCCO—COUPAL

En la cathédrale Ste-Marie, le samedi 25 septembre, à 11 h. a.m., Mgr J. E. Cahill bénit l'union de Mlle Marie-Thérèse Coupal, fille de Mme Joseph-A. Coupal et de feu M. Coupal, avec M. Francisco Luiz Rocco, fils de M. et Mme Gabriel Rocco, de Sao Paulo, Brésil.

La cérémonie, qui fut suivie de la messe, en était une d'échange mutuel d'anneaux. M. Frank Matthews touchait l'orgue, et M. l'abbé R. Larrabee était soliste.

Mlle Marie-Ange Viel agissait comme dame d'honneur, assistée de M. Joseph Nemo, de St-Paul, Minn., comme garçon d'honneur. MM. Robert Crossin, Jean Lemay et Joseph Ineichen remplissaient la fonction d'huissiers.

La mariée était accompagnée de son oncle, M. Louis-A. Coupal, de Régina. Elle était revêtue d'une longue robe de tulle blanc sur taffetas, à corsage ajusté, collet Peter Pan et manches longues en pointes de lys. La jupe bouffante était garnie de bandes de dentelle duchesse appliquées. Une calotte de dentelle retenait son voile illusion. Elle tenait une gerbe genre cascade de camélias et de stephanotis.

A l'issue de la messe, une réception eut lieu à l'hôtel Fort Garry.

M. et Mme Rocco sont ensuite partis pour Syracuse, N.-Y., où ils vont résider.

Petites Notes

Le Dr Georges-M. LaFlèche sera de retour à son bureau le lundi 4 octobre. Il passe la semaine avec sa fille, Gisèle, à New-York.

* * *

M. et Mme Gabriel Rocco, de Sao Paulo, Brésil, étaient à Winnipeg à l'occasion du mariage de leurs fils avec Mlle Marie-Thérèse Coupal.

* * *

Le 23 septembre, Mme Adolphe Huot, sr, Mme J.-M. Huot et Mme Charles-E. Huot ont reçu au Lower Fort Garry en l'honneur de Mlle Marie-Thérèse Coupal et de M. Francisco Luiz Rocco, à l'occasion de leur mariage. Le diner fut servi à 17 convives. Un corsage et un cadeau furent offerts à l'invitée d'honneur.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, édifice McIntyre
Téléphones: 92-7125 ou 42-5254
T.F.

POUR ASSURER UNE ÉDUCATION CATHOLIQUE ET FRANÇAISE À VOS ENFANTS

SOUSCRIVEZ À L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION